

Histoire et mémoire des quatre convois de déportation partis de la gare de Pantin (1944)



Pour l'AHICF, Thomas Fontaine

Octobre 2012

Photographie de couverture : Le « rail du souvenir », monument posé en 2000 au « quai aux bestiaux ». Cl. Benoît Pouvreau /
département de Seine-Saint-Denis.



Cette étude a été réalisée par Thomas Fontaine dans le cadre d'une convention de recherche liant la Ville de Pantin à l'Association pour l'histoire des chemins de fer et remise à son commanditaire en octobre 2012.

©AHICF et Thomas Fontaine pour la Ville de Pantin, 2012 – citation et reproduction soumises à l'autorisation de la Ville de Pantin

**Histoire et mémoire des quatre convois de déportation
partis de la gare de Pantin (1944)**

Pour l'AHICF, Thomas Fontaine

Octobre 2012

Quatre convois de déportation sont partis en 1944 de la gare de marchandises de Pantin et ont pris la direction des camps de concentration allemands de Buchenwald, près de Weimar, et de Ravensbrück, près de Berlin. Les déportées de l'un d'entre eux sont d'abord enfermées dans le camp de transit de Sarrebruck Neue Bremm, situé juste après le passage de la frontière mosellane, avant de rejoindre Ravensbrück.

Dans trois convois ont été embarquées des femmes ; le dernier et le plus important, puisqu'il a emmené plus de deux mille personnes, était composé de wagons occupés les uns par des femmes, les autres par des hommes.

Table des matières

Introduction

« Pantin marchandises ». De la gare de déportation des femmes détenues au fort de Romainville au convoi du 15 août 1944 p. 5

Chapitre Premier

Pantin, le 15 août 1944 : un convoi sans mémoire p. 9

Chapitre 2

Une gare dans le dispositif de répression allemand. Les deux convois partis de Pantin dès le printemps 1944 p. 20

Chapitre 3

Évacuer les derniers détenus politiques et résistants, « le commencement de la fin ». Le convoi du 11 août 1944 parti de Pantin p. 38

Chapitre 4

La formation et le départ du convoi du 15 août 1944 p. 51

Chapitre 5

Un convoi de résistants. La composition du convoi du 15 août p. 75

Chapitre 6

Le « voyage ». Le trajet chaotique du convoi parti le 15 août 1944 p. 88

Chapitre 7

Les parcours concentrationnaires des déportés de Pantin. 1944-1945 p. 109

Conclusion p. 122

Sources principales et bibliographie p. 124

Liste des documents reproduits p. 131

Abréviations et acronymes

ADIR : association des déportés internés de la résistance.

AMP : archives municipales de Pantin.

AN : archives nationales.

AS : armée secrète. Résultat en janvier 1943 de la fusion des organisations militaires des trois grands mouvements de résistance de la zone Sud (Combat, Franc-Tireur et Libération-Sud).

BAVCC : bureau des archives des victimes des conflits dépendant du SHD.

BCRA : bureau central de renseignement et d'action. Service de renseignement et d'actions clandestines de la France libre créé en juillet 1940 par le général de Gaulle.

CFLN : comité français de libération nationale. Né en juin 1943 de la fusion du comité national français de Londres, dirigé par le général de Gaulle, et du commandement civil et militaire d'Alger, dirigé par le général Giraud. Il laisse la place le 3 juin 1944 au Gouvernement provisoire de la République française (GPRF).

CNR : conseil national de la résistance. Constitué en 1943, il réunit les représentants des principaux mouvements de résistance et les organisations syndicales clandestines. Son programme politique et social jette les bases de la société d'après guerre.

FFC : forces françaises combattantes.

FFI : forces françaises de l'intérieur. Réunissent en 1944 l'Armée secrète (AS), l'Organisation de résistance de l'armée (ORA) et les Francs-tireurs et partisans français (FTPFF).

FMD : fondation pour la mémoire de la déportation.

FN : front national ou front national de lutte pour la libération et l'indépendance de la France.

Mouvement de la Résistance intérieure française créé par le parti communiste français le 15 mai 1941.

FTP(F) : francs-tireurs et partisans (français). Organisation de lutte armée du parti communiste.

FUJP : forces unies de la jeunesse patriotique. Organisation réunissant à partir d'octobre 1943, sous le contrôle du PCF, la plupart des mouvements de jeunesse.

GPRF : gouvernement provisoire de la République française.

MRDB : Musée de la résistance et de la déportation de Besançon.

MRN : Musée de la résistance nationale, Champigny-sur-Marne (94).

MUR : mouvements unis de résistance. Créés par le regroupement, en janvier 1943, des trois grands mouvements de résistance de la zone Sud (Combat, Franc-Tireur et Libération-Sud), tandis que les organisations militaires de ces mouvements fusionnent au sein de l'Armée secrète.

NAP : noyautage des administrations publiques. Organisation de résistance constituée à partir de 1942.

NN : *Nacht und Nebel*, « Nuit et Brouillard ». Nom d'une procédure de répression, comprenant la déportation dans le plus grand secret avant jugement, édictée par Hitler en décembre 1941.

OCM : organisation civile et militaire. Mouvement de résistance intérieure créé dès décembre 1940.

ORA : organisation de résistance de l'armée. Organisation militaire clandestine créée par des cadres de l'armée française (réduite après l'armistice), à la suite de l'invasion de la zone libre (en novembre 1942).

PCF : parti communiste français.

PG : prisonnier de guerre.

RAF : Royal Air Force, armée de l'air du Royaume-Uni.

SHD : Service historique de la Défense.

SOE : Special Operations Executive (direction des opérations spéciales). Service secret britannique.

STO : service du travail obligatoire. Instauré le 16 février 1943 pour satisfaire les demandes de main-d'œuvre allemandes, il concerne d'abord les jeunes gens nés entre 1920 et 1922 qui doivent aller travailler en Allemagne (ou en France) à titre de substitut de service militaire.

Introduction

« Pantin marchandises »

De la gare de déportation des femmes détenues au fort de Romainville au convoi du 15 août 1944

La ville de Pantin a souhaité mieux connaître les enjeux historiques liés au site de la gare marchandises de la commune, notamment à l'utilisation de son « quai aux bestiaux » par l'occupant allemand pour faire partir durant la Seconde Guerre mondiale un grand convoi de déportation, celui du 15 août 1944¹. Il s'agissait aussi de réfléchir à la manière dont cet événement s'inscrit dans une mémoire collective locale, régionale ou nationale.

La recherche entreprise pour atteindre cet objectif a rapidement mis en avant deux faits nouveaux : d'une part, le dernier grand convoi de la région parisienne du 15 août n'était pas le seul à être parti de Pantin, trois autres l'avaient précédé ; d'autre part, ce convoi – mais également les trois autres – n'ont que faiblement laissé des traces dans les mémoires : de Pantin, de la libération et de la déportation.

Dès lors, au lieu de proposer la monographie d'un convoi de déportation, en apportant des informations sur toutes les étapes du parcours des déportés – un type d'étude qui, tout en ayant l'apparence de la simplicité, n'a été que très peu pratiqué –, il fallait multiplier cet exercice par quatre. Mais il s'agissait aussi de mettre en perspective l'utilisation du site durant l'Occupation avec les politiques et la logistique des déportations au départ de France – et pas seulement depuis la région parisienne. Dans la mesure où les quatre convois partis de Pantin résultent des politiques de répression menées par les services allemands en France occupée, il fallut les inscrire dans un champ historiographique encore récemment peu traité.

À l'inverse, précisons-le d'emblée, les sources à disposition – ou plutôt la quasi-absence d'archives allemandes sur la logistique des convois de déportation – empêchent de proposer

¹ Sur le site ferroviaire de Pantin, voir la première étude produite par l'AHICF à la demande de la Ville de Pantin : Guillaume Kozubski, « Les emprises ferroviaires de la gare de marchandises de Pantin : histoire et patrimoine industriels du site, mémoire ouvrière », AHICF/Ville de Pantin, 2010.

une étude fine du rapport entre les lieux, les infrastructures ferroviaires, le bâti, et les étapes qui sont, elles, connues de la constitution des convois. Les « personnages » de cette étude, ce sont les transports et évidemment ceux et celles qui sont déportés – davantage donc que les lieux eux-mêmes.

Mais nous n'en entendons pas moins réfléchir à l'utilisation globale du site par l'occupant, à son statut, à ses relations avec les autres lieux utilisés par les services allemands et à son inscription potentielle dans un réseau constitué principalement des camps et des gares de la répression : celui de l'époque des faits comme celui, plus actuel, de notre mémoire. C'est une évidence au regard de son lien avec le camp d'internement allemand de Romainville à partir du printemps 1944, une nouveauté que les Allemands entendaient comme pérenne ; et de son lien avec la prison de Fresnes en août, cette fois ponctuel, mais qui concerne un grand nombre de personnes. Au total, si la plupart des déportés de France partent, dans le cas des Juifs, des gares de déportation du Bourget-Drancy puis de Bobigny, et dans le cas des victimes de la répression, de Compiègne et des gares parisiennes de l'Est et du Nord, celle de Pantin – qui s'intègre dans ce second schéma – ne joue pas un rôle mineur au regard du nombre des déportés qui y transitent : ils sont au moins 3 250, dont près d'une moitié de femmes et majoritairement des résistants ; 38 % d'entre eux ne reviennent pas de déportation.

Cette inscription du site dans le réseau des lieux principaux de l'histoire de l'internement et de la déportation que sont les camps et les gares de la région parisienne permet aujourd'hui, en outre, de mieux penser son intégration à un réseau mémoriel des lieux de mémoire et d'histoire de ces événements – pour la plupart localisés en Seine-Saint-Denis. Si cette étude confirme la pertinence de la notion de réseau pour comprendre cette histoire, elle permettra aussi, nous l'espérons, de réfléchir à une mise en valeur aujourd'hui de ces lieux, en tenant évidemment compte de l'histoire d'une importante gare de marchandises du XIX^e siècle, mais aussi des événements de la Seconde Guerre mondiale, qui en firent un des points de départ en déportation depuis la France. Sa portée pédagogique doit aussi être mise en avant, car il est très utile de donner à l'enseignement du conflit mondial et des déportations l'échelle d'un site inscrit dans un territoire connu des élèves et facilement en lien avec d'autres sites proches.

En nous plaçant dans ce cadre de travail, cette étude met d'abord en évidence l'absence de mémoire de ces convois de Pantin – en développant le cas emblématique du départ du 15 août 1944. Il s'agit ensuite de replacer le site dans le dispositif allemand des déportations de répression, ce qui permet de mettre en lumière les deux premiers convois partis de la gare, au printemps 1944, composés de détenues du camp allemand de Romainville. Ce deuxième chapitre explique pourquoi le site fut utilisé à ce moment et pourquoi aussi ce recours s'arrêta

ensuite, jusqu'au début du mois d'août. Le troisième chapitre poursuit cette explication en présentant le convoi du 11 août 1944, parti de Pantin, qui illustre le choix fait par les Allemands d'utiliser la gare, durant les derniers jours de l'Occupation, pour faire partir les derniers détenus résistants et politiques. La suite « logique » est la constitution du convoi du 15 août, le dernier grand convoi de la région parisienne, le plus important en nombre de toute l'Occupation – plus de 2 200 déportés. L'histoire de ce transport est décrite en plusieurs chapitres : le premier présente sa constitution, jusqu'au départ, le soir du 15 août. Le suivant propose un premier tableau sociopolitique de ceux et celles qui le composent. Ensuite est décrit leur parcours chaotique jusqu'à l'arrivée dans les camps de concentration du Reich. Le dernier chapitre s'attache enfin à résumer leurs parcours dans le système concentrationnaire nazi, en présentant un bilan de leur devenir. L'objectif reste bien de disposer, à l'issue de ce travail, d'un « état des lieux » des convois et de leurs déportés, à la fois du point de vue de l'histoire que des mémoires.

Pour réaliser cette recherche, les sources à disposition furent à la fois multiples et peu nombreuses ! En effet, il a été possible de réunir un grand nombre d'informations sur les déportés de ces convois, grâce surtout aux dossiers de demande de titres d'anciens déportés résistants et politiques, établis après la guerre par les victimes elles-mêmes ou leurs ayants droits et conservés par le Service historique de la Défense : plus de 1 000 dossiers consultés pour ceux du convoi du 15 août, plus de 500 au total pour les autres transports. Pour cela, le *Livre-Mémorial des déportés arrêtés par mesure de répression*, publié en 2004 par la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, et auquel nous avons participé, a été d'une aide précieuse en proposant pour la première fois des listes des victimes. Nous les avons croisées avec nos recherches ultérieures pour le département de la Seine-Saint-Denis sur le camp allemand installé au fort de Romainville, d'où furent extraites un grand nombre des femmes déportées à Pantin. Nous avons également pu bénéficier des recherches pionnières de Germaine Tillion sur les femmes déportées le 15 août à Ravensbrück, conservées au Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon ; ainsi que des témoignages réunis dans les années 1950 par le Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale et aujourd'hui conservés aux Archives nationales. Cette étude fait aussi référence à d'autres récits de déportation publiés dès la Libération, ainsi qu'à ceux d'acteurs de cette histoire. Enfin, soulignons le recours aux Archives municipales de Pantin pour dresser le tableau de la mémoire locale de ces événements.

Mais des archives essentielles manquent sur l'origine de la constitution de ces convois, notamment les pièces attestant des décisions des services allemands, révélant leur logistique

dans la constitution des transports, ou les modes d'action de la SNCF dans le cadre de la convention d'armistice de 1940. La recherche et le croisement des autres sources disponibles sur ces questions ont toutefois permis de combler plusieurs lacunes et d'établir des hypothèses pour celles qui demeurent.

Cela n'aurait pas été possible sans l'aide de plusieurs personnes auxquelles l'auteur de ces lignes doit déjà beaucoup ou grâce à tous ceux et celles rencontrés au cours de cette étude. Nous voudrions remercier chaleureusement Geneviève Michel, responsable du Service des Archives municipales de Pantin ; Benoît Pouvreau, Sylvie Zaïdman et Joël Clesse au Département de la Seine-Saint-Denis ; Alain Alexandra au Bureau des Archives des victimes des conflits contemporains du Service historique de la Défense ; Marie-Claire Ruet et son équipe au Centre de documentation du musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon ; Christine Levisse-Touzé au Musée du général Leclerc de Hauteclocque et de la libération de Paris – musée Jean Moulin ; Arnaud Boulligny et Pierre-Emmanuel Dufayel de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation. Ce manuscrit doit beaucoup aux relectures de Marie-Noëlle Polino. Enfin, ma gratitude s'adresse à Jean-Pierre Azéma qui a assuré la direction de cette recherche.

Chapitre Premier

Pantin, le 15 août 1944 : un convoi sans mémoire

Nos représentations de la déportation ont été forgées par un certain nombre d'images et de récits marquants, où le transport en train, massif et en wagons de marchandises, symbolise le début de l'expérience concentrationnaire davantage que le terme d'un processus répressif en territoire occupé. Il faut avoir à l'esprit ce cadre d'analyse, pour mieux le dépasser. Des mémoires nationales de la déportation, on retient généralement les clivages politiques entre gaullistes et communistes et le long « oubli » du génocide des Juifs. Mais qu'en est-il localement, et, précisément, du convoi parti de Pantin le 15 août 1944 ?

Précisons-le d'emblée, l'état des lieux de la mémoire des trois premiers des quatre convois partis de Pantin est vite dressé : ils ne sont jamais évoqués et ne tiennent donc aucune place dans les mémoires de l'Occupation ou des déportations, si l'on entend par ce terme les représentations, récits collectifs et lieux communs portés par les différents groupes – dont les associations d'anciens déportés – ou les lieux concernés. Seul le dernier, celui du 15 août 1944, initialement l'objet unique de cette étude, y tient une place. Mais ce souvenir est faible : dans nos représentations, dans les commémorations et dans l'historiographie.

Dans les mémoires nationales de la Déportation

Si aucun des quatre convois partis de Pantin – de victimes de la répression – ne tient une place dans les mémoires militantes (celles des associations d'anciens déportés), ce constat doit être relativisé au regard du faible nombre de départs finalement cités par elles et d'un bilan d'ensemble des trains partis qui n'a pas été établi avant 2004² ! Car, si la déportation a longtemps et le plus souvent été associée aux convois de résistants dirigés vers les camps de concentration du Reich, ce sont des camps plus que des convois dont on a parlé.

² Année de l'édition par la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (FMD) du *Livre-Mémorial des déportés arrêtés par mesure de répression*, Paris, Tirésias, 2004, 4 tomes.

Nos représentations sont ainsi profondément marquées par les images d'horreur de la découverte des camps de concentration par les troupes alliées. Les récits des convois de déportation sont d'abord le témoignage de la première étape des camps, et c'est toujours le même « voyage³ » qui est décrit. Un lieu de mémoire s'est ainsi constitué à partir de ces récits des grands convois massifs, largement repris, et d'abord dans les témoignages d'anciens déportés. David Rousset est sans doute celui qui a évoqué de la manière la plus saisissante le voyage de la déportation⁴. Il y a d'abord la montée dans le wagon : « cohue tourbillonnante vers les angles, s'écrasant le long des parois pour avoir un appui au dos, près des étroites ouvertures aux volets mobiles pour un peu d'air » ; « le glissement enroué des portes. Stupide stupéfaction, celle du rat surpris dans la boîte. » Aussitôt, le sentiment qu'il faut s'organiser, à la recherche de « la » position et « ce refus de l'impossible », cette « croyance féroce, qui enveloppera de haine le voisin ». On cherche des organisateurs auprès de certains, habitués à décider. « Il y a les fidèles, les croyants, et puis les conciliants, et puis les hostiles. Beaucoup de piétinements et de colère. » Mais les combinaisons sont « illusoires » : « les égoïsmes ne peuvent rien construire dans un wagon avec cent hommes, à moins de tuer. » Reste alors l'évasion, cette « bourrasque de vent libre dans cette boîte ». Mais elle génère aussitôt des désaccords sur les risques encourus, et des disputes. Très vite, dans cette promiscuité source de conflits, la chaleur devient terrible et la soif se fait terriblement ressentir. « Elle exalte les têtes. Elle réveille dans les corps harassés toutes les hargnes. » Elle provoque souvent de véritables délires. Tout est alors « ligué : fatigue, faim, soif », pour des « corps noués à l'aventure ». « Les hommes se laissent aller, affalés les uns sur les autres, hébétés de fatigue, ahuris de l'aventure qui les dépasse. » Ces « scènes » successives sont au cœur de la plupart des récits.

Dans la mémoire collective, rares sont donc les convois particulièrement mis en lumière. Les transports de la répression dirigés vers Auschwitz furent sans doute ceux qui ont été le plus mis en avant. Le convoi du 24 janvier 1943 de 230 femmes surtout communistes, dirigé vers Auschwitz, a été privilégié par la monographie émouvante de Charlotte Delbo⁵. Celui du 6 juillet 1942 des otages communistes (les « 45 000 »), eux aussi dirigés vers la Pologne, a

³ Selon l'expression de Jorge Semprun, *Le Grand Voyage*, Paris, Gallimard, 1963.

⁴ David Rousset, *Les Jours de notre mort*, Paris, Éd. du Pavois, 1947, réédition Poche Pluriel, 2005, p. 22-47. Les citations qui suivent sont des extraits de cet ouvrage.

⁵ Charlotte Delbo, *Le Convoi du 24 janvier*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1965. Je renvoie à mon article, « Questions sur un convoi emblématique de la déportation au départ de France. Le convoi du 24 janvier 1943 vers Auschwitz, dit des "31000" », *Le Patriote résistant*, n° 816 (janvier 2008), p. 7-9.

bénéficié à la fin des années 1990 de la thèse de doctorat de Claudine Cardon-Hamet⁶. Ces deux « lieux de mémoire » ont d'abord été portés par la mémoire communiste. Ajoutons le cas du « train de la mort », le convoi parti vers Dachau le 2 juillet 1944 et ses plus de 500 déportés tués durant le voyage, dont l'histoire a été fortement diffusée par le livre du journaliste Christian Bernadac, en 1970⁷. Cette mortalité exceptionnelle lors du « voyage » explique son évocation particulière. Dans les régions où des convois ont été formés au moment où les Allemands quittent la France, certains peuvent tenir une place importante dans les mémoires. C'est le cas par exemple du dernier train parti de Lille, le « train de Loos », le 1^{er} septembre 1944⁸.

On est donc étonné de voir que le convoi du 15 août – le plus important en nombre de déportés de toute l'Occupation, le dernier de la région parisienne, comprenant neuf Compagnons de la libération – ne fait pas partie de cette liste. Il n'a pas généré d'association particulière, comme celle par exemple des « Tatoués », survivants du convoi parti le 27 avril 1944 vers Auschwitz, en dehors toutefois de l'initiative particulière et sans guère d'écho des aviateurs alliés faits prisonniers et déportés le 15 août, qui fondèrent à leur retour une association⁹.

Rappelons toutefois que ce convoi est le premier sujet étudié par Germaine Tillion et ses camarades anciennes déportées de Ravensbrück, dans le cadre de leur projet de « livre blanc » de la déportation des femmes de France, initié dès 1945. Mais, finalement, c'est dans le Livre-Mémorial édité en 2004 par la Fondation pour la mémoire de la déportation (FMD) qu'est publiée pour la première fois une liste du convoi, avec une notice le présentant¹⁰. L'auteur de ces lignes publia quelques pages sur les déportées du 15 août ayant quitté le fort de Romainville¹¹. Toutefois, au total, l'historiographie a longtemps suivi le cadre mémoriel existant, en ne mettant que peu en avant les convois de déportation¹².

Un regard sur les lieux du « rite commémoratif¹³ » des déportations au départ de France renforce cette conclusion. La prison de Fresnes et le camp de Romainville, d'où sont extraits l'essentiel des déportés du 15 août, ne tiennent pas dans les mémoires la place de Compiègne

⁶ Claudine Cardon-Hamet, *Mille otages pour Auschwitz. Le convoi du 6 juillet 1942 dit des « 45 000 »*, Paris, Fondation pour la mémoire de la déportation-Graphein, 1997, 2000.

⁷ Christian Bernadac, *Le Train de la mort*, Paris, France-Empire, 1970.

⁸ Lire l'excellente monographie d'Yves Le Maner, *Le « Train de Loos », le grand drame de la déportation dans le Nord-Pas-de-Calais*, édité à compte d'auteur, 2003.

⁹ Cf. Agnès Triebel, « Des officiers alliés déportés à Buchenwald », *Le Serment*, n° 259 (mai-juin 1998), p. 6-7.

¹⁰ FMD, *Le Livre-Mémorial des déportés arrêtés par mesure de répression*, ouvrage cité, tome 3, p. 105-107.

¹¹ Thomas Fontaine, *Les Oubliés de Romainville*, Paris, Tallandier, 2005.

¹² On notera que les monographies de convois sont tout aussi rares pour les transports partis de France dans le cadre de la « solution finale ». Voir ainsi Ève Line Blum-Cherchovsky, *Nous sommes 900 Français : à la mémoire des déportés du convoi n° 73 ayant quitté Drancy le 15 mai 1944*, Besançon, 6 vol., 1999-2006.

¹³ Cf. Gérard Namer, *Mémoire et société*, Paris, Méridiens-Klincksieck, 1987.

ou de Drancy. Les commémorations qui s'y déroulent, en hommage aux déportés, ne mettent pas en lumière le « dernier convoi » parti de Pantin. Au fort de Romainville, l'image laissée par l'évacuation des Allemands, c'est surtout celle du massacre de onze derniers détenus, davantage que le départ quelques jours plus tôt, dans le convoi de Pantin, de la grande majorité des femmes internées. Conclusion identique sur les lieux principaux des cérémonies nationales, au mémorial de l'île de la Cité à Paris, au camp de Natzweiler en Alsace, où aucun convoi en particulier n'est évoqué. Notons toutefois qu'un lieu du souvenir vient d'être aménagé à Nanteuil-Saâcy, où le train parti de Pantin fit un arrêt prolongé le lendemain de son départ : un wagon-mémorial y est inauguré le 23 juin 2012¹⁴, une brochure a été éditée¹⁵.

Dans les mémoires de la libération de Paris

Un regard porté cette fois sur les mémoires de la libération de Paris conduit à une conclusion identique. Aujourd'hui, les déportés du 15 août ne sont quasiment jamais évoqués, à la différence par exemple des fusillés de la cascade du bois de Boulogne, exécutés le lendemain.

Il est déjà significatif de constater que les grandes synthèses sur la libération de la France ne parlent pas du convoi du 15 août. Robert Aron dans son livre pionnier sur le sujet traite de la grève des cheminots qui a débuté avant le départ du train, ajoutant qu'aucun transport ne part plus ensuite¹⁶. Plus récemment, André Kaspi reprit cette idée :

« Les gares ferment leurs portes, puisqu'il n'y a plus de trains. Faute d'électricité, le métro limite son fonctionnement. Le 12 août, le service est interrompu jusqu'au 16, mais le 16, le métro ne roulera pas davantage. C'est désormais le règne de la bicyclette¹⁷. »

Le colloque organisé par le Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale (CH2GM) en 1974 n'étudia pas non plus le convoi¹⁸. La synthèse scientifique la plus récente, celle de Philippe Buton en 2004, cite les derniers convois partis de Drancy et de Compiègne, mais pas celui de Pantin¹⁹.

¹⁴ « Terminus Nanteuil-Saâcy pour le wagon du dernier train de déportés », *La Vie du Rail*, juillet 2012, p. 21-22.

¹⁵ L'Association nationale des anciens combattants de la Résistance (ANACR) de Seine-et-Marne, *Les Cahiers de la Résistance Seine-et-Marnaise*, n° 1, « Le dernier convoi », s.d.

¹⁶ Robert Aron, *Histoire de la libération de la France, juin 1944 - mai 1945*, Paris, Fayard, 1957.

¹⁷ André Kaspi, *La Libération de la France, juin 1944 - janvier 1946*, Paris, Perrin, Tempus, 2004, p. 107.

¹⁸ CH2GM, *La Libération de la France. Actes du colloque international tenu à Paris du 28 au 31 octobre 1974*, Paris, Éditions du CNRS, 1976.

¹⁹ Philippe Buton, *La Joie douloureuse. La Libération de la France*, Bruxelles, Complexe, 2004, p. 74 et 87.

Le tableau est évidemment différent pour les synthèses sur la libération de Paris. Elles ont la possibilité de se nourrir des témoignages de certains des principaux intéressés qui ont joué un rôle dans la tentative de sauvetage des déportés du 15 août : surtout René Naville, membre du consulat de Suisse²⁰, et Raoul Nordling, le consul de Suède²¹. L'abbé P. Hénin consacre rapidement un ouvrage au rôle de ce dernier²². Le livre de Georges Le Fèvre rendit également hommage à Nordling, qui avait tenté d'éviter le départ de 1 800 prisonniers de Fresnes et 600 de Romainville²³. Le récit du « Commandant Dufresne », Raymond Massiet, consacre un chapitre aux journées des 15 et 16 août, mais où l'auteur traite surtout de la grève, notamment de celle de la police. Il décrit ainsi une ville bloquée par une grève « totale », où l'espoir naît. Il explique toutefois que ce mardi 15 août, sa principale occupation, avec d'autres cadres de la Résistance, « fut d'essayer de sauver nos camarades de la prison de Fresnes, que l'ennemi emmenait dans sa retraite » :

« Nous avons prévu un plan d'attaque, avec plusieurs relais, et des réserves de jeunes hommes qui devaient aider nos malheureux frères d'armes déprimés par la captivité et les tortures, à fuir les rafales de leurs geôliers. Malgré tous nos efforts, et la mobilisation de nos groupes francs, nous ne pûmes réussir dans cette téméraire entreprise, et cet échec moralement, aura été le plus effroyable que nous ayons jamais enregistré²⁴. »

Mais, parmi les publications de l'immédiat après-guerre, l'événement est finalement rarement traité, l'essentiel du propos étant centré sur les combats de la libération. Ainsi, par exemple, un recueil de témoignages d'acteurs de l'insurrection publié dès 1945 n'évoque pas le convoi²⁵. Edith Thomas fait aussi démarrer son récit, marqué par une vision communiste, par les journées d'insurrection²⁶. René Dunan évoque un Paris sans train ni métro, rendant hommage aux cheminots qui les ont empêchés de rouler – sans rappeler donc le départ de plus de 2 200 personnes²⁷. Si le recueil des textes du Comité parisien de libération reprend les

²⁰ René Naville, *Heures vécues pendant la libération de Paris en août 1944*, Genève, 1950.

²¹ Raoul Nordling, « Allocution devant l'Académie de Versailles », dans André Desfeuilles, *Le Consul général de Suède. Raoul Nordling et la Libération de Paris (août 1944)*, Paris, Institut Tessin, 1946, p. 5-16.

²² Abbé P. Hénin, *M. Raoul Nordling, consul de Suède et son rôle pendant la libération de Paris. Août 1944*, Paris, Le Foyer français, 1946.

²³ Georges Le Fèvre, « ... et Paris se libéra. », Paris, Hachette, 1945, p. 35-40.

²⁴ Raymond Massiet, *La Préparation de l'insurrection et la bataille de Paris (avec les documents officiels de l'état-major clandestin des FFI)*, Paris, Payot, 1945.

²⁵ *La Libération de Paris (19-26 août 1944). Récits de combattants et de témoins réunis par S. Campaux*, Paris, Payot, 1945.

²⁶ Edith Thomas, *La Libération de Paris*, Paris, Mellottée, 1945. Cf. également Pierre Maudru, *Les Six Glorieuses de Paris*, Paris, Société parisienne d'édition, 1945.

²⁷ René Dunan, *Ceux de Paris. Août 1944*, Paris, Éditions du Milieu du Monde, 1945, p. 63-77.

appels aux sabotages et à la grève pour enrayer les mouvements des Allemands, le convoi du 15 août n'est pas non plus cité²⁸.

La synthèse pionnière est donc celle d'Adrien Dansette, publiée dès 1946. Il y évoque clairement le dernier départ en déportation de la région parisienne, en détaillant le rôle du consul de Suède. Nous l'utiliserons lorsque nous reviendrons sur le cours de ces événements. Adrien Dansette donne le chiffre de 2 453 déportés, partis de Pantin « dans des conditions moins effroyables que les précédents » grâce aux interventions de Nordling²⁹.

Le livre de Dansette inspira sans doute beaucoup le récit proposé par Dominique Lapierre et Larry Collins pour le vingtième anniversaire de la libération de la capitale³⁰. Son chiffre du nombre de déportés était repris³¹. S'y ajoutaient de nouveaux témoignages collectés. Le film de René Clément, *Paris brûle-t-il ?*, basé sur le livre de Lapierre et Collins, consacre une scène au départ du convoi, tournée sur le quai aux bestiaux à Pantin. On y voit les derniers prisonniers de la région parisienne sortir des prisons, monter dans des autobus, puis dans les wagons. La portée d'une telle œuvre de nombreuses fois diffusée à la télévision est évidemment grande ; mais il est difficile d'en dire autant de la seule scène consacrée au convoi.

Surtout, ce livre de Lapierre et Collins fait alors largement figure d'exception. Car rares sont les évocations du départ du 15 août. Dans le recueil de témoignages de Philippe Breton, également édité pour le vingtième anniversaire, aucun ne parle du convoi³². La plupart des récits individuels sur la Libération, quel que soit le point de vue de leur auteur, font l'impasse sur ce fait. Le docteur Monod retient comme les « deux grandes nouvelles » du 15 août le débarquement de Provence, évidemment, et le mouvement de grève parisien³³. Jacques Bardoux insiste aussi sur ces deux événements marquants, en ajoutant l'avis menaçant du général von Choltitz³⁴. Ce dernier annonça le 15 août que des « mesures de répression les plus sévères, voire les plus brutales » seront prises en cas de « désordre ». Dernier exemple, postérieur, le livre d'Yves Cazaux cite pour ce 15 août les mêmes événements, en ajoutant les premières coupures du gaz, mais pas le convoi³⁵. L'ouvrage de Pierre Taittinger, un des rares

²⁸ *Paris les heures glorieuses. Août 1944. Le CPL prépare et dirige l'insurrection*, Paris, 1945.

²⁹ Adrien Dansette, *Histoire de la Libération de Paris*, Paris, Fayard, 1946, p. 142.

³⁰ Dominique Lapierre et Larry Collins, *Paris brûle-t-il ? Histoire de la libération de Paris*, Paris, Robert Laffont, 1964.

³¹ *Ibid.*, p. 100. « Moins de 300 reviendraient », concluaient les auteurs, p. 131.

³² Philippe Breton (dir.), *La Libération de Paris*, Paris, Denoël, coll. « La Résistance par ceux qui l'ont faite », 1964.

³³ Dr. Robert Monod, *Les Heures décisives de la libération de Paris*, Paris, Éd. Gilbert, 1947, p. 30.

³⁴ Jacques Bardoux, *La Délivrance de Paris. Séances secrètes et négociations clandestines*, Paris, Fayard, 1958, p. 344-345.

³⁵ Yves Cazaux, *Journal secret de la Libération. 6 juin 1944 - 17 novembre 1944*, Paris, Albin Michel, 1975, p. 130-133.

à accuser la Résistance, qui n'aurait rien fait pour stopper les derniers trains, évoque donc les déportations, mais ne cite précisément ni ne commente le départ du 15 août³⁶.

Après les livres de Dansette, de Lapierre et Collins, celui de Pierre Bourget publié vingt ans plus tard, pour le quarantième anniversaire de la Libération, offre une nouvelle synthèse intéressante où les tentatives de Raoul Nordling pour obtenir un « sauvetage partiel des détenus politiques » sont largement décrites³⁷. Pour la première fois le décompte des détenus libérés des prisons et camps de la région parisienne est précis. Mais son évocation du convoi en lui-même demeure très réduite. Et la portée de ces lignes n'est pas évidente : les livres qui suivent sur Paris en guerre ou sa libération ne traitent pas tous du sujet³⁸. Celui de Christine Levisse-Touzé est un des rares à citer le départ du convoi, ce qu'il fait cependant rapidement³⁹.

Finalement, les « livres anniversaires » récents sont un bon indicateur de la place du convoi du 15 août dans les mémoires. Celui de Marie de Thézy et de Thomas Michael Gunther publié pour le cinquantième anniversaire de la libération ne l'évoque pas dans sa chronologie⁴⁰. Le numéro anniversaire du journal *Le Monde* du 25 août 1994 l'oublie tout autant. Cette année-là toujours, le colloque scientifique organisé ne traita pas de la répression ni donc du départ⁴¹. Le livre plus récent *Paris insurgé, Paris libéré*, présentant les événements par arrondissement, ne raconte pas l'histoire du dernier grand convoi de « politiques » de la région parisienne, parti de Pantin. La chronologie proposée évoque par contre le dernier convoi parti de Bobigny, le 17 août 1944⁴².

Dans les mémoires de l'Occupation à Pantin

À Pantin, la place de ce convoi dans les mémoires est indéniablement plus forte. D'abord parce que des habitants se sont souvenu de la formation de ce convoi durant toute une journée, ce qui n'est pas passée inaperçue. Ensuite, parce que certains Pantinois ont été déportés ce jour-là, leur nombre exact (faible) restant à préciser avec exactitude. C'est le cas de Robert Savreux, arrêté chez lui le 11 juillet 1944 pour son activité dans le réseau de résistance Arc-

³⁶ Pierre Taittinger, *...Et Paris ne fut pas détruit*, Paris, L'Élan, 1948, p. 174-175.

³⁷ Pierre Bourget, *Paris année 44. Occupation, libération, épuration*, Paris, Plon, 1984, p. 243-247.

³⁸ Cf. par exemple Jean-Paul Cointet, *Paris 40-44*, Paris, Perrin, 2001.

³⁹ Christine Levisse-Touzé, *Paris libéré, Paris retrouvé*, Paris, Gallimard, « Découvertes », 1994, p. 23. Elle reprend le chiffre de Dansette de 2 453 déportés.

⁴⁰ Marie de Thézy, Thomas Michael Gunther, *Images de la libération de Paris*, Paris, Paris musées, 1994.

⁴¹ *Paris 1944. Les enjeux de la libération*, Paris, Albin Michel-Paris musées, 1994.

⁴² *Paris insurgé, Paris libéré*, Paris, Paris musées, 2006.

en-ciel⁴³. Une plaque a été apposée à sa mémoire au 85, avenue Édouard-Vaillant, là où il fut arrêté⁴⁴. Plus récemment, le travail et les articles du journaliste Pierre Gernez ont régulièrement rappelé le souvenir du « dernier train »⁴⁵.

Pour autant, le souvenir du convoi ne semble pas au cœur du « rite commémoratif » constitué. Significativement, Roger Pourteau parle d'une première « plaque laconique » sur le site : « Le 15 août partit le dernier train de déportés vers l'Allemagne⁴⁶. » Une autre plaque à l'entrée de la gare rappelle l'événement, mais avec d'autres. Le 4 mai 2000, à l'initiative d'associations, une nouvelle stèle, plus visible, a été inaugurée par le maire de Pantin et le préfet, en présence de collégiens et de lycéens (fig. 1)⁴⁷.



Figure 1. Le « Rail du souvenir », monument apposé en 2000 au « quai aux bestiaux ». Cl. Benoît Pouvreau / département de Seine-Saint-Denis

Depuis, une cérémonie s'y tient lors de la commémoration de la Libération, en août (fig. 2, a et b).

⁴³ Déporté à Buchenwald, à Dora puis au terrible *Kommando* d'Ellrich, Robert Savreux y meurt le 28 décembre 1944.

⁴⁴ La cérémonie a lieu le 12 novembre 1950. Archives municipales de Pantin (AMP), J 032.

⁴⁵ Pierre Gernez, dossier sur la libération de Pantin, *Canal*, septembre 1994 ; « Chronique des années de guerre », *Canal*, mai 1995, p. 24-33.

⁴⁶ Texte de la plaque cité par Roger Pourteau, *Pantin, deux mille ans d'histoire*, Paris, Messidor/Temps actuels, 1982, p. 165.

⁴⁷ *Le Parisien* du 5 mai 2000.



Figure 2, a et b.

Une cérémonie sur le « quai aux bestiaux » à la fin des années 2000.

Cl. Benoît Pouvreau / département de Seine-Saint-Denis.

Mais cet ajout récent ne modifie guère le constat d'une place finalement faible du « quai aux bestiaux » dans le « rite commémoratif » local, et cela dès 1945 semble-t-il.

Ainsi, lors déjà des premières commémorations de la Libération, l'arrêt au quai n'est soit pas possible, soit pas jugé suffisamment essentiel pour qu'une cérémonie s'y tienne, sans que l'on puisse déterminer la part du choix des acteurs de cette époque et celle des contraintes d'accès à un site en activité de la SNCF. En 1946, aucune cérémonie n'a par exemple lieu sur le quai⁴⁸. Significativement, en 1954, lors du dixième anniversaire de la libération de Paris, c'est à la cascade du bois de Boulogne que se tient le 15 août la cérémonie importante. À Pantin, dans les jours qui suivent, les commémorations s'appuient d'abord sur les différentes plaques apposées dans les rues et bâtiments de la commune : pont du chemin de fer, 85 avenue Édouard-Vaillant, rue Lapérouse, rue Gabrielle-Josserand, rue des Grilles, rue Eugène-et-Marie-Louise-Cornet, rue Maurice-Borreau, rue Pierre-Brossolette, rue Jules-Auffret, rue d'Estienne-d'Orves, rue Roger-Gobeau, etc. Mais rien ne se passe au quai, où la plaque n'a pas encore été apposée. Il en est de même les deux années suivantes, alors qu'elle existe⁴⁹.

En effet, le 8 mai 1955, à l'initiative de la mairie, une plaque est inaugurée sur le quai pour rappeler le départ du « dernier train⁵⁰ » (fig. 3).

⁴⁸ Archives municipales de Pantin (AMP), H 027, comptes rendus des cérémonies à Pantin.

⁴⁹ AMP, J 032.

⁵⁰ Le 27 avril 1955, le maire remercie M. Ledur, ingénieur principal, chef du 1^{er} arrondissement d'exploitation, gare de l'Est, d'avoir autorisé la pose de « ce témoignage du Souvenir qui rappellera aux générations futures, un des moments les plus pénibles de l'Occupation ». *Ibid.*



Figure 3. Affiche « Commémoration 1955 »

L'affiche annonçant la commémoration du X^e anniversaire de la libération de Pantin et la pose au « quai aux bestiaux » d'une plaque en hommage aux victimes du convoi du 15 août 1944, en présence de Richard Pouzet, ancien déporté de ce transport devenu préfet de la Seine.

Coll. Archives municipales de Pantin, cliché auteur

Significativement, la cérémonie est présidée par Richard Pouzet, le préfet de la Seine, ancien déporté du convoi, qui a sans doute joué un rôle pour qu'elle existe⁵¹. Les années suivantes, épisodiquement et sans règle apparente, lors des commémorations du 8 Mai ou de la libération de Paris, les cortèges passent parfois par le quai aux bestiaux, pour une courte halte. C'est par exemple le cas en août 1961, mais pas les trois années suivantes, dont celle du 20^e anniversaire de la libération de la capitale. Une place prépondérante reste donnée aux arrêts devant les plaques de rues et aux discours prononcés en mairie, *a fortiori* lorsque un nouveau monument y est inauguré en 1970 évoquant « l'épopée de la Libération ».

Le fait que la mairie de Pantin soit communiste à partir de 1959⁵² ne semble pas faciliter la tenue de commémorations jugées par l'État comme trop « politiques ». C'est aussi le cas au fort de Romainville durant cette période⁵³. En mai 1955, la section du PCF de Pantin distribue un tract contre la présence d'hommes politiques favorables au réarmement allemand à la cérémonie de la pose de la plaque en hommage aux déportés du convoi :

⁵¹ Résistant gaulliste du Bureau des opérations aériennes (BOA), il est déporté à Buchenwald puis à Dora.

⁵² Lire Emmanuel Bellanger et Geneviève Michel, *Pantin mémoire de ville, mémoires de communaux, 19^e-20^e siècle*, Pantin, Archives municipales, 2001.

⁵³ Thomas Fontaine, « Fonctions et mémoires d'un camp allemand : les "Forts de Romainville" », dans Béatrice Fleury et Jacques Walter (dir.), *Qualifier des lieux de détention et de massacre, Questions de communication*, série Actes, 5, 2008, p. 163-181.

« Dimanche 8 mai, une plaque sera apposée rappelant le sacrifice de tous ceux qui ont donné leur vie afin que notre pays recouvre son indépendance et sa grandeur.

Nous appelons la population pantinoise à assister nombreuse à cette manifestation, en marquant son opposition au réarmement des militaristes et revanchards allemands⁵⁴. »

À Pantin, lors de la cérémonie de 1961, le représentant de la SNCF répond certes favorablement à la demande du maire d'accéder au quai, mais à titre « exceptionnel » seulement et « sous la double réserve que la délégation sera réduite à quelques personnes et qu'aucune allocution ne sera prononcée »⁵⁵.

Mais, finalement, il faut insister sur le contraste entre l'image que l'on se fait habituellement d'une forte mémoire nationale de la Résistance et de la Déportation et, ici, cet événement (le départ du dernier convoi de répression massif de la région parisienne à quelques heures de la libération de Paris), un lieu (le quai aux bestiaux) et un groupe (les déportés de ce train), qui n'occupent guère le paysage de la mémoire de la Déportation, qu'il se lise à l'échelle nationale, régionale ou locale.

⁵⁴ AMP, J 032.

⁵⁵ *Ibid.*, lettre du chef du groupement de Pantin-Noisy du 19 août 1961. La guerre d'Algérie et les indépendances africaines marquent notamment cet été-là.

Chapitre 2

Une gare dans le dispositif de répression allemand Les deux convois partis de Pantin dès le printemps 1944

On connaît encore mal les principaux camps et prisons de détention allemands installés entre 1940 et 1944 en France occupée, ainsi que les principales gares de déportation vers le système concentrationnaire nazi (dans le cadre des politiques de répression) et les centres de mise à mort (où sont assassinés les Juifs d'Europe). Si le réseau des camps de « la France de Vichy » est bien cerné grâce à la synthèse de Denis Peschanski⁵⁶, l'historiographie du dispositif allemand présente plusieurs lacunes. Certes des monographies ont été publiées ou vont l'être prochainement sur les camps principaux⁵⁷, mais aucune synthèse ne propose une analyse de l'ensemble du réseau que constituent les lieux de détention et les gares de déportation, ces indispensables « connections ».

Aussi, pour déterminer le rôle de la gare de Pantin dans les départs en déportation depuis la France occupée, attachons-nous d'abord à rappeler le cadre de la répression, ses acteurs, ses espaces et ses lieux principaux, avant de proposer un rapide tableau des procédures à l'origine de la formation des différents convois.

⁵⁶ Denis Peschanski, *La France des camps. L'internement 1938-1946*, Paris, Gallimard, 2002.

⁵⁷ Thomas Fontaine, *Les Oubliés de Romainville, un camp allemand en France (1940-1944)*, Paris, Tallandier, 2005 ; Beate Husser, Jean-Pierre Besse et Françoise Leclère-Rosenzweig, *Frontstalag 122, Compiègne-Royallieu. Un camp d'internement allemand dans l'Oise, 1941-1944*, Beauvais, Archives départementales de l'Oise, 2008 ; *Le Camp de Royallieu (1941-1944). De l'histoire au Mémorial*, textes et documents réunis par Christian Delage, Le Mémorial de l'internement et de la Déportation, Camp de Royallieu, Compiègne, 2008 ; Annette Wiewiorka, Michel Laffitte, *À l'intérieur du camp de Drancy*, Paris, Perrin, 2012 ; et la publication fin 2012 de la synthèse de Renée Poznanski, Denis Peschanski et Benoît Pouvreau sur le camp de Drancy à la cité de la Muette.

On distingue **la déportation de répression** – qui touche une personne principalement pour ce qu'elle a fait, pour ce qu'on lui reproche d'avoir fait ou pour ce qu'elle est susceptible de faire – et **la déportation de persécution** – qui vise un individu du fait de sa naissance.

Les convois partis de Pantin sont composés de déportés arrêtés dans le cadre de la répression menée par les autorités allemandes d'occupation et les services du gouvernement de Vichy, en zone nord et sud. Il s'agit principalement de résistants, de raflés en représailles d'actions de la Résistance, de personnes en infraction au regard des lois sur le travail, etc. Au total, plus de 60 500 personnes sont ainsi déportées depuis l'essentiel de la France occupée, principalement depuis Paris ; d'autres (plus de 5 000) l'étant depuis les départements du Nord-Pas-de-Calais gérés par le Commandement militaire allemand installé à Bruxelles, ainsi que de la zone d'Alsace-Moselle annexée au Reich. Au total, la FMD recense aujourd'hui près de 89 000 personnes issues du contexte français et internées dans les camps et les prisons nazis. Plus de quatre déportés sur dix ne reviennent pas en 1945.

La persécution des Juifs de France entraîna la formation de 74 convois de déportation dans le cadre de la « solution finale de la question juive » décidée à Berlin, qui fit au moins 5,2 millions de morts. Entre mars 1942 et août 1944, près de 74 000 Juifs furent ainsi déportés depuis les gares du Bourget et de Bobigny, en région parisienne, principalement vers le camp d'Auschwitz-Birkenau, en Pologne. En tout, en comptant les convois partis de province et du Nord de la France, près de 76 000 hommes, femmes et enfants ont été déportés. Moins de 5 000 sont revenus, d'après les dernières estimations.

Acteurs, camps et gares de la répression

Commandement militaire et « Gestapo »

En moins de deux mois, en mai-juin 1940, la France est battue. Dès le 14 juin, la Wehrmacht est à Paris. Le 22 juin, l'armistice de Rethondes bouleverse la géographie de la France, modifiant ses frontières extérieures et coupant le pays en zones séparées. Les deux départements du Nord et du Pas-de-Calais sont rattachés au Commandement militaire de Bruxelles (Militärbefehlshaber in Belgien und Nordfrankreich, MBB). Les trois départements d'Alsace et de Moselle sont annexés de fait au Reich. Un autre commandement militaire, le Militärbefehlshaber in Frankreich (MBF), est chargé depuis Paris d'administrer la zone Nord occupée⁵⁸.

Le 1^{er} juin 1942, Hitler modifie l'organisation des responsabilités en zone occupée : le MBF perd la direction de la répression, confiée aux services policiers nazis, la Sipo-SD (Sicherheitspolizei und Sicherheitsdienst, police de sûreté d'État et services de sécurité du parti nazi, souvent résumée à la seule « Gestapo »). Celle-ci avait déjà la main sur la persécution des Juifs et son objectif, à partir de 1942, devient leur déportation puis leur extermination. Toutefois, le MBF conserve plusieurs tâches administratives, notamment dans la gestion des prisons et des camps d'internement.

À partir de novembre 1942, les acteurs allemands étendent leur pouvoir à la zone sud (fig. 4).

Quel que soit l'acteur allemand, depuis le choix de l'armistice, le nouveau gouvernement français est demandeur d'une collaboration qui doit lui permettre de réussir son programme politique et idéologique : la « Révolution nationale »⁵⁹. C'est la carte de la paix et de la victoire de l'Allemagne que Vichy joue tout au long de la guerre. En avril 1942, la prise du pouvoir par Pierre Laval, plus pragmatique, fait de cette recherche d'efficacité politique la priorité absolue. La collaboration, c'est donc, en matière de répression et de persécution, une convergence des objectifs vichystes et allemands – notamment policiers –, contre des ennemis communs ; au risque pour l'État français qui souhaite faire prévaloir la fiction d'une souveraineté française respectée partout, y compris en zone occupée, d'assumer et de participer à la réussite de programmes exclusivement nazis.

⁵⁸ Gaël Eismann, *Hôtel Majestic*, Paris, Tallandier, 2010.

⁵⁹ Robert Paxton, *La France de Vichy, 1940-1944*, Paris, Seuil, 1973.



Figure 4. Les acteurs de la répression et de la persécution, juin 1940-été 1944.
©Association Topographie de la Mémoire

La région parisienne au centre du réseau de l'internement et des déportations

Tout au long de l'Occupation, si des lieux de détention allemands existent en province, le réseau de la répression et de la persécution apparaît fortement centralisé autour de la région parisienne, avec les camps de Drancy, du fort de Romainville, de Saint-Denis et les prisons de Fresnes, du Cherche-Midi ou de La Santé. Il faut l'étendre à partir de 1941 à Compiègne, dans l'Oise, à Pithiviers et à Beaune-la-Rolande, dans le Loiret. Là se trouvent les principaux sites, où convergent les principaux flux d'internés.

Des raisons expliquent cette configuration. La capitale concentre les grands services de l'occupant et c'est le siège des organes chargés de mettre en œuvre la répression du Commandement militaire, de la Gestapo et du contre-espionnage (l'*Abwehr*). Dès 1940, pour s'installer, ces bureaux réquisitionnent hôtels particuliers et centres administratifs français : le MBF retient l'hôtel Majestic, rue Dumont-d'Urville, alors que l'*Abwehr* prend ses quartiers

au Lutétia, boulevard Raspail. L'ambassade d'Allemagne s'installe rue de Lille. Les services de la Sipo-SD s'installeront avenue Foch.

De leur côté, les anciens sites militaires qui ceignent Paris, construits dans les années 1840 sous la monarchie de Juillet, et parmi eux le Mont-Valérien, apparaissent particulièrement utiles pour loger des troupes et permettre au dispositif allemand de se déployer dans de bonnes conditions.

Enfin, Paris et ses gares forment le centre du réseau ferroviaire français. La partie est de ce réseau, avec ses transversales partant vers le Reich et la ligne de Grande Ceinture reliant celles-ci aux différents camps de détention installés en banlieue, sont des infrastructures essentielles du dispositif de répression et de persécution nazi (fig. 5).

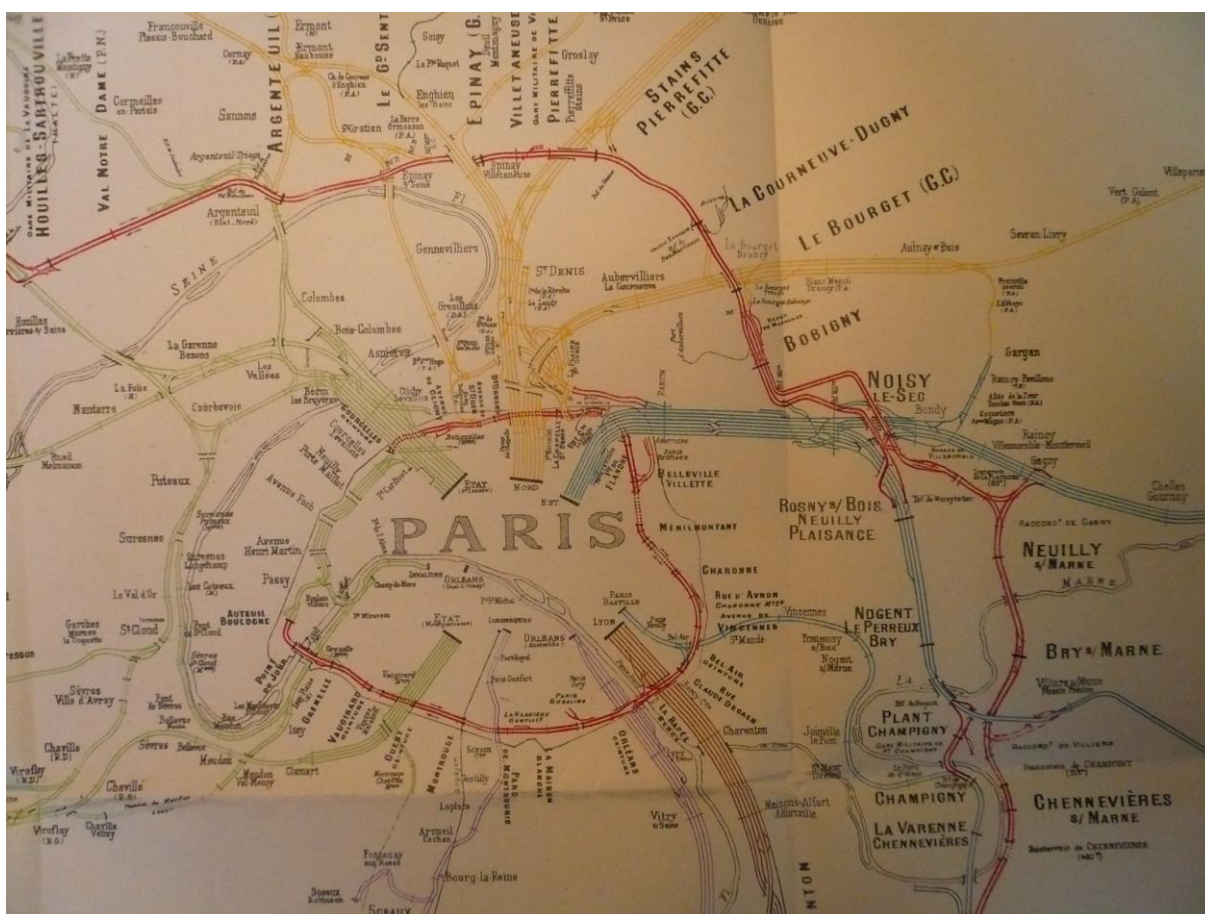


Figure 5. Carte de la Grande ceinture ferroviaire de la région parisienne durant les années 1930.

L'application des différentes mesures de répression et celle de la « solution finale de la question juive » ne modifient pas cette centralité de la région parisienne : elles le renforcent.

Tableau des déportations de répression depuis la France occupée

Dès le début de l'Occupation, pour « maintenir l'ordre », les services allemands fusillent et déportent (fig. 6)⁶⁰.

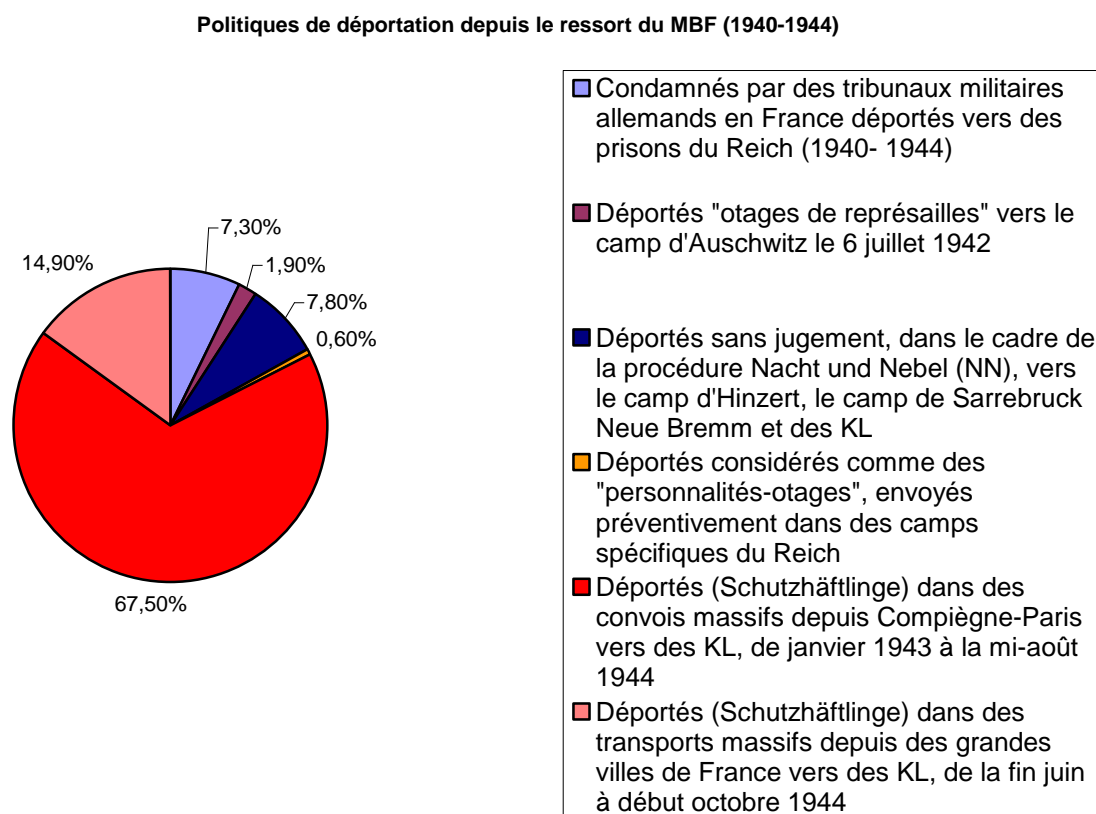


Figure 6. Politiques de déportation depuis le ressort du MBF (1940-1944). Graphique auteur

Les exécutions sont le premier outil de la répression qui est utilisé en France occupée. Elles suivent les peines de mort prononcées par les tribunaux militaires de zone occupée puis, à partir de septembre 1941, la désignation d'otages fusillés en représailles d'actions de la Résistance. Par le nombre de ses victimes, le Mont-Valérien fut le premier site d'exécution.

Des déportations ciblées et ponctuelles, sans jugement, concernant quelques dizaines de détenus seulement, ont lieu dès l'été 1940. Mais, à partir du printemps 1941, des personnes condamnées sont transférées plus régulièrement vers des prisons du Reich pour y purger leur peine. Les déportations sont alors le résultat des procédures judiciaires du MBF. Les convois

⁶⁰ Je renvoie à mon article, « Chronology of Repression and Persecution in Occupied France, 1940-44 » / « Répression et persécution en France occupée. Chronologie, 1940-1944 », *Online encyclopedia of mass violence*, www.massviolence.org, 2008.

de ce type de détenus, quelques dizaines à chaque fois, quittent Paris depuis la gare de l'Est. Ils sont parfois formés dans des villes de province.

À l'automne 1941, Hitler critique cette répression qu'il juge trop peu sévère, et il demande aux tribunaux de zone occupée de condamner plus rapidement et systématiquement à mort les prévenus, ou sinon à les déporter « dans le plus grand secret » vers le Reich. L'idée était de créer un effet de terreur particulièrement dissuasif, aussi puissant qu'une condamnation à mort. Cette nouvelle procédure est officiellement édictée début décembre 1941 dans le décret « NN » (dit « *Nacht und Nebel* », « Nuit et Brouillard »). Ses concepteurs ajoutèrent à la « volonté » initiale du Führer la remise du dossier judiciaire du détenu à un tribunal civil du Reich, en vue d'un jugement.

Les premiers convois de ces détenus « NN », de quelques dizaines de personnes à chaque fois, partent à partir de mai 1942 vers le camp spécial d'Hinzert et le ressort du tribunal de Cologne, où ils doivent être jugés. Les transports sont formés en gare de l'Est, à Paris.

Outre les exécutions d'otages, les représailles décidées à la suite d'attentats de la Résistance (notamment ceux des groupes armés communistes), entraînent également des déportations massives à partir de mars 1942. Elles facilitent le début de « l'évacuation des Juifs de France », puisque ce sont des otages juifs qui sont choisis en priorité : cinq convois de ces « otages juifs », mille à chaque fois environ, prennent ainsi la direction d'Auschwitz entre le 27 mars et le 28 juin 1942, depuis les gares de Compiègne, de Drancy-Le Bourget et des camps du Loiret. Le 6 juillet, c'est un transport de plus de 1 100 otages, communistes cette fois, qui quitte Compiègne pour Auschwitz. Plus aucun convoi d'otages n'est ensuite formé, les transports des Juifs de France étant désormais décidés par la Sipo-SD uniquement dans le cadre de la « solution finale », depuis les gares de Drancy-Le Bourget puis de Bobigny.

Ces représailles ont donc fait débiter la formation des convois massifs de déportation depuis la France occupée.

À partir de janvier 1943, la Sipo-SD répond à des programmes de déportation demandés par Berlin pour alimenter en main-d'œuvre servile les camps de concentration nazis. L'heure est alors à la guerre totale, et les détenus du système concentrationnaire nazi sont dorénavant utilisés à produire pour les besoins du Reich en guerre, jusqu'à leur épuisement. De janvier à juin 1943, six convois sont formés depuis le camp de Compiègne, déportant près de 7 000 personnes. À partir de septembre 1943 et jusqu'en janvier 1944, un nouveau programme de convois massifs doit « alimenter » cette fois le nouveau camp de Dora créé pour la production

des « armes secrètes » d'Hitler, les V1 et V2. Cette fois ce sont près de 9 300 victimes de la répression qui sont déportées. C'est de nouveau le camp de Compiègne qui sert de lieu de transit pour ces détenus. Celui de Romainville lui sert d'annexe.

Toutefois, notons que les détenus condamnés à purger leur peine en Allemagne et ceux classés dans la procédure « NN » continuent d'être déportés dans de plus petits convois, toujours formés en gare de l'Est, à Paris.

Signe supplémentaire de la complexité du dispositif de répression nazi, au printemps 1943, une autre forme de déportation avait vu le jour. Elle organise le départ des résistants considérés comme les plus dangereux dans de petits convois (de quelques dizaines de détenus à chaque fois), garantissant de bonnes conditions de sécurité. Le secret entourant ces départs pousse la Sipo-SD à donner à ces détenus le statut de « NN », même s'il n'est pas dans son intention de les juger dans le Reich, et même s'ils partent cette fois directement vers les camps de concentration. Ces convois sont formés dès la fin du mois de mars 1943 et le 1^{er} avril vers Mauthausen, en juillet vers Natzweiler, puis, à partir d'août, régulièrement vers le camp de transit de Sarrebruck Neue Bremm, d'où les détenus sont transférés à Buchenwald et à Mauthausen surtout. Ces convois particuliers, de nouveau constitués à la gare de l'Est à Paris, se poursuivent jusqu'au printemps 1944.

En mars 1944, après une interruption en février, les convois massifs des victimes de la répression reprennent. Ils se poursuivent jusqu'en août, toujours depuis Compiègne mais également depuis Paris. En effet, une réorganisation des centres de rassemblement des détenus à déporter est intervenue, décidée fin 1943 : Compiègne devient le camp de départ des seuls hommes victimes de la répression ; les femmes quittant dorénavant la France depuis le fort de Romainville. Par la même occasion, ce dernier devient un camp exclusivement féminin. Jusqu'en août 1944, 400 femmes y entrent en moyenne chaque mois. Elles arrivent de toute la France. Et, implacablement, d'avril à août 1944, plus de 2 300 sont déportées du fort vers Ravensbrück.

Or, c'est d'abord le « modèle » des convois massifs qui est retenu pour déporter ces femmes. Pour les organiser, les gares de voyageurs parisiennes n'étaient pas adaptées. C'est donc le « quai aux bestiaux » de la gare de Pantin qui est choisi. Sa situation relativement plus discrète, son raccordement aisé au réseau ferré de l'Est, sa proximité du camp de Romainville expliquent sans doute ce choix. Dans le cas des convois de la « solution finale », ce sont deux gares de banlieue qui avaient été choisies et sont successivement utilisées (Drancy-Le Bourget puis Bobigny) (fig. 7 et 8).

LES LIEUX DE LA PERSÉCUTION ET DE LA RÉPRESSION EN ÎLE-DE-FRANCE. UN RÔLE NATIONAL. été 1942-été 1944

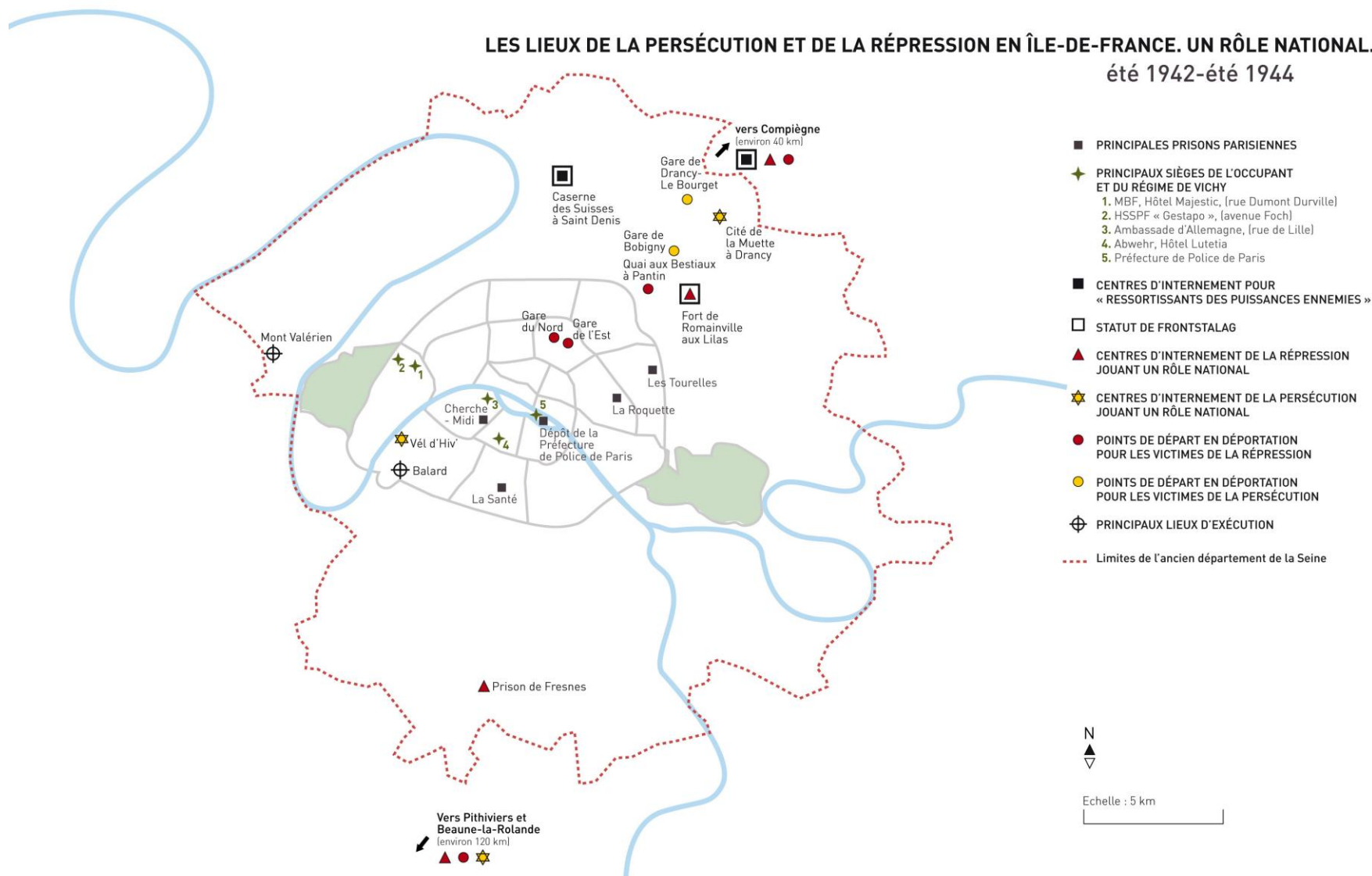


Figure 7. Les lieux de la persécution et de la répression en Île-de-France, été 1942-été 1944 ©Association Topographie de la Mémoire

GÉOGRAPHIE DE L'INTERNEMENT ET DE LA DÉPORTATION DANS LE NORD EST PARISIEN

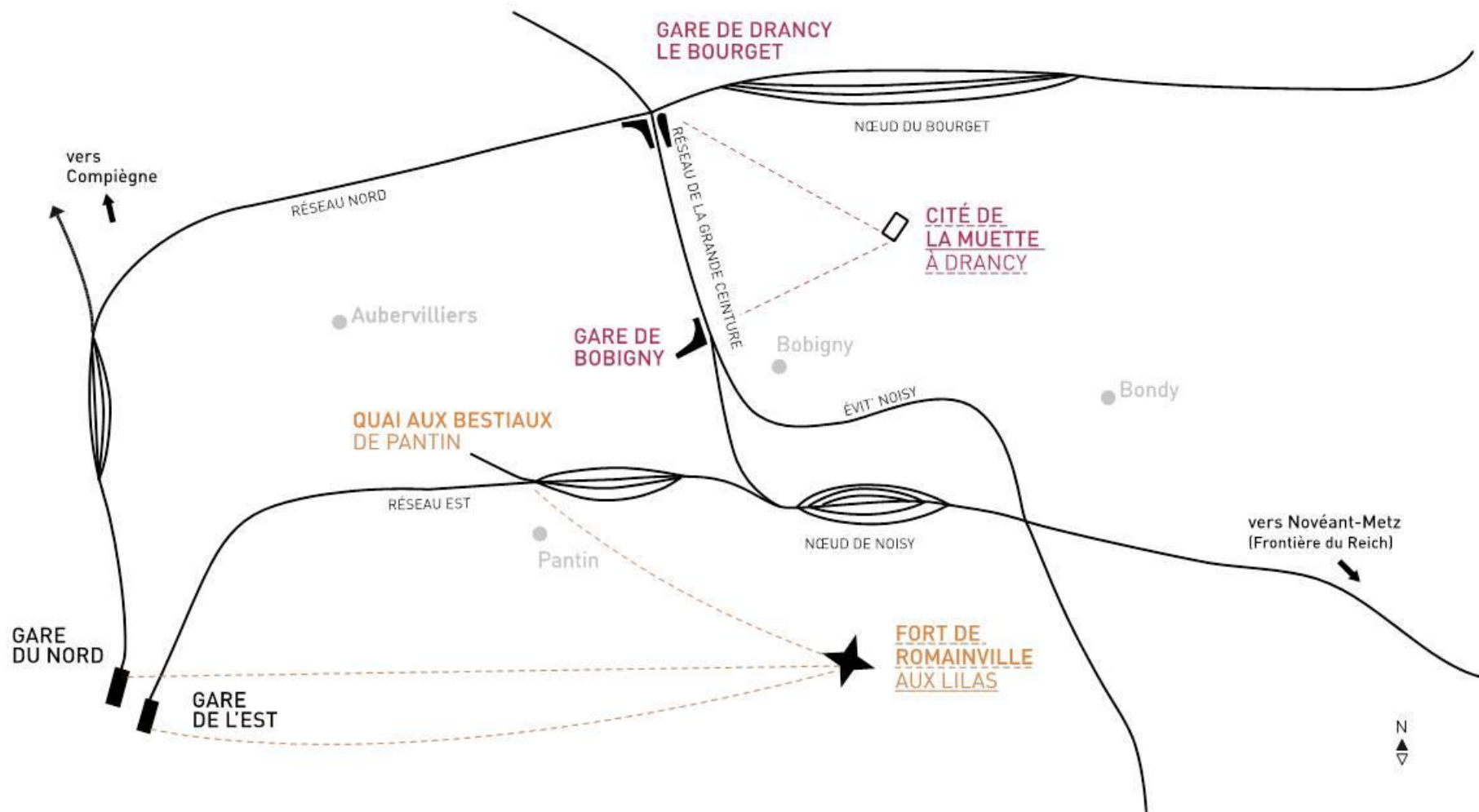


Figure 8. Géographie de l'internement et de la déportation dans le Nord-Est parisien © Association Topographie de la Mémoire

Deux convois importants de 400 puis de 530 déportées sont ainsi formés en gare de Pantin le 18 avril et le 13 mai 1944. Ils prennent la direction de Ravensbrück.

Mais ce choix de former des convois massifs, composés de wagons de marchandises, en gare de Pantin implique également de retenir au fort de Romainville, durant de longues semaines, un grand nombre de détenues. 700 femmes y arrivent en mai 1944, un maximum dans l'histoire du camp. Et, si le nombre moyen de détenus n'atteint pas les seuils de l'été 1943, lorsque le camp était mixte, c'est semble-t-il encore trop. Car, sans doute, la configuration des lieux et la faible garnison du camp ne permettent-elles pas une telle concentration. Aussi, le dispositif est-il rapidement modifié, mettant fin à la formation des convois en gare de Pantin.

À partir du 25 mai, les convois sont dorénavant formés en gare de l'Est, avec seulement quelques dizaines de déportées à chaque fois. Ils font halte à Sarrebruck, au camp de Neue Bremm, d'où quelques semaines plus tard les déportées sont transférées vers Ravensbrück dans d'autres transports. Ce nouveau dispositif permet des départs hebdomadaires depuis Paris, jusqu'à deux fois par semaine parfois. Les femmes séjournent donc moins longtemps au fort de Romainville. La logistique du camp et celle des départs s'en trouvent facilitées : la veille du départ, elles rejoignent des casemates, devant lesquelles les attendent tôt le lendemain des bus pour les conduire à la gare de l'Est. La montée dans les voitures de voyageurs offre la même garantie de sécurité. Le nombre de gardes est minimum. Au total, plus de 1 100 femmes sont ainsi déportées entre mi-mai et août 1944.

D'avril à août 1944, le fort de Romainville est donc devenu le point central de la déportation des femmes de France. Deux gares complètent ce réseau conduisant à Ravensbrück : d'abord celle de Pantin, puis la gare de l'Est à Paris.

Comme nous allons le voir, le dispositif des camps et des gares fonctionne jusqu'à la première semaine du mois d'août. Des convois massifs sont toujours formés à Compiègne ; d'autres plus petits en gare de l'Est à Paris pour les détenus condamnés par les tribunaux militaires, les « NN » et les femmes en détention de sécurité (*Schutzhaft*) dirigées vers Ravensbrück.

Sa géographie est centrée sur le réseau formé par le « Frontstalag 122 » (« F 122 »), entité administrative regroupant les camps de Compiègne-Royallieu et du fort de Romainville. Il faut y ajouter Fresnes qui devient, à partir de 1943, la prison de la « Gestapo », là où transitent un grand nombre de détenus considérés par les Allemands comme dangereux, souvent interrogés de nouveau par les services centraux de la police nazie après l'avoir été lors de leur arrestation. Cette importance explique, nous y reviendrons, que la grande majorité des déportés du 15 août 1944 en soient extraits.

Les gares de départ en déportation de ce dispositif sont celles de Compiègne et la gare de l'Est, à Paris. Mais, en avril-mai 1944, deux convois sont donc formés en gare de Pantin, dans le cadre de la déportation des femmes de France vers Ravensbrück, et elle n'est plus utilisée après cette date. Au moment de quitter la région parisienne, l'occupant se souviendra de son utilité comme substitut de la gare de l'Est.

Les deux convois partis de Pantin en avril et en mai 1944

C'est donc en avril et en mai 1944, à deux reprises, que le quai aux bestiaux de la gare de Pantin est utilisé comme point de départ en déportation. Les témoignages d'anciennes déportées de ces deux départs sont rares et ne font souvent que citer la gare, sans décrire l'évènement⁶¹. Les rares récits un peu plus précis rendent compte des embarquements dans les wagons à bestiaux, caractéristiques des convois massifs. Ainsi, pour le transport parti le 18 avril :

« Le départ [du fort de Romainville] se fit en cars jusqu'à la gare de Pantin où un long train de wagons à bestiaux nous était destiné. Chaque wagon comprenait quatre bancs et une tinette. Les quatre vasistas étaient garnis de fils de fer barbelés. On nous mit 60 par wagon et les portes furent fermées et plombées⁶². »

Les récits évoquent également l'état de la gare à la suite des récents bombardements alliés. Ainsi, celui de Simone Rohner, déportée le 13 mai :

« Après avoir suivi le boulevard circulaire, on arriva à la gare de triage de Pantin. Que de dégâts, les voies arrachées, les wagons n'étaient plus qu'un enchevêtrement de ferraille. Dans le brouhaha de la montée, nous pûmes rejoindre Lisette, Tonio, Henriette qui nous guettaient. Nous étions 65 par wagon. Celui où nous nous trouvions avait des banquettes de bois de chaque côté, ainsi qu'au milieu. Deux petites ouvertures grillagées de barbelés donnaient un peu d'air, une tinette était placée au centre. Après nous avoir comptées plusieurs fois, les portes furent cadennassées. [...] Il était environ 10 heures du matin, la journée se passa en manœuvre sur les voies. La chaleur devenait intense [...].

⁶¹ Par exemple celui d'Yvonne Jahan, MRDB, fonds Germaine Tillion. Certaines déportées, comme Roselyne Blonde, indiquent à tort qu'elles partirent de la gare de l'Est. Cf. *Les Jurassiens dans les camps de concentration*, FNDIRP, Lons-le-Saunier, Éd. Marque-Maillard, 1988.

⁶² Marguerite Lecoanet, témoignage au Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale, février 1953, AN, 72 AJ 334. Cf. aussi pour ce convoi du 18 avril les témoignages de Catherine Roux, *Triangle rouge*, Paris, Éditions France-Empire, 1968, p. 34-46 ; d'Irène Ottelard, transcription d'un témoignage au Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale, AN, 72 AJ 333 ; et de Madeleine Moreau-Tourrette, transcription d'extraits de son témoignage audio déposé à la FMD.

La Croix-Rouge française nous avait fait remettre avant le départ un colis. Nous n'avions guère faim, il faisait si chaud, mais malgré tout pour passer le temps, on se mit à manger. C'était de magnifiques colis : pain d'épices, biscuits, sucre, confiture, pâte de fruits. Rien de rafraîchissant... comme on peut le constater.

Enfin, vers 6 h. du soir, le train s'ébranla définitivement, un peu de fraîcheur nous fit du bien. Nous étions grimpées sur une banquette et dix têtes collées les unes aux autres contemplaient le paysage, la banlieue avec ses petites maisons fleuries puis bientôt, Château-Thierry, Dormans, Epernay⁶³. »

À la différence de ce qui se déroula pour le convoi du 15 août, où l'équipe de conduite (mécanicien et chauffeur) était sans doute allemande et les cheminots français absents de la gare, cette fois les témoignages attestent de la présence d'employés de la SNCF sur le site :

« Les employés de la SNCF nous regardent de loin, mais ne pourront, de toute la journée, s'approcher pour nous parler ou nous ravitailler en eau, car la police allemande est là, tout le long des wagons où nous sommes enfermées à 80 par wagon⁶⁴. »

Il est difficile de déterminer le nombre de wagons utilisés pour composer ces deux convois, l'entassement dans les wagons variant entre 60 et 80 selon les témoignages. Les recherches permettent par contre de cerner le groupe de ces femmes déportées.

Le convoi du 18 avril 1944

Au printemps 1944, lorsque ces deux convois sont formés, le fort de Romainville est donc devenu le camp des femmes de France déportées vers les camps de concentration. Elles y sont transférées en vue de ce départ : 224 femmes arrivent au fort en février 1944, 348 en mars, 292 en avril et 705 en mai 1944 ! Parmi elles beaucoup de militantes communistes livrées par le gouvernement de Vichy depuis surtout les centrales de Rennes et de Châlons-sur-Marne : elles arrivent par dizaines à Romainville.

Le convoi du 18 avril 1944 « permet » aux services allemands de faire partir un important nombre de ces femmes internées au fort. C'est le premier départ massif depuis l'important transport de femmes qui avait quitté Compiègne fin janvier 1944⁶⁵. Il succède toutefois à de plus petits convois, d'une cinquantaine de personnes à chaque fois, encore organisés sous le

⁶³ Simone Rohner, *En enfer, 9 février 1944 - 8 mai 1945*, Édité par l'association nationale des Croix de guerre et des Croix de la valeur militaire, Nice, Michel El Baze, 1988 (rédigé en 1945, au retour), p. 39-53. Pour ce convoi du 13 mai, lire aussi les témoignages d'Élodie Ringard, témoignage du 14 juin 1952 au Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale, AN, AJ 72 333 ; de Germaine Bonnafon, transcription du témoignage enregistré pour la FMD du 12 au 14 avril 2000 ; de Marguerite Eberentz, témoignage dans G. Morquin, *La Dordogne sous l'occupation allemande, 1940-1944, Déportations - fusillades*, CHDGM, p. 31-36.

⁶⁴ Gisèle Giraudeau, lettre à Thomas Fontaine du 20 février 2004.

⁶⁵ De près de mille femmes, dont Geneviève de Gaulle.

sigle « NN » (« *Nacht und Nebel* ») en mars et au début du mois d'avril, pour déporter les résistantes les plus lourdement « chargées ». Mais, mi-avril, lorsque la formation du convoi du 18 commence, plus question pour des services allemands qui anticipent déjà le débarquement allié en France, d'organiser ce type de petits départs. Au contraire, un grand nombre est réuni en un seul convoi : 401 femmes selon le chiffre déduit du registre du camp de Romainville, qui prennent directement le chemin de Ravensbrück.

Si on ne connaît pas encore près d'un tiers des motifs d'arrestation des femmes de ce transport, il n'est donc pas surprenant de constater que la majorité sont des résistantes : au moins 56 % sont des membres du PCF clandestin, de mouvements ou de réseaux, dont 21,7 % de communistes du fait des livraisons du gouvernement de Vichy. De plus, 6 % ont été arrêtées pour avoir aidé ces organisations ou pour des actes individuels anti-allemands.

Les communistes de ce convoi ont pour la plupart été appréhendées pour leurs activités au sein de la branche politique du PCF. Citons par exemple le cas de Marie Miry, responsable du FN-Femmes des Côtes du Nord, appréhendée à Guingamp le 5 août 1943 lors d'un vaste coup de filet de la police française. Beaucoup de ces femmes communistes ont été arrêtées par les policiers français, avant d'être présentées devant les juges des cours spéciales ou du tribunal d'État et condamnées à plusieurs années de prison. Ce sont donc en majorité des femmes sortant de plusieurs mois de détention dans les centrales françaises qui sont livrées aux autorités allemandes : 17 % de celles dont nous connaissons l'identité sont ainsi internées depuis 1941 (dont plus de la moitié avant même juin 1941 et l'entrée du PCF dans la « lutte armée »), plus de 30 % depuis 1942, alors qu'autant ont été arrêtées en 1943. Elles sont originaires de toute la France, y compris des deux départements du Nord et du Nord-Pas-de-Calais rattachés depuis 1940 au commandement militaire allemand de Bruxelles – dans ce cas, elles avaient été condamnées par la cour spéciale de Douai avant d'être transférées à la centrale de Rennes, puis, donc, livrées aux Allemands.

Les résistantes non communistes sont en majorité dans ce convoi : au moins 137 femmes, 34,2 %, dont beaucoup de membres de réseaux de la France Libre, de la « Résistance intérieure » ou liés aux services britanniques. Citons pour ce dernier cas la présence de Louise et Amanda Stassart, du réseau Comète, qui ont à leur actif le sauvetage de plusieurs dizaines d'aviateurs alliés. Des cadres aussi de la Résistance unifiée : dont Catherine Roux, adjointe du secrétaire national du NAP ; Jacqueline de Lorne d'Alincourt, chargée des services « courrier » et « logement » à la Délégation générale du Comité français de libération

nationale à partir de juin 1943⁶⁶ ; Solange Berthier, secrétaire d'André Boulloche, délégué militaire régional de Paris ; ou Marguerite Lecoanet, secrétaire du chef régional des MUR (Mouvements unis de Résistance) de Savoie.

En dehors de ces résistantes, largement majoritaires donc, une dizaine de femmes au moins arrêtées lors de rafles de représailles organisées par la police allemande, notamment après le meurtre d'un officier de la Gestapo en Côte d'Or, par un groupe FTP : Marie Bordet, Marie-Louise et Thérèse Lachot et Louise Lévêque sont ainsi arrêtées le 2 février 1944. Des femmes de ce convoi ont aussi étaient internées à la place de leur mari ou d'un membre de leur famille engagé dans la Résistance. Au total, 3 % l'ont été à la suite de ces mesures de représailles.

Notons enfin la présence de quelques prostituées, accusées d'avoir « contaminé le sang allemand », transférées au fort de Romainville depuis plusieurs prisons régionales lorsque celui-ci est devenu le camp de rassemblement des femmes de France à déporter (fig. 9).

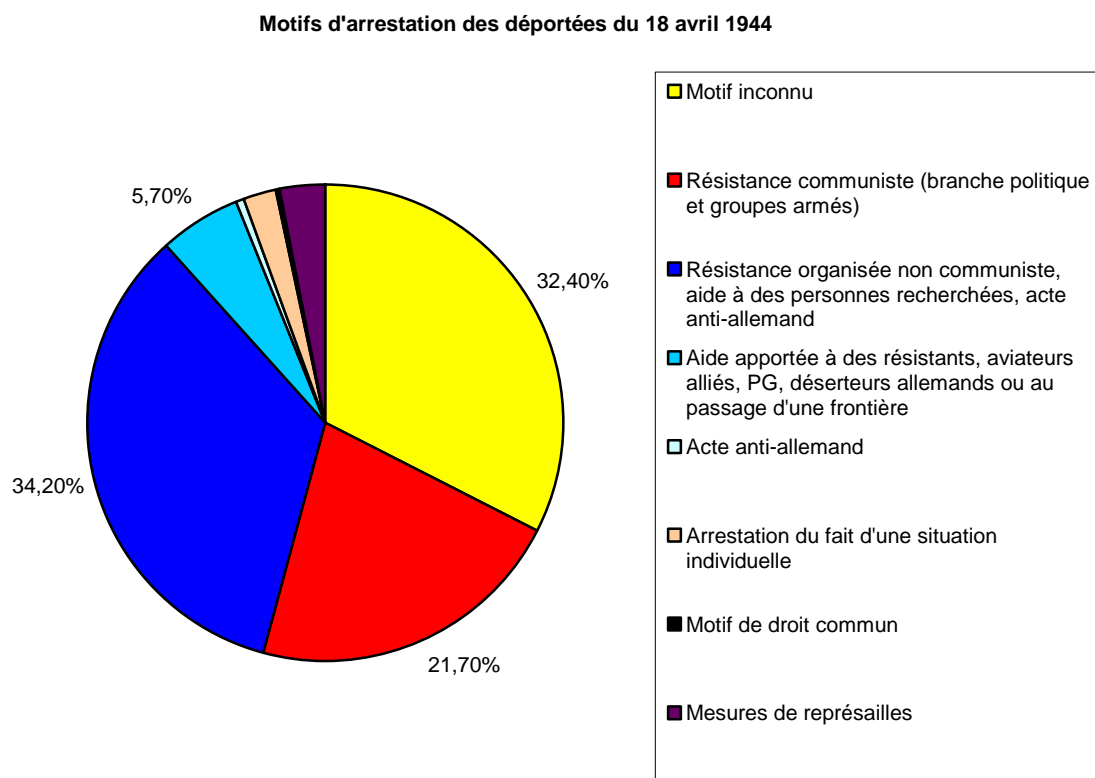


Figure 9. Motifs d'arrestation des déportées du 18 avril 1944. Graphique de l'auteur.

⁶⁶ Il laisse la place le 3 juin 1944 au Gouvernement provisoire de la République française (GPRF).

Le convoi du 13 mai 1944

Les arrivées de détenues au fort de Romainville ne diminuent pas après le départ du convoi du 18 avril, au contraire. Aussi, rapidement sans doute, les services de la Sipo-SD préparent le départ d'un nouveau transport, rendu d'autant plus indispensable qu'aucun petit convoi de détenues « NN » n'est plus formé.

La composition du convoi du 13 mai ne diffère pas beaucoup du précédent, même si les déportées sont plus nombreuses ce jour-là : 534 selon le chiffre déduit de l'analyse du registre du camp de Romainville, d'où toutes sont de nouveau extraites.

Nous ne connaissons pas encore un peu plus d'un quart des motifs d'arrestation de ces personnes. Mais, là encore, les résistantes constituent presque la totalité des autres⁶⁷ : plus de 64 % appartiennent à des organisations structurées et 6 % leur ont apporté de l'aide, ainsi qu'à des personnes recherchées (prisonniers de guerre, réfractaires au STO, aviateurs alliés, Juifs, etc.).

Parmi elles, les communistes sont cette fois plus nombreuses encore, toujours largement en provenance des centrales et prisons françaises. Au moins 110 étaient en détention depuis plus d'un an au moment du départ du convoi, la plupart même avant 1943, 24 au moins ayant été arrêtées avant juin 1941. Citons notamment les cas de Marguerite Badet, cadre de la résistance communiste de zone sud, arrêtée à Marseille en mars 1941, ou de Juliette Contier, compagne de Pierre Sépard⁶⁸, appréhendée en août 1941 et internée à Rennes depuis janvier 1942. La plupart de ces femmes ont donc été arrêtées pour leur activité de propagande au sein du PCF clandestin, comme Gisèle Fraud, agent de liaison de son frère responsable du FN en Loire-Inférieure.

Les résistantes non communistes, membres de différentes organisations de la Résistance intérieure et extérieure, sont au moins 173. Parmi elles, plusieurs cadres, dont Charlotte Serre de Combat, collaboratrice de son mari Charles, membre du CNR qui sera déporté à Dachau ; Augustine Berthod, de Libération-Sud, secrétaire du PC des MUR à Lyon ; ou encore Marie Pfister, qui coordonnait les bureaux de l'état-major de l'ORA dans le Sud-Ouest. De nouveau également, comme dans le convoi précédent, notons la forte présence de beaucoup de membres de réseaux de renseignements et d'évasion (fig. 10).

⁶⁷ Nous n'avons répertorié qu'une douzaine de femmes arrêtées à la suite de mesures de représailles de l'occupant, et sept femmes appréhendées pour un motif de droit commun.

⁶⁸ L'ancien secrétaire général du PCF, fusillé comme otage le 7 mars 1942.

Motifs d'arrestation des déportées du 13 mai 1944

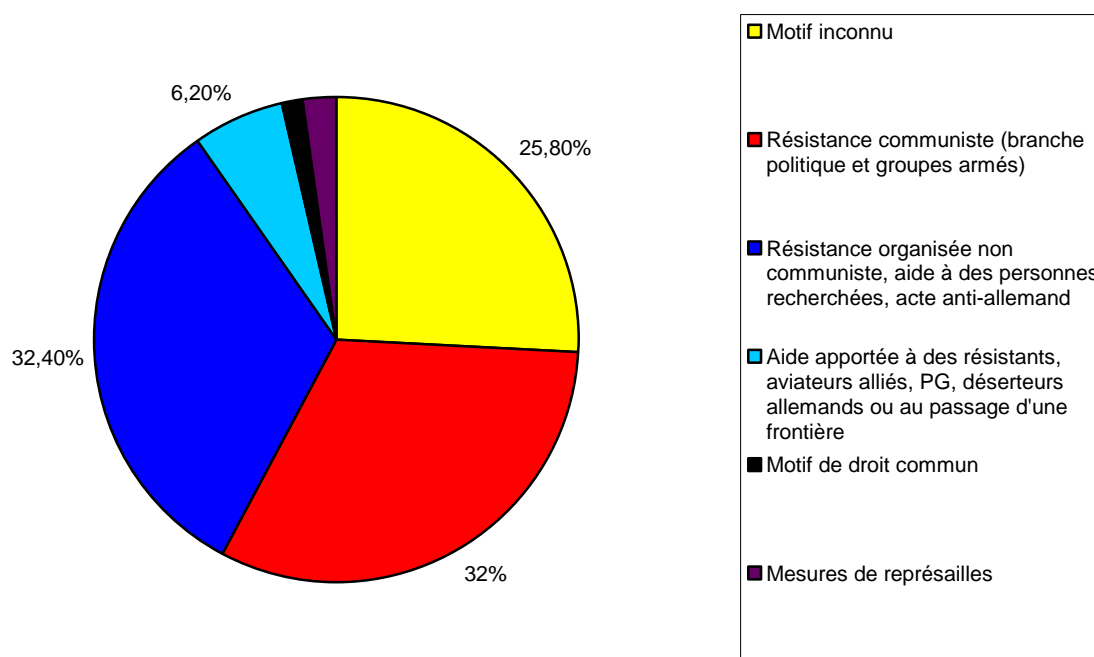


Figure 10. Motifs d'arrestation des déportées du 13 mai 1944. Graphique de l'auteur.

Conclusion : un système qui fonctionne jusqu'au début d'août 1944

Nous l'avons dit, le dispositif qui règle les déportations depuis la France occupée fonctionne en région parisienne jusqu'au tout début du mois d'août 1944. Toutefois, dès juillet, la difficulté des transferts vers Paris et vers Compiègne conduit parfois l'occupant à former des convois de déportation directement depuis de grandes villes de province. Nous y reviendrons car leur genèse illustre ce qui se déroulera le 15 août en gare de Pantin.

Mais, depuis le « F 122 », les procédures continuent d'être appliquées tant que les troupes alliées n'arrivent pas à percer le front de Normandie. Le 28 juillet, un nouveau convoi massif – après ceux du 18 juin et du 2 juillet vers Dachau, celui du 15 juillet vers Neuengamme – quitte Compiègne pour Hambourg et le camp de concentration de Neuengamme⁶⁹. Au total, plus de 7 400 déportés sont ainsi extraits de Royallieu entre la mi-juin et la fin juillet.

Depuis Paris, se poursuivent également les « petits convois » de déportés condamnés par des tribunaux militaires, de détenus « NN » à juger en Allemagne ou de femmes dirigées vers Ravensbrück. Dans le cas de ces dernières, les 3 et 4 août, respectivement 68 et 62 femmes

⁶⁹ FMD, *Livre-Mémorial des déportés arrêtés par mesure de répression*, ouvrage cité, tome 2, p. 1281-1282.

partent ainsi en voitures de voyageurs spécialement aménagées depuis la gare de l'Est⁷⁰. Un dernier convoi de détenus « NN » quitte cette dernière le 6 août, avec 61 hommes qui prennent la direction du camp de concentration de Natzweiler, d'où certains repartent ensuite pour être jugés⁷¹.

C'est le 31 juillet 1944 que les troupes alliées percent le front de Normandie à Avranches. Ce jour-là, le dernier grand convoi formé de détenus de Drancy quitte la gare de Bobigny pour Auschwitz-Birkenau, avec près de 1 300 Juifs, dont 330 enfants de moins de 18 ans. Mais la progression des armées de libération n'empêche pas le dispositif allemand de continuer à fonctionner une semaine encore. À partir du 8 août toutefois, des premiers signes de leur arrivée poussent l'occupant à commencer son départ et, par là même, celui, décidé à l'avance, de la plupart des détenus encore emprisonnés dans ses camps et prisons.

⁷⁰ *Ibid.*, tome 3, p. 37 et 43.

⁷¹ *Ibid.*, tome 3, p. 47.

Chapitre 3

Évacuer les derniers détenus politiques et résistants, « le commencement de la fin » Le convoi du 11 août 1944 parti de Pantin

Début août 1944, Paris. Pour les services policiers nazis en France occupée, il est évident que la partie est perdue. Aussi s'apprêtent-ils à quitter le territoire. À l'évidence, l'ordre de faire partir également la majorité des détenus encore présents dans les camps et prisons sous le contrôle de la Gestapo figure parmi les directives données pour organiser ce départ. Aucun service régional ne devra laisser derrière lui « ses » détenus, surtout les plus importants. C'est pourquoi, lorsque des transferts vers Paris et vers Compiègne furent devenus impossibles, il fut décidé de former des convois directement depuis plusieurs grandes villes de province : à Toulouse le 30 juillet, à Bordeaux le 9 août, à Lyon le 11. À Paris, c'est à Fresnes et au fort de Romainville que la grande majorité des détenus encore entre les mains de la Gestapo sont internés ; et c'est le 15 août que la plupart d'entre eux sont embarqués dans le grand convoi d'évacuation organisé en gare de Pantin.

Revenons aux jours qui le précèdent, c'est-à-dire au « commencement de la fin »⁷² de l'occupation et à l'évacuation des services allemands. Ils montrent d'abord l'organisation des cadres policiers nazis, qui font partir préalablement une partie des détenus qu'ils considèrent comme les plus dangereux. Ils dessinent aussi le moment où les procédures de déportation déjà décrites ne sont plus applicables, signe pour les Allemands qu'il est temps de mettre en œuvre le plan d'évacuation générale des lieux de détention. C'est le convoi du 11 août, qui devait initialement partir trois jours plus tôt, qui constitue ce tournant. Alors qu'il est formé à l'origine à la gare de l'Est, c'est de la gare de Pantin que les détenus qu'il doit déporter

⁷² Pour reprendre l'expression de Winston Churchill « Ce n'est pas la fin, ce n'est même pas le commencement de la fin mais c'est peut-être la fin du commencement », (discours du 10 novembre 1942).

partent finalement. Ce 11 août, après trois mois d'interruption, le site fut donc utilisé de nouveau pour un départ en déportation.

À travers ces deux éclairages successifs – une évacuation programmée avant d'être subie –, c'est en quelque sorte la « gestion de l'urgence » par la Sipo-SD que nous allons décrire ; celle-ci prenant même le temps de choisir les détenus qu'elle n'emène pas.

Les signes d'une évacuation anticipée

Le 4 août 1944, Joseph Placke, membre du service IV E de la Sipo-SD, est chargé par son supérieur, Hans Kieffer, de convoier deux grandes caisses d'archives en Allemagne⁷³. Beaucoup d'autres documents ont déjà été brûlés. La Gestapo commence son déménagement, méthodiquement.

Mais, pour la grande majorité des hommes de la Sipo-SD et de l'Abwehr, le véritable départ n'a toutefois lieu que le 17 août. Leurs deux principaux chefs, Karl Oberg et Helmut Knochen, ne quittent la capitale que le lendemain⁷⁴. Mais certains des hommes de la Sipo-SD sont employés dans de nouveaux commandos chargés de sécuriser les arrières de la ligne de front, dorénavant située à l'Est du territoire national.

Après un premier départ le 20, puis un retour, Otto Abetz, l'ambassadeur d'Allemagne, n'abandonne la rue de Lille que dans la nuit du 21 au 22 août⁷⁵.

Les collaborationnistes français avaient commencé à quitter Paris dès le 16 août⁷⁶. Pierre Laval et son gouvernement partent le 17 au soir, non sans avoir essayé de convaincre Edouard Herriot de participer à une improbable dernière combinaison politique. Ils arrivent à Belfort le 19, où le maréchal Pétain les rejoint le 21⁷⁷.

Durant ces dernières heures, les dirigeants nazis trouvent donc le temps d'organiser un dernier convoi de déportation, le plus important en nombre de détenus de toute l'Occupation. Et ils ne quittent définitivement la capitale que trois jours après son départ. Ils refusent au consul de Suède la possibilité de l'empêcher de partir, puis de l'arrêter. Une semaine auparavant, le 8 août, alors qu'un convoi « habituel » de détenues devant être dirigées vers le camp de

⁷³ Patrice Miannay, *Dictionnaire des agents doubles dans la Résistance*, Paris, Le Cherche Midi, 2005, p. 231 : « Sa mission accomplie, Placke rejoint Kieffer, le 28 août 1944, à la Cité universitaire de Nancy », là où les hommes de la Sipo-SD doivent opérer une halte dans leur retraite.

⁷⁴ Avec le dernier MBF, le général de la Luftwaffe Kitzinger, CDJC, CCCLXIV-2.

⁷⁵ Barbara Lambauer, *Otto Abetz et les Français ou l'envers de la collaboration*, Paris, Fayard, 2001, p. 639-640.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 638.

⁷⁷ *Ibid.*

Sarrebruck Neue Bremm ne put quitter la gare de l'Est, leurs services trouvèrent la solution de le faire partir de la gare de Pantin, trois jours plus tard. Toujours ce 8 août, ainsi que le 13, la « Gestapo » fit discrètement partir de Fresnes des résistants considérés comme particulièrement importants. L'enchaînement de ces faits démontre sans doute que, si un plan d'évacuation n'a pu être retrouvé, les responsables allemands ne se sont pas laissés surprendre. Cette volonté de déporter les derniers détenus encore sous leur contrôle, l'organisation qui l'accompagne, se traduiront en dernier lieu dans le choix des déportés du 15 août – et corrélativement dans le choix de ceux que la Gestapo n'emmène pas.

Les départs ciblés de résistants jugés dangereux

C'est « dans un wagon de chemin de fer ordinaire que trente-sept résistants sortis des lieux de détention parisiens de la Gestapo ont pris place le 8 août 1944 au départ de la gare de l'Est⁷⁸ ». Ils sont menottés sur leurs banquettes⁷⁹. Des femmes, membres du SOE britannique (*Special Operations Executive*) et du BCRA (Bureau central de renseignements et d'action), montent sans doute aussi dans le train, probablement dans une autre voiture que celle des hommes. Comme les convois déjà organisés sous le sigle « NN », celui-ci l'est sans doute discrètement, dans des conditions de sécurité optimales. L'importance des résistants qui partent ce jour-là oblige les Allemands à procéder ainsi. Mais, de ce fait, ce transport laissa peu de traces. Ainsi, si l'on connaît le nombre d'hommes déportés ce 8 août, celui des femmes demeure inconnu, leur présence même pouvant être mise en doute – certaines ayant pu partir finalement dans le convoi suivant, celui qui quitte la gare de Pantin le 11 août, mais qui fut initialement formé en gare de l'Est trois jours plus tôt. Deux hommes du transport, Forest Yéo Thomas et Henry Peulevé, aperçoivent des femmes prisonnières à la gare de l'Est. Stéphane Hessel les évoque aussi dans ses témoignages, rapidement toutefois⁸⁰. Surtout, dans ses souvenirs, Marie-Odile Marx, déportée le 11 août, distingue deux groupes : le sien et celui de sept résistantes particulièrement surveillées, arrivées de Fresnes avant elle et qu'elle voit à la

⁷⁸ Stéphane Hessel, *Danse avec le siècle*, Paris, Le Seuil, 1997, p. 83. C'est l'un des 37. Dans son livre d'entretiens avec Georges-Marc Benamou, *Les Premiers Résistants racontent*, Paris, Robert Laffont, p. 299-300, il précise qu'il y avait trois compartiments. Cf. aussi David Rousset, « La signification de l'affaire Dotkins-Hessel », *Les Temps modernes*, n°6 (1^{er} mars 1946), p. 1084-1088 ; précédé du témoignage de S. Hessel « entre leurs mains », p. 1069-1083 ; et la notice que j'ai écrite sur ce convoi dans le *Livre-Mémorial des déportés arrêtés par mesure de répression*, ouvrage cité, tome 3, p. 51-52.

⁷⁹ Dans son témoignage au Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale, Stéphane Hessel indique : « Ils furent mis dans un wagon cellulaire grillagé avec un couloir où se promenaient des soldats allemands de la Wehrmacht et un lieutenant. [...] Ils étaient 17 dans un espace sans banquette, mais assez large pour qu'ils puissent s'asseoir par terre ou même s'allonger, par roulement. On leur donna un peu de nourriture. » AN, 72 AJ 321, chemise A. III.

⁸⁰ « Il y avait aussi un groupe de vingt femmes, dont Violette Szabo morte à Ravensbrück », *ibid.*

gare de l'Est ce 8 août⁸¹. Ce sont les résistantes du SOE et du BCRA, considérées comme plus dangereuses, que les services allemands ont isolées, à l'instar des 37 hommes qui sont embarqués dans un wagon spécial. Il s'agit de Lilian Verua Rolfe, Violette Szabo, Denise Madeleine Block, et sans doute de Suzanne Boitte, Marie-Louise Cloarec, Jenny Djendi, Pierrette Louin, arrêtées après avoir été parachutées en France. Parmi les 37 hommes, on retrouve des dirigeants de réseaux, dont Jean Bouguennec pour Max Butler, Henri Frager pour Buckmaster, ou Stéphane Hessel pour le réseau Gréco. Près du quart ont été parachutés en France dans le cadre d'opérations spéciales pour les FFC (Forces Françaises Combattantes), le SOE, ou des réseaux dépendant de l'Angleterre. Les autres sont liés à des organisations de résistance, comme le réseau Pernod qui, en plus de ses activités de renseignement, prend en charge des clandestins et des évadés. Signe de leur importance, les départs de certains de leurs camarades, jugés par les Allemands comme moins déterminants, n'ont pas été accélérés. Ils partiront pour la plupart dans le convoi du 15 août⁸².

Le train met plusieurs heures pour arriver le lendemain à Sarrebruck Neue Bremm, de l'autre côté de la frontière. Les hommes sont ensuite transférés à Buchenwald où ils arrivent le 17 août. Signe de leur statut particulier, ils sont enfermés dans le *Block 17*, sans subir la quarantaine et dans le plus grand secret. Dès le début du mois de septembre, les nazis ont pris la décision de les exécuter. Le 9, Otto Storch, le chef du *Block 17*, reçoit de la *Politische Abteilung* (la Gestapo du camp), une liste des 37 déportés du transport, dont 16 noms sont rayés en rouge⁸³. Les 16 personnes concernées sont appelées le jour même à la porte du camp et pendues le lendemain. Parmi elles, les déportés de nationalité anglaise, canadienne et belge sont visiblement choisis en priorité. Quinze de leurs camarades sont exécutés entre le 5 et le 9 octobre ; six seulement étant sauvés grâce à des actions clandestines de détenus de Buchenwald⁸⁴.

Les femmes de ce convoi du 8 août furent dirigées vers Ravensbrück, où elles arrivent le 21 août pour les trois liées au SOE, le 2 septembre pour les quatre résistantes du BCRA. Toutes sont exécutées en janvier 1945⁸⁵.

⁸¹ MRDB, fonds Germaine Tillion, témoignage de Marie-Odile Marx, lettre à Anise Postel-Vinay, non datée.

⁸² Comme Jacques Brun et Jean-Pierre Couture, camarades de réseau de Stéphane Hessel.

⁸³ Otto Storch, ancien détenu du camp, a rédigé en 1945 un rapport essentiel pour la connaissance du sort de ces 37 résistants. L'article de Pierre Durand, « Du nouveau sur l'affaire des officiers du Block 17 », *Le Serment*, n° 270, en propose de larges extraits. Voir également son livre, *La Résistance des Français à Buchenwald et à Dora*, Paris, Messidor, 1991.

⁸⁴ Stéphane Hessel, qui change ainsi d'identité au camp, est notamment sauvé.

⁸⁵ Notons qu'Eileen Mary Nearne, autre résistante du SOE parachutée, arrêtée en pleine émission radio, ne fut pas identifiée par les services de la Gestapo : tout au long de sa déportation, elle demeura « Jacqueline du Tertre ». Déportée le 15 août, elle revient de déportation. MRDB, fonds Germaine Tillion.

Ces assassinats confirment la qualité des résistants déportés le 8 août depuis la gare de l'Est, et l'importance que leur accordaient les services allemands. Si l'imminence de la libération de Paris joua évidemment dans leur départ, qui n'avait visiblement pas été prévu aussi rapidement, cette déportation fut préparée et la composition de ce convoi précisément choisie. Cette caractéristique, que l'on ne s'attendait peut-être pas à trouver dans ces départs des ultimes jours de l'Occupation, est aussi celle des derniers convois formés par les services allemands alors qu'ils évacuent Paris : ceux du 11 et du 15 août partis de la gare de Pantin, selon des procédures bien établies.

Mais d'autres départs « ciblés » sont réalisés par les Allemands avant le 15 août, qui concernent d'autres détenus de Fresnes.

Ainsi, le 13 août, 22 membres de réseaux de renseignements (notamment Mithridate et Arc-en-Ciel) sont extraits de la prison et partent en camion vers Bruxelles. Ils ont été demandés par les services du tribunal du « 65^e corps d'armée pour les actions spéciales » (*LXV. Armeekorps zur besonderen Verwendung*). Celui-ci avait été affecté début 1944 en France – initialement à Arras –, pour protéger les projets d'installation des « armes spéciales », en particulier les constructions destinées au tir ou au stockage des fusées. Indépendant des commandements militaires de Paris et de Bruxelles, il a l'autorisation de juger lui-même « ses » détenus. Ces déportés du 13 août, arrêtés alors qu'ils fournissaient des renseignements ou pour des actions de sabotage des armes spéciales, en faisaient partie⁸⁶.

Le 15 août, alors même que l'essentiel des détenus de Fresnes était évacué vers la gare de Pantin pour former le dernier grand convoi de la région parisienne, 24 résistants étaient transférés à Bruxelles, où siégeait dorénavant le tribunal du 65^e Corps d'armée. Parmi eux, Aline Favaiiller secrétaire du chef du réseau Cohors-Asturien, arrêtée en possession de documents indiquant l'emplacement des rampes de V1 et des dépôts d'armes dans la Manche, l'Orne, le Calvados et la Seine-Inférieure ; ou Claude François, membre du BCRA, arrêté en mission dans la Somme au moment où il vérifiait les effets d'un bombardement RAF sur une rampe de lancement V1⁸⁷.

La conclusion est la même que pour le convoi de Stéphane Hessel du 8 août : il est clair que les Allemands n'évacuent pas n'importe comment les prisons et les camps de la région parisienne. Cela est vrai quand ils ont encore un peu de temps pour le faire, à la fin de la première semaine d'août, ou quand a déjà sonné pour eux l'heure du départ.

⁸⁶ Cf. Laurent Thiery, « La répression allemande dans le Nord – Pas-de-Calais, "zone rattachée" au *Militärbefehlshaber in Belgien und Nordfrankreich* (1940 – 1944) », thèse de doctorat Lille Nord de France, 2011, p. 443-482. C'est cette compétence du 65^e corps d'armée qui explique aussi le transfert et l'exécution à Arras de Jean Cavaillès.

⁸⁷ *Ibid.*, p. 480.

Autre signe de cette évacuation programmée, le refus signifié au consul de Suède, Raoul Nordling, de libérer les derniers détenus.

Le refus signifié au consul de Suède

« Pendant tous ces jours qui précédèrent l'effondrement final, au mois d'août, je n'avais en tête qu'une seule pensée : quel sort allait être réservé aux détenus politiques lorsque les Allemands seraient forcés d'abandonner Paris ? Il restait plus de 10 000 prisonniers politiques à Paris et dans les environs⁸⁸. »

Ce constat inquiet est celui du consul de Suède en France, Raoul Nordling. Il l'établit avant le départ du convoi du 15 août et l'évacuation de la majorité des hommes et des femmes détenus dans les prisons parisiennes, principalement à Fresnes et à Romainville. Le consul de Suède était intervenu le 6 août auprès de l'Ambassade d'Allemagne au sujet d'un Argentin détenu à Fresnes. À ce moment, le massacre de 70 détenus de la prison de Caen, le 6 juin 1944, est dans toutes les têtes : « Il était à craindre », expliquera ensuite Nordling, « étant donné la rapidité du déroulement des opérations militaires, que les Allemands ne fassent comme à Caen un massacre des détenus qu'ils ne pouvaient déporter »⁸⁹. Le consul de Suède entreprend alors de multiples démarches pour libérer les internés de la région parisienne.

Il engage les négociations le 8 août en se rendant d'abord chez l'ambassadeur d'Allemagne, Otto Abetz. Il plaide pour une libération rapide des détenus, avec en garantie le placement de ces résistants sous l'égide de la Croix-Rouge ou d'un pays neutre, pour qu'ils ne puissent nuire à la retraite des troupes allemandes⁹⁰. Le 10 août, il fait parvenir à Abetz une note écrite résumant ses propositions. Mais, le 11, Abetz lui oppose une fin de non-recevoir et le renvoie vers le général Oberg, chef des services policiers en France occupée et représentant des SS à Paris. L'ambassadeur lui annonce toutefois qu'il a délégué son conseiller Hoffmann pour suivre la question des prisonniers politiques⁹¹. Ajoutons que Nordling est également en contact avec Emil Bender, un membre de l'Abwehr, qui accepte de l'aider.

⁸⁸ Raoul Nordling, avec la collaboration de Victor Vinde, *Sauver Paris. Mémoires du consul de Suède (1905-1944)*, édition présentée et annotée par Fabrice Virgili, IHTP-CNRS, Complexe, Paris, 2002, p. 80. Ce chiffre de 10 000 détenus est exagéré, nous y reviendrons.

⁸⁹ Raoul Nordling, allocution devant l'Académie de Versailles, dans André Desfeuilles, *Le Consul général de Suède. Raoul Nordling et la Libération de Paris (août 1944)*, Paris, Institut Tessin, 1946, p. 5-16, p. 9.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 8-10.

⁹¹ *Ibid.*, p. 8.

Comprenant que la négociation serait très difficile, Raoul Nordling cherche d'autres soutiens. Il informe notamment René Naville, le secrétaire de légation du consulat de Suisse à Paris, le cardinal Suhard, l'archevêque de Paris, et Pierre Laval, le chef du gouvernement de Vichy installé depuis peu à l'hôtel Matignon. Mais il ne réussit à voir ce dernier que le 14 août en fin de matinée. Il rencontre également Alexandre Parodi, délégué clandestin du gouvernement d'Alger, pour lui demander de ne pas attaquer les prisons parisiennes en cas d'accord avec les Allemands. Les gardes allemands resteraient sur place pour surveiller des détenus placés sous le contrôle de la Croix-Rouge⁹².

Mais Oberg oppose lui aussi une fin de non-recevoir aux propositions de Nordling. L'évacuation des derniers détenus sera implacable.

Le consul de Suède plaide alors pour que les conditions de leur départ en déportation soient améliorées. Après des différents interlocuteurs qu'il sollicite, il demande que les wagons « à bestiaux » ne soient pas surchargés. Mais ce n'est que dans la soirée du 15 août, à 21 h 30, dans le bureau d'Abetz, lors d'une réunion à laquelle Pierre Laval participe également, qu'il apprend que les services policiers nazis ont pris des mesures pour faire partir des wagons ne contenant pas plus de « 70 à 80 prisonniers, un wagon réservé aux malades [étant] accroché à chaque train ». Par ailleurs, la Croix-Rouge avait été autorisée à distribuer des vivres aux détenus avant le départ⁹³. Au moment où Nordling quitte le bureau d'Abetz, le convoi de Pantin s'apprête à partir.

Le dernier acte de l'évacuation programmée quelques jours plus tôt est alors en train de se jouer sur le quai aux bestiaux de la gare de Pantin.

Le recours à la gare de Pantin, comme dernier lieu de départ des « détenus politiques »

Le 8 août, comme à l'accoutumée, comme lors des départs précédents des 3 et 4 août, des autobus emmènent à la gare de l'Est les femmes jusque-là détenues au fort de Romainville, dont la déportation à Ravensbrück avait été décidée par les services de la Sipo-SD.

Les 78 femmes qui composent ce transport étaient toutes arrivées au fort entre le 2 et le 4 août, signe du fonctionnement habituel du dispositif de répression. La lettre de Marinette

⁹² *Ibid.* et Raoul Nordling, *Sauver Paris*, ouvrage cité, p. 85-86.

⁹³ Raoul Nordling, allocution, p. 10, et *Sauver Paris*, ouvrage cité, p. 94.

Dambugant, sans doute jetée du bus à sa sortie du fort, témoigne de ce fonctionnement encore inchangé :

« Le 7 août 1944. Tout va très bien. Je suis partie de Fresnes le 3 août et depuis je suis à Romainville où c'est la vie de château. D'ordinaire, on est ici seulement de passage, avant d'aller dans un autre camp. De toute façon, il n'y a pas à s'inquiéter pour moi. Santé très bonne, et moral d'autant meilleur qu'on a ici les dernières nouvelles. Même si je dois faire un séjour ailleurs, je suis prête. Je voudrais n'avoir pas lieu de m'inquiéter plus pour nos amis que pour moi. Partout on peut vivre avec espoir et trouver des gens épatants, et c'est la seule chose qui compte. Je pense beaucoup à nos amis, je leur envoie ma plus grande affection. Marinette. »

Le jour du départ, Marinette Dambugant ajoute : « 8 août. Je pars pour l'Alsace [en fait Sarrebruck]. À bientôt. Prière à la personne qui trouvera ce mot de bien vouloir l'envoyer. De la part d'une prisonnière politique. Merci infiniment⁹⁴. »

Changement de gare

Mais ces femmes ne partent finalement pas de la gare de l'Est ce 8 août. Elles ont peut-être dû laisser leur voiture aux 37 hommes partis le même jour, déjà évoqués ; à moins qu'un problème logistique ne soit venu perturber les plans des services allemands. Les prisonnières patientent d'abord de longues heures, sans nouvelles, dans les wagons surveillés stationnés en gare de l'Est dans lesquels elles étaient montées. Il est ensuite possible que les débuts de la grève des cheminots, déclenchée le 10 août, retardent encore plus leur départ.

Puisque celui-ci devient semble-t-il impossible depuis la gare de l'Est, c'est celle de Pantin qui est alors choisie, en particulier son « quai aux bestiaux », facilement accessible en camion et autobus, et directement relié au nœud ferroviaire de Noisy-le-Sec. Le souvenir de l'organisation des deux convois d'avril-mai 1944 a sans doute joué un rôle dans ce choix.

Les détenues y sont donc transférées. Les services policiers nazis en profitent pour ajouter à ces femmes extraites initialement de Romainville une vingtaine de prisonnières de Fresnes. Toutes sont installées dans des voitures de voyageurs aux fenêtres grillagées « tout à fait confortables » se souvient Madeleine Aylmer-Roubenne : « nous pouvions même aller dans le

⁹⁴ Musée de la Résistance Nationale (MRN), série Déportation, carton 29 *bis*. Professeur de philosophie à Paris, Marinette Dambugant avait été arrêtée en novembre 1943 pour avoir hébergé un aviateur allié quelques mois plus tôt.

couloir – le dernier goût de la liberté ! Tout juste si nous ne disposions pas d'un wagon restaurant. Nous affichions une belle tranquillité⁹⁵. »

Elles partent donc dans des conditions proches de celles des convois précédents de femmes, organisés depuis la fin mai, mais depuis Pantin. Le départ du convoi a finalement lieu le 11 août, dans la soirée.

Le rôle de la grève des cheminots

Après le déclenchement de la grève des cheminots le 10 août, progressivement, tous les dépôts de la région parisienne débrayent⁹⁶. Les agents de la SNCF sont au moins 650 au dépôt de Bobigny et 1 800 à Noisy-le-Sec, en comptant le personnel des ateliers⁹⁷. Mais, comme le note Christian Chevandier, « il n'y a pas eu véritablement de confrontation avec les Allemands, toujours en force à Paris et encore décidés à tenir la ville »⁹⁸. Aussi le travail reprend-il dès le 10 août au soir. Mais il est ensuite régulièrement interrompu par des mouvements de grève plus ou moins suivis selon les dépôts. Si les Allemands prennent des otages pour inciter les cheminots à travailler, la plupart des dépôts sont paralysés le 11 août. À Pantin, le 12, le personnel est en effectif réduit⁹⁹. Le 13 août, la SNCF décide de fermer dépôts et ateliers, en ne maintenant que des permanences pour assurer un trafic résiduel.

Dès lors, il est probable que les services nazis fassent venir des locomotives en état de fonctionner et, surtout, des cheminots allemands pour conduire les derniers trains qu'ils souhaitent voir partir. Cela n'empêche évidemment pas la réquisition du personnel français. Et cela dès le convoi de femmes du 8 août qui part donc finalement de la gare de Pantin le 11 août.

Cette répartition des rôles est quasiment certaine pour le convoi du 15 août, le dernier. La veille, à Pantin, un tiers des cheminots du service de réparation du matériel est en grève¹⁰⁰. Au total, le 15 août, « la proportion des grévistes est évaluée par la direction à 60 % du personnel.

⁹⁵ Madeleine Aylmer-Roubenne, *J'ai donné la vie dans un camp de la mort. Le douloureux secret d'une naissance à Ravensbrück*, Paris, Jean-Claude Lattès, 1997, p. 37 de l'édition de poche, coll. « J'ai lu ». Elle fait partie du groupe arrivé de la prison de Fresnes.

⁹⁶ Philippe Buton, *La Joie douloureuse. La Libération de la France*, Bruxelles, Complexe, 2004, p. 87. Cf. aussi Paul Durand, *La SNCF pendant la guerre. Sa résistance à l'Occupant*, Paris, PUF, 1968 et Christian Bachelier, « La SNCF sous l'Occupation allemande, 1940-1944 », rapport documentaire, 1996, 914 p., en ligne, www.ahicf.com.

⁹⁷ Christian Chevandier, *Cheminots en grève ou la construction d'une identité (1848-2001)*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2002, p. 209.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 210.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 212.

¹⁰⁰ Pierre Gernez, dossier sur la libération de Pantin, *Canal*, septembre 1994.

[...] Les trains des grandes lignes, puis ceux de banlieue cessent de circuler, à l'exception des trains allemands, conduits par des équipes allemandes »¹⁰¹.

S'ajoutent les bombardements alliés qui s'intensifient sur ces nœuds de communication que sont les gares : « 300 trains sont garés sur l'Est [le réseau dont la gare de l'Est est la tête] où les coupures sont archi-nombreuses ; bombardements, explosion d'un train de munitions, sabotages ont tronçonné à l'extrême le réseau¹⁰². » Dans ce contexte, le choix de Pantin apparaît logique ; le site est plus pratique et sur la grande ligne de l'Est¹⁰³.

Ce n'est que le 18 août que « les gares parisiennes sont désertes » et que « le trafic tombe à zéro »¹⁰⁴.

Les conclusions tirées par les services allemands

Après le départ du 11 août, il semble clair pour les services allemands, désireux de déporter une grande partie de leurs derniers détenus, que c'est aussi depuis ce quai aux bestiaux de Pantin que se fera un départ. Le contexte des débuts de la libération de Paris les oblige à réunir ces détenus en un seul et dernier convoi. Les convois discrets et sécurisés de quelques dizaines de détenus depuis la gare de l'Est ne sont plus possibles. Plus question non plus de garantir la stricte séparation des hommes et des femmes dans des transports séparés, comme c'était le cas jusque-là. Enfin, le recours à des cheminots allemands semble de plus en plus indispensable. Leur nombre a beaucoup augmenté depuis le débarquement et la reprise des opérations sur le front ouest¹⁰⁵.

¹⁰¹ Henri Michel, *Paris Résistant*, Paris, Albin Michel, 1982, p. 309.

¹⁰² Paul Durand, *La SNCF pendant la guerre*, ouvrage cité, p. 548.

¹⁰³ Sur le site ferroviaire de Pantin, cf. Guillaume Kozubski, rapport cité. Le quai est décrit dans la notice n° 5, p. 65-73 : « La zone du quai aux bestiaux occupe une longue bande de terrain orientée nord-ouest – sud-est d'une longueur d'environ 730 mètres et de 20 à 50 mètres environ de largeur, parallèlement à la rue Cartier-Bresson. Cette zone est essentiellement occupée par le quai auquel on accède par deux rampes d'accès débouchant au Nord-Ouest au niveau du 44 rue Denis-Papin et au Sud-Est au 100 rue Cartier-Bresson. »

¹⁰⁴ Christian Bachelier, « La SNCF sous l'Occupation allemande, 1940-1944 », rapport documentaire, 1996, 914 p., en ligne, www.ahicf.com.

¹⁰⁵ Alfred Gottwaldt, « Les cheminots allemands pendant l'Occupation en France de 1940 à 1944 », dans *Une entreprise publique dans la guerre, la SNCF, 1939-1945*, Paris PUF, 2001, p. 175-194.

La composition du convoi du 11 août

Comme pour la plupart des autres convois de déportation, la liste de départ de ce transport n'a pu être retrouvée. Mais l'étude des parcours des déportées qui le composent montre que trois listes intermédiaires la structurent.

La première est composée de 31 noms de détenues amenées à Romainville les 2 et 3 août par les services parisiens de la Gestapo. Arrêtées entre mars et juin 1944 pour l'essentiel, dans le département de la Seine, ces résistantes principalement du mouvement Libération-Nord ou du réseau Centurie venaient d'être classées dans la catégorie « détention de sécurité » (*Schutzhaft*) et étaient ainsi dorénavant « déportables » sans jugement¹⁰⁶.

La deuxième liste est constituée à partir des dossiers d'arrestation de 13 femmes amenées au fort le 4 août par l'antenne de Vichy de la Sipo-SD. La composition de ce groupe est plus variée : les résistantes issues de mouvements et de réseaux organisés sont cette fois en minorité, la majorité étant des femmes arrêtées au cours d'opérations de représailles menées par les Allemands après l'attaque de leurs troupes par des maquisards, notamment à Saint-Flour, dans le Cantal, ou à Bourg-Lastic, dans le Puy-de-Dôme.

Toutefois, à ce moment de la constitution du convoi, les services policiers nazis avaient à leur disposition un peu plus d'une cinquantaine d'autres femmes. Dans les trois jours qui suivent, 42 autres arrivent encore à Romainville, en provenance des antennes régionales de la Sipo-SD d'Orléans, de Montpellier et de Dijon, et sept depuis Paris : aucune ne voit son nom inscrit sur la liste du transport.

La troisième liste intermédiaire est donc composée d'un groupe arrivé au fort de Romainville la veille du départ, le 7 août, en provenance de la prison française de La Roquette. Les 34 femmes qui le composent ont toutes été arrêtées par la police ou la gendarmerie françaises, principalement dans le département de la Seine, au moins depuis deux mois, mais parfois depuis plus d'un an. Il s'agit de militantes du PCF clandestin, principalement de sa branche politique : beaucoup ont été arrêtées alors qu'elles distribuaient des tracts et des journaux

¹⁰⁶ Parmi elles Yvette Gouineau, membre du mouvement Résistance et du Comité d'action contre la Déportation [du travail] ; Hélène Roederer de Défense de la France, et Marie-Louise Antelme, agent de liaison du mouvement de François Mitterrand, le MNPGD (Mouvement national des prisonniers de guerre et déportés), où résista également son frère Robert Antelme qui, à son retour de Buchenwald, écrit sans doute l'un des plus beaux textes sur les camps de concentration et ce qu'ils représentent, *L'Espèce humaine*, Paris, Gallimard, 1947.

appelant à la lutte, ou au cours d'une mission de liaison. Renée Perrin était une des dactylos du service technique national des FUJP (Forces unies de la jeunesse patriotique) ; Yvonne Maillet est arrêtée rue Picpus, à Paris, alors qu'elle se présentait dans un dépôt clandestin du parti ; Blanche Gourdin avait, elle, déjà perdu son mari fusillé le 21 septembre 1942 avec d'autres camarades de Romainville, également pour son activité communiste. Certaines, comme Jeannine Lambert ou Fernande Montréer, appointées par le Parti, sont arrêtées par les services de la brigade spéciale n°2 de la préfecture de Police, qui traquent davantage les groupes armés communistes. Aucune n'a été jugée devant une cour spéciale française ou le tribunal d'État. Toutes étaient à la Roquette dans le cadre d'une procédure d'internement administratif, après une inculpation pour une infraction au décret-loi de septembre 1939. Ces caractéristiques font qu'elles entrent parfaitement dans le cadre des remises de détenus aux services allemands, déjà effectuées depuis le printemps par le gouvernement de Vichy.

À l'instar de leurs camarades de Rennes ou de Châlons-sur-Marne, pour beaucoup déjà parties dans les deux convois de Pantin d'avril-mai, elles sont donc livrées pour être déportées. Avenue Foch, au BdS¹⁰⁷, cette opération a été appelée *Frühlingswind*, « Vent de printemps »¹⁰⁸. On retrouve ce nom de code sur le registre de Romainville. Avec elles se termine la liste des personnes transportées, qui comprend finalement 78 noms.

Du fait du départ retardé, les services allemands décident d'ajouter à cette liste les noms d'une vingtaine de détenues de Fresnes, portant le total du nombre de déportés à près de cent. Il s'agit surtout de résistantes, comme Françoise Berger, libraire de Nancy, dont la boutique servait de point de rendez-vous à nombre de cadres départementaux.

Au total, le convoi est majoritairement composé de résistantes, au moins à 55 %.

¹⁰⁷ Befehlshaber der Sicherpolizei und des Sicherheitsdienst (commandant de la police de sûreté et du service de sécurité), dirigé par Helmut Knochen. Voir plus haut.

¹⁰⁸ Une expression souvent utilisée à tort pour caractériser beaucoup de départs en déportation, y compris ceux de la « solution finale ».

Conclusion : l'attente et le faux espoir des derniers détenus

Pour la plupart des détenus de la Gestapo, depuis plusieurs semaines, la déportation était l'horizon inéluctable. Les départs de Fresnes et de Romainville du 8 août ne modifient évidemment pas leur inquiétude à ce sujet. Mais les jours qui suivent laissent toutefois naître un espoir, celui de ne pas partir et d'être libéré grâce à l'avancée des troupes alliées et à la libération de Paris.

Aux Lilas, les préparatifs de ce qui semble être un départ de la garnison allemande du fort de Romainville, bien visibles, laissent par exemple les détenues dans l'incertitude. Ces agissements de l'administration du fort génèrent tour à tour espoirs de libération et inquiétudes d'un départ. Un an plus tard, à son retour de Ravensbrück, Wanda Carliez Lambert de Loulay se rappelait que beaucoup croyaient à une libération « au bruit exaltant du canon »¹⁰⁹. Germaine Huard raconte qu'elle vivait dans cette « espèce de certitude » qu'elle ne partirait pas¹¹⁰. Les détenues voyaient l'administration allemande déménager et des camions partir chargés de papiers, de « caisses de vaisselle, meubles et même piano »¹¹¹. L'hypothèse d'un départ s'éloignait d'autant : « Nous vivions sur la pensée que les voies étaient détruites, qu'aucun train ne circulait plus » note encore Wanda Carliez Lambert de Loulay¹¹². Pourtant, le 13 août au matin, « coup de théâtre. On nous rassemble dans la cour, pour un fastidieux appel. Puis [on] nous annonce : "Préparez-vous. Vous partez" »¹¹³. Mais les autobus n'arrivent pas et, le soir venu, les paquets vite préparés sont défaits. Le lendemain matin, le 14 août, nouvel appel pour une nouvelle annonce de départ, finalement lui aussi suspendu quelques heures plus tard. Ce temps gagné nourrit l'espérance et, ce soir-là, « le camp entier s'endort [...] dans un sentiment d'allégresse »¹¹⁴. D'autant plus que le lendemain était pour beaucoup de détenues jour de salut, avec la perspective de la messe du 15 août, prévue de longue date et autorisée par l'administration du fort en milieu de matinée : « Les catholiques, privés de tout secours religieux attendaient cette communion avec une ardeur de premiers chrétiens, les autres escomptaient une distraction¹¹⁵. » Mais c'est l'événement longtemps redouté qui survint.

¹⁰⁹ Wanda Andrée Carliez Lambert de Loulay, *Déportée 50440*, Paris, André Bonne, 1945, p. 50.

¹¹⁰ AN, 72 AJ 333, témoignage pour le Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale.

¹¹¹ *Ibid.*

¹¹² Wanda Andrée Carliez Lambert de Loulay, ouvrage cité, p. 50.

¹¹³ *Ibid.*

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 53.

¹¹⁵ AN, 72 AJ 333, témoignage de Germaine Huard au Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale.

Chapitre 4

La formation et le départ du convoi du 15 août 1944

« Mardi 15 août. Le temps d'abord très beau tourne à l'orage qui éclate dans la nuit¹¹⁶. » Au fort de Romainville, sous le soleil du matin, c'est une nouvelle annonce de départ qui surprend les détenues peu après leur réveil. À l'heure de la messe, à la place du rassemblement dans la cour, c'est le transfert vers les casemates qui est décidé par l'administration du fort, signe d'un départ imminent. Les femmes font de nouveau leurs bagages, rendent les couvertures, les gobelets et reçoivent un colis de la Croix-Rouge avec du pain et un demi-saucisson. Malgré les décomptes allemands et les classements par ordre alphabétique, on tente de rester avec ses amies, en prévision déjà d'un long voyage. Vers midi, une soupe leur est apportée dans les casemates, où la chaleur de ce jour d'été se fait sans doute un peu moins sentir. « Toute la journée nous y verra massées devant les meurtrières, consternées, revenues de notre rêve de libération imminente » note Wanda Carliez Lambert de Loulay pour traduire l'atmosphère générale¹¹⁷. Maisie Renault se souvient, elle, de longs moments de chants à plusieurs¹¹⁸. Depuis les meurtrières donnant sur l'extérieur, les détenues appellent à l'aide la population parisienne en balade sur les chemins autour du fort, espérant grâce à cette prise de conscience de leur situation une intervention de la Résistance. Mais, de l'autre côté, « les gens [...], sidérés puis bouleversés [...] s'entre-regardent et nous adressent des signes de stérile compassion »¹¹⁹.

¹¹⁶ Yves Cazaux, *Journal secret de la Libération. 6 juin 1944 – 17 novembre 1944*, Paris, Albin Michel, 1975, p. 130-133.

¹¹⁷ Wanda Andrée Carliez Lambert de Loulay, ouvrage cité, p. 53.

¹¹⁸ Maisie Renault, *La Grande Misère*, 1948 (?), réédition en 1987, Pontivy, Imprimerie Auffret et Le Noheh, p. 19-23.

¹¹⁹ Wanda Andrée Carliez Lambert de Loulay, ouvrage cité, p. 54.



Figure 11. L'entrée du fort de Romainville sous l'Occupation.
Coll. et cliché : MRN

Finalement, dans la deuxième moitié de l'après-midi, des autobus conduits par des chauffeurs de la CMP¹²⁰ entrent dans le fort et viennent stationner devant les casemates (fig. 11). Les femmes sont embarquées, avec leurs gardiens, puis les bus démarrent. Trop lourdement chargé, l'un d'entre eux n'arrive pas à remonter la pente qui conduit à la sortie du fort. Maisie Renault se rappelle des blagues échangées à ce moment : « Faut-il encore qu'on les aide, en poussant le bus ? » Des femmes sont descendues, contraintes de monter à pied le chemin d'accès à la partie supérieure du fort, avant d'être réembarquées. En sortant du camp, certaines réussissent à entrevoir des proches venus attendre un autre dénouement.

Les sentiments de la plupart des détenus de Fresnes sont les mêmes (fig. 12).

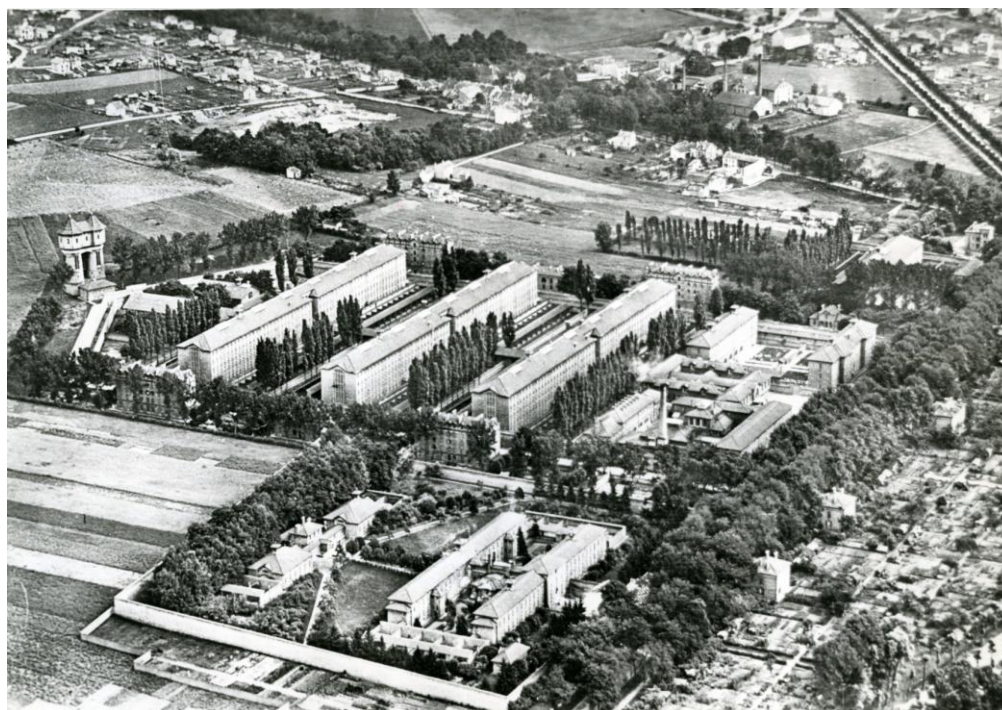


Figure 12. La prison de Fresnes. Crédit : FNDIRP

¹²⁰ La Compagnie du métro parisien a absorbé la Société des transports en commun de la région parisienne, STCRP.

Henri Borrel, résistant arrêté à Paris début juillet, se rappelle que : « radio-Fresnes [...] passait depuis quelques jours des messages enthousiastes sur l'arrivée triomphale des troupes américaines [...]. Et puis l'angoisse nous étreignait¹²¹. » Dans son témoignage, Richard Pouzet rappelle que l'évacuation de la prison avait été décidée à deux reprises. Les détenus ont été réveillés en pleine nuit, rassemblés dans la cour, séparés, « classés », comptés... avant finalement de réintégrer leurs cellules¹²². Mais, « à l'aube du 15 août » :

« Un grand branle-bas nous annonça qu'il y avait du nouveau et une pétarade de moteurs dans la grande cour de la prison nous laissa entendre que ces messieurs avaient réussi, malgré leur désarroi, à grouper des moyens de transports. [...]

Dès 8 heures, nous étions entassés dans les autobus de la TCRP. Tous les détenus politiques de Fresnes, au nombre de 1 800, étaient là. Le triste cortège, escorté d'une troupe impressionnante de Feldgendarmes, s'ébranla, traversa la banlieue et pénétra dans Paris¹²³. »

Certains, avant de partir, avaient eu le temps de laisser un graffiti sur les murs de leur cellule, comme Roger Fournier, à 8 heures ce 15 août, au moment de quitter sa cellule de Fresnes :

« Roger Fournier
rédacteur à l'Agence Havas [...]
le 3-8-44 sous l'inculpation d'intelligence
avec l'ennemi de Clermont-Ferrand (Chamalières)
départ le 15 août à 8 heures¹²⁴. »

À la différence de Louis Lerest, qui laisse également une inscription à la cellule 146¹²⁵ et qui reviendra de déportation, Roger Fournier décède au camp de Bergen-Belsen en mars 1945. Au moment d'éditer son recueil des graffiti de Fresnes, l'écrivain-journaliste Henri Calet ne sait pas ce que sont devenus la plupart de leurs auteurs. Ainsi, de Louis Jaconelli (fig. 13, a et b) :

« Jaconelli a jeté sa vie aux quatre coins de la cellule n°35. Il a raconté sa courte histoire au crépi pustuleux. Nom, surnom, prénom, lieu et date de naissance et date de son arrestation, tout...

¹²¹ Henri Borrel, témoignage cité dans ANACR, *Le Dernier convoi*, Les cahiers de la Résistance Seine-et-Marnaise, n° 1, s.d., p. 4.

¹²² Richard Pouzet, *Propos d'un bagnard à ses enfants*, Paris, A. Castet imprimeur, s.d. [écrit en 1945 à Malchow, dans le dernier lieu de déportation de l'auteur], p. 20.

¹²³ *Ibid.*, p. 22.

¹²⁴ Recueil des graffiti de la prison de Fresnes publié dès la Libération par Henri Calet, *Les Murs de Fresnes*, Paris, Éd. des Quatre Vents, 1945, p. 63.

¹²⁵ *Ibid.*, p. 52.

Il s'est adressé aux murs, il leur a posé des questions, il leur a demandé d'abord s'il allait sauver sa tête, puis où il passerait ses dix-neuf ans. Les murs de Fresnes ont des oreilles, mais ils ne répondent pas.

Il a fait un autre dessin de son cœur, grandeur nature cette fois, où il a mis Rolande. Ce cœur est percé.

Il a écrit aussi : Vive la fin de la guerre.

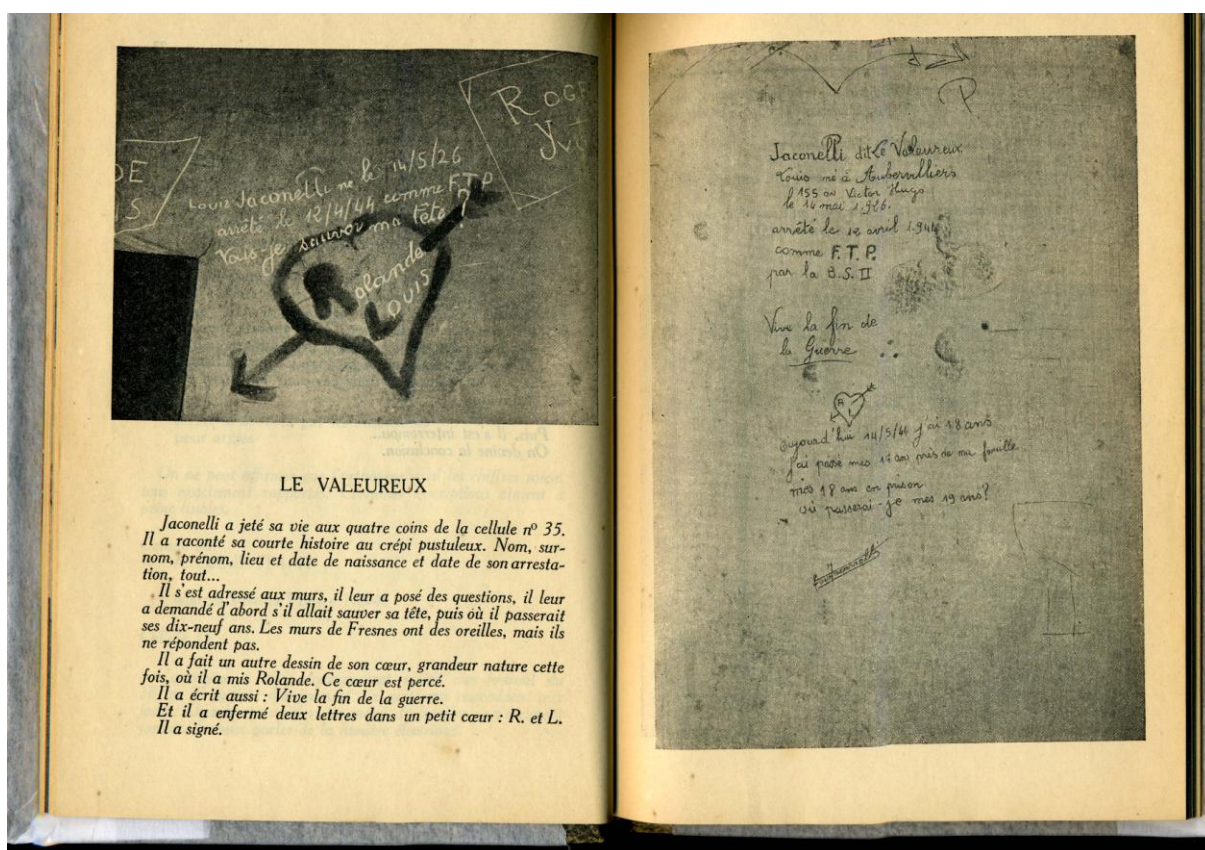
Et il a enfermé deux lettres dans un petit cœur : R. et L.

Il a signé¹²⁶. »

Louis Jaconelli a aussi dessiné l'appartement de ses rêves, où il s'est représenté avec Rolande, son amour. Calet conclut ainsi la présentation de ce graffiti extraordinaire :

« On sait qu'il a quitté la cellule 35 le 20 juillet ; on l'a retrouvé plus tard à Dora, en Allemagne. Et l'on voudrait savoir aussi où Louis Jaconelli dit Le Valeureux a passé ses dix-neuf ans, et l'on craint qu'il n'ait jamais eu dix-neuf ans.

Ni chiens ni salon ni femme¹²⁷... »



LE VALEUREUX

Jaconelli a jeté sa vie aux quatre coins de la cellule n° 35. Il a raconté sa courte histoire au crépi pustuleux. Nom, surnom, prénom, lieu et date de naissance et date de son arrestation, tout...

Il s'est adressé aux murs, il leur a posé des questions, il leur a demandé d'abord s'il allait sauver sa tête, puis où il passerait ses dix-neuf ans. Les murs de Fresnes ont des oreilles, mais ils ne répondent pas.

Il a fait un autre dessin de son cœur, grandeur nature cette fois, où il a mis Rolande. Ce cœur est percé.

Il a écrit aussi : Vive la fin de la guerre.

Et il a enfermé deux lettres dans un petit cœur : R. et L.

Il a signé.

¹²⁶ Ibid., p. 25.

¹²⁷ Ibid., p. 28.

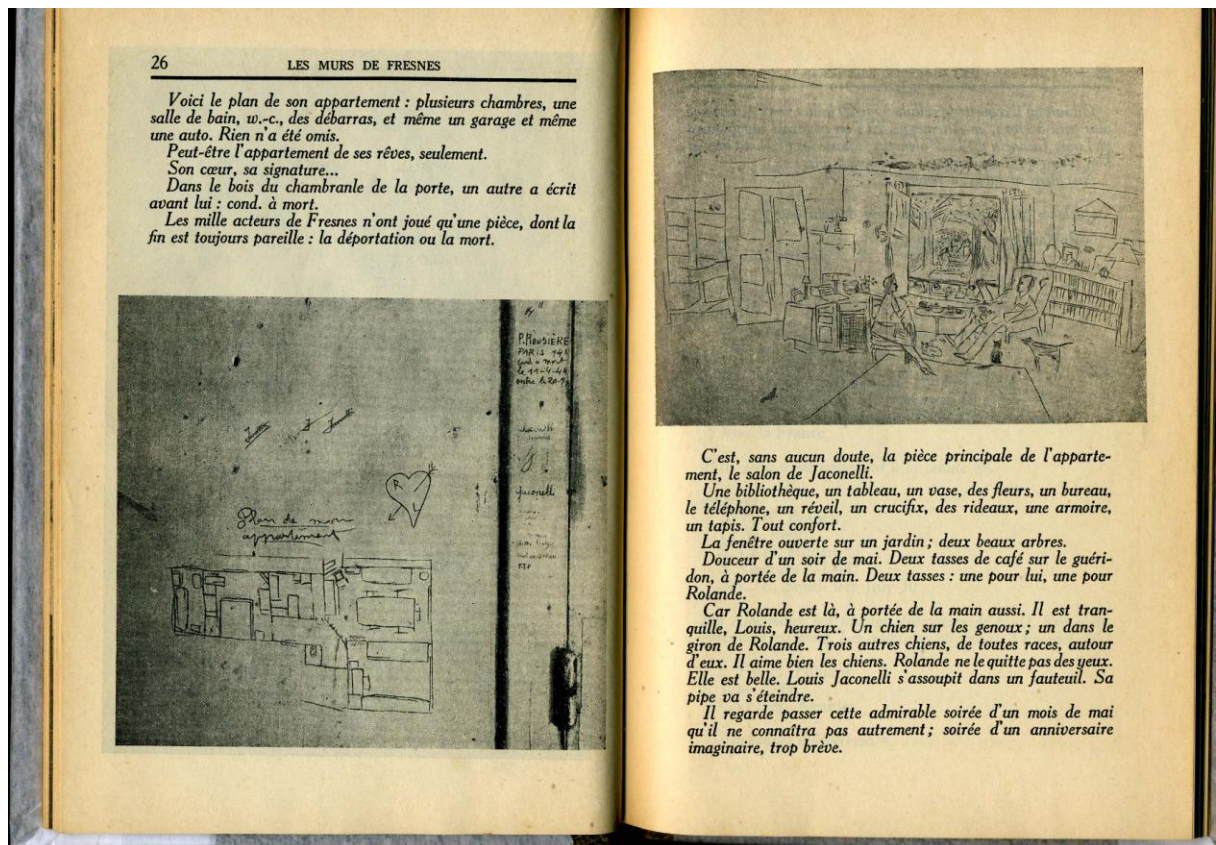


Figure 13, a et b. Les graffiti laissés par Louis Jaconelli dans sa cellule de la prison de Fresnes, avant son départ en déportation, le 15 août 1944.

Source : Henri Calet, *Les Murs de Fresnes*, Paris, Éd. des Quatre Vents, 1945, cliché Henri Calet

Louis Jaconelli, FTP arrêté en avril 1944, déporté à 18 ans, immatriculé à Buchenwald le 20 août, transféré à Dora puis à Ellrich, meurt à Bergen-Belsen en mars 1945, avant ses dix-neuf ans¹²⁸.

Dans les casemates du fort de Romainville aussi, à quelques heures du départ vers l'Allemagne, on laisse des graffiti. Un seul a pu être identifié comme l'un d'une des déportées du 15 août :

« Angèle Lam[an]the, Li[ill.] [F][ill.] de Paray-le-Monial, Saône-et-Loire, [ill.] [1]944. »

Angèle Lamanthe était arrivée au camp le 6 août 1944, où elle avait reçu un des derniers numéros (le 6751). Cette cultivatrice de 25 ans, originaire de Saône-et-Loire, avait été arrêtée chez elle à Poisson, le jour du débarquement allié en Normandie. Les Allemands ont investi sa maison à la recherche d'un résistant en fuite, qu'ils découvrent et tuent. La femme de ce

¹²⁸ SHD, BAVCC, dossier-statut de Louis Jaconelli.

dernier, Linda Fimbel, qui était avec lui, est arrêtée en même temps qu'Angèle Lamanthe (fig. 14). Elles arrivent ensemble au fort et sont déportées le 15 août¹²⁹.



Figure 14. Le graffiti laissé par Angèle Lamanthe sur un des murs de la casemate n°17 du fort de Romainville, quelques heures avant son départ en déportation, le 15 août 1944.
Crédit : Archives départementales de la Seine-Saint-Denis

Cet enchaînement des faits et son résultat sont vécus dans différentes grandes villes de France où, juste avant leur départ, les services allemands firent partir des convois de déportation. Avant de décrire le cours des événements à Pantin ce 15 août, rappelons ces autres exemples significatifs.

¹²⁹ Elles survivent aux transferts dans différents *Kommando* de travail et retrouvent la liberté en avril 1945. Cf. Thomas Fontaine, Sylvie Zaidman, Joël Clesse, *Graffiti de résistants. Sur les murs du fort de Romainville, 1940-1944*, Lyon, Libel, 2012.

L'exemple des derniers départs des autres grandes villes françaises

Dans plusieurs grandes villes françaises, sièges de services régionaux de la Sipo-SD, les Allemands forment des convois de déportation dirigés vers des camps de concentration du Reich. C'est à chaque fois le même processus, le même jusqu'au-boutisme, la même organisation pour faire partir les derniers détenus choisis, à tout prix.

Toulouse, le départ avorté du 3 juillet

Le 3 juillet 1944 au matin, un convoi ferroviaire quitte Toulouse en direction du Nord, sans doute de Compiègne. Il est composé des détenus de la prison Saint-Michel de la ville et ceux de la caserne Caffarelli, où le 30 juin ont été conduits les internés du camp du Vernet d'Ariège livrés par le gouvernement de Vichy. En début de soirée, le transport effectue un arrêt à Bordeaux, d'où il repart le lendemain matin en direction d'Angoulême. Mais, mitraillé par l'aviation alliée, il s'arrête à Parcoul-Médillac. Il ne repart que le 5 juillet, pour mettre trois jours à arriver dans une ville d'Angoulême sérieusement touchée par les bombardements. Dans l'impossibilité de continuer vers le Nord, le commandant du train décide de faire demi-tour et, dans la soirée du 8 juillet, le transport revient à Bordeaux. Le train reste immobilisé en gare de Bordeaux trois jours durant, et les prisonniers sont maintenus dans les wagons. Aucun nouveau départ n'étant semble-t-il possible, les hommes sont finalement transférés le 12 juillet à la Synagogue et les femmes au Conseil de guerre. Ils y restent internés pendant près d'un mois.

Toulouse-Buchenwald/Ravensbrück, le 30 juillet 1944

Un nouveau convoi est formé en gare de Toulouse le 30 juillet, devant cette fois partir directement vers les camps du Reich¹³⁰. Les services policiers nazis évacuent alors la ville et ses geôles. La majorité des déportés de ce transport, arrêtés dans les départements du Sud-Ouest, avaient été extraits des principaux camps et prisons de la région. L'administration française, sous la pression de l'occupant, avait livré plusieurs centaines de détenus du camp de Saint-Sulpice-la-Pointe, situé dans le département du Tarn, à 30 kilomètres au nord-est de Toulouse. Les Allemands sortent d'autres victimes de la répression, des hommes et des

¹³⁰ Se reporter à la notice de ce convoi dans le *Livre-Mémorial des déportés arrêtés par mesure de répression*, ouvrage cité, tome 2, p. 1358-1359.

femmes, de la prison Saint-Michel à Toulouse et du camp de Noé (Haute-Garonne), où de nombreux réfugiés espagnols avaient été enfermés. Signe qu'il s'agit bien du dernier convoi de déportation possible et que des transferts vers Paris sont désormais impossibles, ils ajoutent de nombreuses familles juives internées à la caserne Caffarelli, sans tenter de leur faire rejoindre le camp de transit de Drancy, en région parisienne. Tous sont emmenés à la gare Raynald : au total, on compte au moins 1 087 hommes et 101 femmes – certains étant des enfants juifs (dont deux bébés de six mois).

D'après une note sur ce transport émanant du Secours catholique international, en date du 18 décembre 1944, le train passe par Sète, Montpellier, Nîmes, Avignon, Orange, Valence, Chalon-sur-Saône, Dijon et Chaumont¹³¹. Il arrive à la frontière du III^e Reich le 4 août 1944 à midi. Les hommes sont descendus en gare de Weimar le 6 août, pour rejoindre le camp voisin de Buchenwald. Les femmes et les enfants restent dans le train et repartent jusqu'au KL Ravensbrück, où ils arrivent le lendemain. Les plus de 160 déportés juifs de ce convoi demeureront ensuite dans les camps du Reich, sans être transférés à Auschwitz.

Bordeaux-Dachau/Ravensbrück, le 9 août 1944

8 août : la plupart des détenus du premier convoi partis de Toulouse début juillet sont toujours enfermés à la synagogue et au Conseil de guerre de Bordeaux. Mais l'heure de la retraite a sonné pour les Allemands. Aussi, ce 8 août, forment-ils un dernier convoi de déportation, avec ces détenus et d'autres extraits du Fort du Hâ. Au total, ils sont plus de 600. Le train quitte Bordeaux le 9¹³². Comme pour le précédent convoi parti de Toulouse la semaine précédente, du fait de l'avance alliée, pas question de prendre la direction du Nord. C'est donc dans la capitale de la Haute-Garonne que le transport s'arrête une première fois le lendemain. Il faudra contourner le Massif central par le sud, pour échapper aux combats. Le convoi prend donc la direction de Narbonne, Montpellier puis de Nîmes. Mais le 12 août, il est bloqué peu de kilomètres après, en gare de Remoulins, dans le Gard. Il y reste jusqu'au 17, son escorte cherchant une solution pour remonter la vallée du Rhône, et cela alors que le 15 août les Alliés ont débarqué sur les côtes de Provence. Le train ne repart que pour quelques kilomètres, et s'arrête à Roquemaure, bloqué par un pont détruit. Les déportés doivent descendre du train et rejoindre à pied la ville de Sorgues, dans le Vaucluse, où les attend un nouveau train qui repart le 19 août. De nouveau bloqué au moment de franchir la Drôme, les

¹³¹ SHD, BAVCC, archives non classées.

¹³² Se reporter à la notice de ce convoi dans le *Livre-Mémorial des déportés arrêtés par mesure de répression*, ouvrage cité, tome 3, p. 55-57.

déportés franchissent à pied la rivière presque à sec, avant de monter dans de nouveaux wagons... Transbordement et changement de train : il en sera de même pour franchir l'Isère. Finalement, le transport est à Lyon le 21 août, à Dijon deux jours plus tard, et il passe la frontière du Reich pour faire un arrêt à Sarrebruck le 26. Le 28 août, les déportés sont immatriculés à Dachau, près de Munich : vingt jours après avoir été sortis de leurs prisons bordelaises. Mais les femmes n'en ont pas fini avec ce voyage, puisqu'elles sont transférées début septembre au camp de Ravensbrück, près de Berlin. Ce trajet grâce à plusieurs trains, en camions et à pied, a marqué les civils qui en ont été les témoins et les mémoires régionales qui évoquent aujourd'hui le « train fantôme¹³³ ».

Lyon-Natzweiler/Ravensbrück/Auschwitz, le 11 août 1944

Le vendredi 11 août 1944, un train quitte la gare de Lyon-Perrache avec à son bord plus de 600 hommes, femmes et enfants internés jusque-là au Fort de Montluc. Comme pour le convoi parti de Toulouse, les services allemands y ont mélangé victimes de la répression et de la persécution. Dans le train, les hommes sont séparés des femmes et les Juifs des non-Juifs. Selon le témoignage de Claude Bernet, les femmes non juives sont embarquées dans une voiture de 3^e classe¹³⁴.

Selon des témoignages d'anciens déportés de ce convoi¹³⁵, le train devait sans doute rejoindre Paris. Mais, en raison de l'avance des armées alliées et des sabotages des voies ferrées, il aurait été décidé de le dévier vers l'Est. Après Lyon, le train prend donc la direction de Mâcon, Chalon-sur-Saône, Chaumont, Vittel, Epinal, Belfort, avant d'arriver le 18 août à la gare de Rothau, en Alsace annexée, après une semaine de voyage. Là, les 222 hommes non juifs descendent et rejoignent le *Konzentrationslager* (KL) Natzweiler situé à environ huit kilomètres. Le train repart et, à Strasbourg ou à Sarrebruck¹³⁶, les wagons des hommes, femmes et enfants juifs sont accrochés à un autre train en partance pour le KL Auschwitz¹³⁷. Les 63 femmes non juives restées dans un wagon sont emmenées jusqu'à Berlin, puis Ravensbrück, où elles arrivent le 22 août. Elles sont immatriculées juste à la suite des femmes arrivées la veille après être parties le 15 août de la gare de Pantin.

¹³³ Cf. *Le Train fantôme*, Sorgues, Études Sorguaises, 1991 ; Laurent Lutand, Patricia Discala, *Les Naufragés et les rescapés du « Train fantôme »*, Condé-sur-Noireau, L'Harmattan, 2002 ; Jürg Altwegg, *L'Odyssée du train fantôme*, Paris, Robert Laffond, 2003.

¹³⁴ MRDB, fonds Germaine Tillion.

¹³⁵ Sur ce transport, outre le témoignage cité de Claude Bernet, matricule 57961 à Ravensbrück, lire ceux de Pierrette Rossi (57963) et de Marie-Louise Dragol (57962), également déposés dans le fonds Germaine Tillion. Lire aussi Beatrix de Toulouse-Lautrec, *J'ai eu vingt ans à Ravensbrück*, Paris, France-Loisirs, Paris, 1992.

¹³⁶ Les témoignages divergent sur le lieu de séparation. Il s'agit de l'une de ces deux gares.

¹³⁷ Cf. la liste de ces déportés dans le *Mémorial de la Déportation des Juifs de France*, établi par Serge Klarsfeld en 1978, convoi n° 78, Lyon, du 11 août 1944.

Lille-Sachsenhausen, le 1^{er} septembre 1944

À Lille comme ailleurs, même si depuis le début de l'Occupation les deux départements du Nord-Pas-de-Calais dépendent d'un commandement militaire installé à Bruxelles, l'évacuation des services allemands s'accompagne de la déportation de la majorité des derniers détenus politiques. Toutefois, étant donné l'évolution des fronts, cette évacuation est plus tardive. Le dernier convoi de déportation de la région, connu dans les mémoires comme le « train de Loos », part le 1^{er} septembre¹³⁸.

Si les cheminots du département se sont mis en grève la veille du départ, si les bombardements et les nombreux sabotages perturbent la préparation du convoi, tout indique qu'elle est méthodique. Depuis le 29 août, des détenus sont acheminés à Lille depuis les prisons d'Arras et de Douai. Le jour du départ, une noria de camions emmène les presque 900 choisis sur un quai de la gare de Tourcoing-marchandises. Le convoi, qui part en fin d'après-midi, prend la direction de Cologne. La majorité des détenus sera transférée quelques jours plus tard au camp de concentration de Sachsenhausen.

Conclusion

À chaque fois donc, on constate la même volonté de faire partir les derniers détenus. À chaque fois, se met en place une organisation qui débouche sur la formation d'un convoi massif, le plus souvent mixte – car les circonstances ne permettent plus de faire autrement. Cette dernière caractéristique induit deux destinations et une séparation du convoi une fois la frontière franchie, les femmes victimes de la répression prenant la direction du camp de Ravensbrück. Toutes ces caractéristiques se retrouvent dans le cas du convoi de Pantin. En revanche, on n'y trouve aucune victime juive comme il y en a à Toulouse ou à Lyon.

¹³⁸ Cf. Yves Le Maner, *Le « Train de Loos »*, ouvrage cité ; et Laurent Thiery, *La répression allemande dans le Nord-Pas-de-Calais*, ouvrage cité, p. 483-493.

Les arrivées et les embarquements échelonnés sur le quai aux bestiaux

« Sale boulot. Depuis ce matin, je conduis sans arrêt des prisonniers de Fresnes et du Cherche-Midi à la gare de Pantin.

- Alors ils évacuent toutes les prisons de Paris ?

- Oui.

- Et les Alliés... est-ce qu'ils avancent ?

- Oui. Ils sont à Rambouillet. [...]

Rambouillet. A peine une quarantaine de kilomètres de Paris. [...] On nous évacuait à la veille de la Libération¹³⁹ ! »

Ce 15 août, la grande majorité des 2 200 détenus sont extraits de la prison de Fresnes ; l'essentiel des résistants¹⁴⁰. Au moins 10 % – essentiellement des femmes – arrivent du fort de Romainville et une cinquantaine de détenus proviennent de la prison du Cherche-Midi.

Les transferts à Pantin se font selon un plan d'évacuation des prisons sans doute méthodique : d'abord celle du Cherche-Midi probablement¹⁴¹, dès le matin du 15 août, avant Fresnes (hommes puis femmes) et, enfin, dans l'après-midi, le camp de Romainville. Au moment de quitter leur prison ou camp, les détenus ont été classés par ordre alphabétique et sont embarqués dans les wagons selon leur provenance et dans cet ordre¹⁴².

Les hommes – tous les détenus extraits du Cherche-Midi et ceux de Fresnes – sont emmenés à Pantin avant les femmes. Celles de Fresnes sont sans doute seulement embarquées dans l'après-midi, juste avant celles de Romainville¹⁴³.

Il semble que les aviateurs alliés, jusque-là enfermés à Fresnes, ne soient pas embarqués dans des wagons séparés. Ils sont bien mêlés aux autres¹⁴⁴.

L'embarquement dans les wagons se fait au fur et à mesure de l'arrivée sur le quai.

¹³⁹ Virginia D'Albert-Lake (déportée le 15 août), avec Catherine Rothman-Le Dret, *L'Amérique déportée, Virginia d'Albert-Lake, de la Résistance à Ravensbrück*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1994, p. 89-98.

¹⁴⁰ Mais pas tous : Louis Armand, patron du NAP-Fer, arrêté le 24 juin 1944 à Paris, sans doute considéré avec d'autres cheminots comme otage, reste en cellule. Son camarade de résistance René Pottier aura moins de chance : déporté ce 15 août, il décèdera fin février 1945 à Ellrich. Cf. Christian Chevandier et Georges Ribeill, « Armand, Louis (né en 1905) », dans François Marcot (dir), *Dictionnaire historique de la Résistance*, Paris, Robert Laffont, 2006, p. 348-349.

¹⁴¹ Selon le témoignage de Maurice Brun, « Le dernier convoi pour Buchenwald », *Le Monde*, 2 septembre 1994.

¹⁴² MRDB, fonds Germaine Tillion, témoignage de G.Z. Schreve, confirmés par beaucoup d'autres.

¹⁴³ Selon Maurice Brun, *id.* L'embarquement des hommes dure jusqu'au début de l'après-midi. L'abbé Hénocque, dont le nom commence par la lettre « H », indique qu'il arrive à 11 heures à Pantin, *Les Antres de la bête*, Paris, Durassé et Cie, 1947, p. 36.

¹⁴⁴ Comme l'indiquent certains témoignages, dont celui de Daniel Lefèvre, AN, 72 AJ 323, chemise C.IV.

Les transferts au quai aux bestiaux de la gare de Pantin

Avant de quitter la prison ce 15 août, les femmes détenues à Fresnes reçoivent la visite d'un aumônier allemand. Descendues dans un hall du rez-de-chaussée, on leur annonce qu'elles vont être déportées et que des otages seraient exécutés si elles tentaient de s'évader. « Les gardiennes nous distribuèrent [...] des livres de prières [...], des chapelets et des bibles qui nous furent intégralement retirés huit jours plus tard à notre arrivée à Ravensbrück¹⁴⁵ ».

Le transfert des détenus de Fresnes se fait surtout en « camions bâchés ». Maurice Brun se rappelle qu'« à l'angle du boulevard Masséna et de l'avenue de Choisy, un jeune garçon à bicyclette s'arrêta, ramassa une boulette de papier et la déplia. Aussitôt, notre camion stoppa, un SS empoigna le vélo, qu'il lança sur la bâche, pendant qu'un autre saisissait le jeune homme et d'un coup de crosse l'enfourna dans le camion »¹⁴⁶.

Un camion procède également à l'évacuation de la prison du Cherche-Midi. Serge Buthier se rappelle qu'un des détenus sauta du véhicule « en plein centre de Paris. Les boches tirèrent et blessèrent deux personnes parmi la foule », mais le prisonnier réussit à s'évader¹⁴⁷.

Le transfert des femmes se fait lui en bus¹⁴⁸ :

« Aux aurores, nous avons été embarqués dans des autobus parisiens jusqu'à la gare de marchandises de Pantin. La traversée de la capitale a eu lieu dans un silence impressionnant ; les rares passants regardaient avec effroi et tristesse notre défilé de bus contenant des femmes et des hommes, encadrés de soldats solidement armés¹⁴⁹. »

Le voyage est l'occasion de jeter les derniers messages. Virginia d'Albert-Lake, une Américaine arrêtée en Eure-et-Loir six jours après le Débarquement, alors qu'elle convoyait des aviateurs alliés dont les avions avaient été abattus, a confié un mot au chauffeur du bus. Ce dernier l'a fait parvenir à sa famille :

« Ce matin, toute la prison est évacuée vers une destination inconnue. Merci pour le colis qui est arrivé hier. C'était magnifique et cela m'a fait beaucoup plaisir. [...] C'est bien triste de devoir partir quand

¹⁴⁵ MRDB, fonds Germaine Tillion, témoignage d'Hélène Maspero.

¹⁴⁶ Il précise qu'il revoit ensuite ce jeune homme à Buchenwald, et qu'il décèdera à Ellrich. Maurice Brun, témoignage cité.

¹⁴⁷ AN, 72 AJ 322, chemise B.I.

¹⁴⁸ Madame Lefauchaux, dont le mari part dans le convoi, se rappelle qu'elle avait été avertie par la TCRP qu'une dizaine d'autobus avaient reçu l'ordre de se rendre à Fresnes dans la nuit du 14 au 15 août. Témoignage conservé dans le fonds G. Tillion, MRDB.

¹⁴⁹ Témoignage de Jacqueline Fleury, née Marié, dans *1939-1945 : Combats de femmes. Françaises et Allemandes, les oubliées de la guerre*, Paris, Autrement, 2001, p. 145.

les autres sont si proches. Mais que peut-on faire ? Le moral est bon et je suis en bonne santé. Nous sommes trois cent femmes à quitter la prison. Je vous aime tous, et surtout mon chéri. À bientôt !
Virginia¹⁵⁰. »

L'embarquement

« Il paraît que c'est *Pantin-Triage*, ce panorama de voies, de signaux, de bâtiments dévastés, près duquel nous débarquons. [...] Il n'y a guère qu'une voie d'intacte. Sur celle-ci, un train de marchandises dont on ne distingue pas les extrémités. C'est vers lui qu'on nous aiguille¹⁵¹. »

Pour beaucoup, l'arrivée sur le quai est un choc, le signe d'une déportation que l'on matérialise cette fois brusquement :

« La gare était totalement surpeuplée. Les autobus s'arrêtent parallèlement à une longue file de wagons de marchandises – si longue qu'elle nous semblait sans fin – et aussi loin que je pouvais voir, des visages anxieux se pressaient aux orifices rectangulaires de ventilation et aux fentes des portes à moitié fermées. J'étais totalement abasourdie que j'hésitai à descendre du bus. Une femme SS me poussa brutalement et je chancelai involontairement vers la porte du wagon vide le plus proche¹⁵². »

Au signal des gardes allemands, « les premières en ligne s'élancent sur les marchepieds. C'est haut ! Leurs paquets les gênent¹⁵³. » L'embarquement se fait rapidement et violemment, au moins une soixantaine par wagon, avec les bagages :

« On nous pousse à 65 dans ces wagons surchauffés [...]. La chaleur dépasse tout ce qu'on peut imaginer. Il y a aussitôt des syncopes. Le service d'ordre est intense ; on a mis des planches devant l'ouverture des wagons pour nous empêcher de voir. [...] L'atmosphère de ce départ est impossible à décrire. C'est un voyage de fous qui se prépare. Pas un employé français. Les Allemands vont et viennent sur le quai à grand fracas de bottes et de hurlements. [...] Deux ou trois sentinelles devant chaque wagon fermé et à l'intérieur cette masse humaine debout, qui n'a pas encore réussi à se caser pas plus que les paquets qu'elle transporte. [...] Chacune s'accroupit, on suspend à des clous tout ce qui peut être accroché, on tend des ficelles pour mettre tout en l'air et gagner de la place. On empile tous les cartons Croix-Rouge dans un coin. La vaste boîte qui sert de tinette est mise au milieu. Nous nous apercevons alors que le wagon est dégoûtant ! Il n'y a pas de paille, plein de bouses de vache le long des parois et sur le plancher¹⁵⁴. »

¹⁵⁰ Virginia d'Albert-Lake, Catherine Rothman-Le Dret, ouvrage cité, p. 89-98.

¹⁵¹ Wanda Andrée Carliez Lambert de Loulay, ouvrage cité, p. 55-56.

¹⁵² Virginia d'Albert-Lake, ouvrage cité.

¹⁵³ Wanda Andrée Carliez Lambert de Loulay, ouvrage cité, p. 57.

¹⁵⁴ AN, 72 AJ 333, témoignage de Germaine Huard au Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale.

Selon le témoignage de Colette Bloch, deux voies sont utilisées ce jour-là, où ont été placées deux rames de wagons de marchandises. À son arrivée, « sur la voie de droite les hommes sont déjà enfermés dans les wagons, on aperçoit ou devine des visages pressés contre la minuscule ouverture d'aération barrée de fil de fer barbelé, des femmes appellent, espérant un dernier signe de vie de leur mari. Mais les SS nous font monter rapidement, sur la voie de gauche, dans les wagons qui sont aussitôt verrouillées et les scellés posés sur les portes¹⁵⁵. » C'est le seul récit à évoquer ce dispositif.

Selon cette fois beaucoup de témoignages, l'embarquement se déroule en plein soleil, les détenus commençant rapidement à souffrir de la chaleur dans les wagons, hermétiquement fermés au fur et à mesure de l'embarquement. Toutefois, tout au long de la journée, il semble que les Allemands ouvrent plusieurs wagons, pour « compter et recompter » les détenus¹⁵⁶.

Ce jour-là, certains savaient à quoi s'attendre. En effet, particularité de ce convoi, au moins six détenus avaient déjà été déportés : Gabriel Bellard avait réussi à s'évader du convoi qui avait quitté Compiègne pour Buchenwald le 26 juin 1943. Blaise Gavard, Noël Granger et Alphonse Portay étaient partis dans un autre convoi massif de Compiègne vers Buchenwald le 12 mai 1944, avant d'être libérés le 1^{er} juin et ramenés en France. Henri Maspéro (déporté le 20 mai 1941 vers la prison de Sarrebruck, libéré) et Charles Cathelineau (parti vers le *Sonderlager* Hinzert le 15 avril 1943 comme « NN », évadé, rentré en France, puis repris) étaient partis, eux, de la gare de l'Est.

Des détenus non embarqués et emmenés par la Sipo-SD

Si ces faits demeurent difficiles à préciser et à mettre en perspective, il semble que sur le quai même, alors que les embarquements avaient lieu, les services de la Sipo-SD ou ceux de l'Abwehr (ou les deux) retirent cinq importants résistants gaullistes du groupe de détenus arrivés de Fresnes¹⁵⁷ : le lieutenant-colonel André Rondenay (qui sera fait compagnon de la Libération), délégué militaire de zone nord, et ses camarades Beaufort¹⁵⁸, Lerouge, Baud et

¹⁵⁵ Colette Bloch-Sellier, *Souvenirs 1938-1945*, témoignage en ligne : <http://www.laurentbloch.org/spip.php?article35>, un exemplaire déposé à l'AHICF.

¹⁵⁶ Témoignage de Marcel Lemoing cité dans ANACR, *Le Dernier convoi*, ouvrage cité, p. 6.

¹⁵⁷ Centre de documentation juive contemporaine (CDJC), CCCLXIV-7, débats du procès Karl Oberg-Helmut Knochen, audience du 23 septembre 1954, p. 31 : à propos de l'exécution du colonel Rondenay, le président indique qu'il avait été embarqué dans un wagon du convoi de Pantin.

¹⁵⁸ Parachuté en avril 1943, après d'autres fonctions, il fut chargé de réorganiser le Bureau des opérations aériennes (BOA) à Paris. Il est arrêté le 27 juillet 1944 avec Rondenay. Jean-François Muracciole, « Alain Grout

Bomberg. Ils auraient sans doute dû être « ciblés » plus tôt, pour partir peut-être par le convoi du 8 août. Mais ils sont donc extraits ce 15 août du convoi de Pantin et, semble-t-il plutôt, emmenés en voiture à Domont, en Val d'Oise, au lieu-dit les Quatre-Chênes, où ils sont fusillés¹⁵⁹.

De nouveau, l'épisode est caractéristique de la volonté des services policiers nazis de ne pas voir s'en sortir certains détenus en particulier.

Le train

La veille de chaque départ en déportation, les services policiers nazis, qui avaient demandé depuis plusieurs jours de disposer d'un train de marchandises, avec un nombre défini de wagons, venaient inspecter le train en gare. Le détachement qui procédait à l'inspection était celui qui, le lendemain, escorterait le convoi : généralement une dizaine d'hommes de la police d'ordre nazie, dirigés par un officier. Ils montaient dans chaque wagon, vérifiaient qu'aucune ouverture ne permettrait une évasion, fermaient les vasistas avec du fil de fer barbelé. Ils notaient sur chaque wagon, à la craie, le nombre de détenus à y embarquer le lendemain. Malgré la formation exceptionnelle de ce convoi, ces préparatifs n'ont pas dû être différents.

Nous ne connaissons pas la composition de ce train, le nombre de wagons de marchandises, de wagons « plate-forme » ou de voitures de voyageurs pour l'encadrement allemand. Un rapport interne de l'administration du ministère Frenay, datant de la Libération, évoque 55 wagons, sans indiquer de source¹⁶⁰. Dans son rapport, Christian Bachelier indique lui 58 wagons, sans davantage préciser ce chiffre¹⁶¹. Quelques rares témoignages donnent une estimation de la composition du train. M^{lle} Callou, membre du service des internés et prisonniers civils de la Croix-Rouge, appartenant à une délégation venue livrer des colis aux prisonniers, décrit assez précisément le train :

de Beaufort », dans François Broche, Georges Caïtucoli et Jean-François Muracciole, *Dictionnaire de la France Libre*, Paris, Robert Laffont, 2010, p. 720.

¹⁵⁹ Patrice Miannay, *Dictionnaire des agents doubles dans la Résistance*, Paris, Cherche-Midi, 2005, p. 167. Témoignage aussi de Maurice Brun, cité. Dans le *Dictionnaire de la France Libre*, Jean-François Muracciole et Sébastien Albertelli retiennent plutôt l'hypothèse qu'ils furent assassinés sur place, « sur les bords de la voie », ouvrage cité, p. 720 et 1277.

¹⁶⁰ SHD, BAVCC, série des camps d'internement, Compiègne, document en cours de classement.

¹⁶¹ Christian Bachelier, rapport cité.

« Chaque wagon à bestiaux contenait 90 hommes, ceci pour les wagons de tête, les wagons de queue réservés aux femmes en contenaient entre 60 et 70. Les wagons d'hommes étaient séparés des wagons de femmes par six wagons environ réservés à la garde du train [...]. Par la suite, nous devions apprendre qu'une partie de ces wagons était aussi réservée à certains services de l'ambassade d'Allemagne¹⁶². »

G.Z. Schreve (Guido Zembsch-Schreve), déporté ce jour-là, expliqua après la guerre qu'il avait pu compter le nombre de wagons lors de l'embarquement. Il précise qu'il y avait 32 wagons de marchandises, ainsi que « quelques wagons de passagers en tête du train (pour l'escorte allemande) et deux wagons plats, l'un à l'avant et l'autre à l'arrière du convoi sur lesquels étaient montés des batteries anti-aériennes et des mitrailleuses »¹⁶³. Soit entre 35 et 40 wagons et voitures en totalité. Si l'on considère que les SS ont embarqué en moyenne entre 70 à 80 détenus par wagon de marchandises¹⁶⁴, un nombre maximum annoncé à Nordling et aux services de la Croix-Rouge, il fallait entre 28 et 32 wagons pour les déportés. Ce qui vérifierait le témoignage de G.Z. Schreve. Les SS ajoutaient généralement un ou deux wagons sanitaires, ainsi parfois qu'un wagon pour les bagages des déportés. Mais le nombre de détenus embarqués par wagon reste évidemment l'élément déterminant pour connaître la composition du train. Si ce nombre est plus important dans les transports de 1944 que dans ceux de 1943, il a aussi pu varier dans des proportions importantes selon les convois. Ainsi, celui parti le 18 juin 1944 de Compiègne, déportant plus de 2 100 personnes, comparable donc par son importance à celui parti de Pantin, comprenait sans doute 46 wagons de marchandises et 4 voitures d'escorte. Le suivant, parti le 2 juillet 1944, toujours de Compiègne vers Dachau, avec le même nombre de déportés, n'était sans doute formé que de 40 wagons couverts. Mais, dans les deux cas, il est probable que tous les wagons ne furent pas utilisés au départ, ce qui complique l'établissement d'un ratio du nombre de détenus par wagon. Les témoignages des déportés du convoi du 2 juillet, et l'essai de reconstitution de la liste des déportés par wagon réalisé par Christian Bernadac¹⁶⁵, indiquent que les déportés furent embarqués à cent par wagon. Ainsi, au regard de ce dernier exemple, ce 15 août, les services de la Sipo-SD font-ils monter moins de déportés par wagon ; mais sans doute aussi davantage qu'à d'autres occasions précédentes.

¹⁶² Témoignage de M^{lle} Callou intégré à un rapport de synthèse des Anciens combattants et victimes de guerre, non daté, retrouvé dans le fonds de Germaine Tillion, MRDB, VI.1.

¹⁶³ Témoignage de G.Z. Schreve cité.

¹⁶⁴ Les quelques témoignages existants vérifient ce chiffre. Ainsi l'abbé G. Hénocque indique qu'il y avait 78 détenus dans son wagon, *Les Antres de la bête*, ouvrage cité, p. 36. Mais il semble toutefois que les hommes étaient plus nombreux que les femmes par wagon, ce qu'indique notamment le témoignage cité de Mlle Callou ou celui de Gustawa Mouwen conservé dans le fonds Germaine Tillion, qui a observé les chiffres tracés à la craie sur les wagons, pour indiquer le nombre de détenus à y embarquer : entre 80 et 100 dans le cas des hommes.

¹⁶⁵ Christian Bernadac, *Le Train de la mort*, ouvrage cité.

Une autre donnée doit être considérée. En effet, les différents témoignages des déportés évoquent nettement la présence de « civils allemands », de « représentants de la Gestapo » partant « avec leur famille », voire de miliciens français, emmenant bagages, dossiers, caisses de vivres, meubles, tableaux et argenterie, etc.¹⁶⁶. C'est très probable. Dans ce cas, il semble aussi qu'à Nanteuil-Saâcy, lors du changement de wagons que nous évoquerons, une grande partie du personnel allemand embarque dans un autre train.

Ces incertitudes, ajoutées au changement de train en gare de Nanteuil-Saâcy, compliquèrent sans guère d'espoir d'exhaustivité et d'exactitude la reconstitution initiée par Germaine Tillion de la liste des femmes embarquées dans chacun des wagons en gare de Pantin. En effet, dans beaucoup de témoignages recueillis, les anciennes déportées se rappellent certes des noms de camarades qui étaient à leurs côtés dans le wagon, mais ne savent souvent plus si c'était le cas à Pantin ou après Nanteuil¹⁶⁷.

Au total, notons la longueur de ce train de Pantin, exceptionnelle : si des convois de plus de 2 000 déportés avaient déjà été formés par les nazis, celui du 15 août est celui, de toute l'Occupation, qui transporte le plus de personnes.

Généralement, ce sont des cheminots de la SNCF qui étaient réquisitionnés pour conduire les trains de déportation, mais pas cette fois semble-t-il, comme sans doute déjà pour le convoi précédent du 11 août. Si l'on se rappelle la situation militaire comme ferroviaire en région parisienne en ce 15 août, du fait des bombardements et de la grève des cheminots qui laisse de grandes incertitudes sur la conduite des trains formés, les services nazis ont sans doute opté pour des cheminots allemands. Certains déportés l'indiquent clairement :

« Il n'y avait pas de cheminots français ; le train était dirigé par des employés allemands de la *Reichsbahn* reconnaissables à leurs costumes bleus et leurs casquettes plates. Les aiguillages ne fonctionnant plus, les cheminots allemands qui conduisaient le train aiguillaient avec des barres à mine, ils se mettaient à deux ou trois pour cette opération¹⁶⁸. »

¹⁶⁶ Cf. par exemple les témoignages de Marcel Lemoing et d'Henri Borrel, dans ANACR de Seine-et-Marne, *ouvrage cité*, p. 9 et 15 ; celui de Germaine Huard au Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale, AN, 72 AJ 333 ; ou tous ceux relatant le changement de train qui intervient à Nanteuil-Saâcy, lorsque les déportés ont dû porter ces caisses réservées aux Allemands.

¹⁶⁷ On peut consulter le travail de Germaine Tillion dans son fonds, MRDB.

¹⁶⁸ Témoignage de Jacques Grandcoin dans ANACR de Seine-et-Marne, *ouvrage cité*, p. 3. L'historien Henri Michel l'indique également, sans citer ses sources, dans *Paris Résistant*, ouvrage cité, p. 309.

Mais cela n'empêche pas la réquisition de personnel français. C'est par exemple le cas à la gare de Bobigny lors des derniers départs.

Le rôle de la Croix-Rouge et les libérations sur le quai

Le rôle de la Croix-Rouge sur le quai est souvent cité dans les récits des déportés : par la nourriture et l'eau qu'elle fournit, les libérations et les évasions qu'elle permet. C'est un pharmacien de Pantin, Ernest Daumas, président du Comité local de la Croix-Rouge, qui était sur le quai avec son équipe de bénévoles. Ils reçurent l'aide du service central des internés et prisonniers civils de la Croix-Rouge, qui arriva sur le quai avec plus de 350 colis pour les premières personnes embarquées. M^{lle} Callou appartenait à cette délégation et son récit précis, déjà évoqué, nous rappelle les conditions exceptionnelles ce jour-là sur le quai :

« Le train était à quai, c'était un immense train [où] étaient déjà entassés sous un soleil de plomb les premiers prisonniers arrivés. [...] En arrivant avec 350 colis nous devions, étant donné la longueur du train, vite nous rendre compte de l'insuffisance du nombre prévu et sur un coup de téléphone donné par un secouriste, le service des Colis [travailla] avec acharnement pendant toute la journée et nous livra suffisamment de colis pour pouvoir en remettre un par homme et environ un pour trois femmes – travail immense quand on sait que chaque colis pesait 3 kilos 800 grammes et qu'il ne s'agissait pas seulement de mettre les denrées dans les colis, mais encore de les fermer, de les charger et de les livrer. [...]

Pendant ce temps, les autobus de la TCRP et les camions de la Wehrmacht ne cessaient d'arriver amenant jusque vers trois heures de l'après-midi les hommes et, à partir de trois heures, les femmes. Monsieur de Rohan-Chabot, directeur général de la Croix-Rouge, venait nous retrouver vers douze heures, et confirmait les renseignements que nous avions : à savoir que les Allemands vidaient, à quelques exceptions près, la totalité des prisons de Paris : Romainville, Fresnes et le Cherche-Midi. Femmes enceintes, vieillards, hommes et jeunes gens valides ou blessés, tous devaient partir et les Allemands n'entendaient épargner personne.

[...] Nous sommes restés jusque vers [dix-huit heures trente] sur le quai de la gare, c'est-à-dire jusqu'à la fin des opérations de chargement des wagons et de la distribution des colis. Cette distribution ne fut pas facile car, si elle avait été autorisée par le commandant du train, les soldats cherchaient à s'y opposer par tous les moyens possibles¹⁶⁹. »

Les libérations obtenues par la Croix-Rouge

Ce 15 août, la Croix-Rouge obtient des SS le non-départ d'au moins 33 personnes : des femmes uniquement semble-t-il, malades ou enceintes, emmenées à Fresnes ou dans des

¹⁶⁹ MRDB, témoignage cité de M^{lle} Callou.

hôpitaux. Ce chiffre est donné après la guerre par Ernest Daumas¹⁷⁰ et par M^{lle} Callou, dont le récit précise :

« Le commandant du train était un jeune sous-lieutenant autrichien et, après quelques minutes de conversation avec ce dernier, je devais me rendre compte qu'il était moins dur et moins intransigeant que le chef de la Gestapo qui avait assisté au début des opérations d'évacuation¹⁷¹. C'est alors, qu'appuyée par Monsieur de Rohan-Chabot, je lui demandais de ne pas faire partir les femmes enceintes et les malades, lui faisant remarquer qu'ils ne supporteraient pas le voyage. Après quelques minutes d'hésitation, il acceptait ma proposition et, escortée d'un sous-officier allemand, je partais à la recherche, dans chaque wagon, des malades et des futures mères et réussissais à faire sortir en tout 35 personnes qui furent toutes "retransportées" sur la prison de Fresnes par les soins des automobilistes de la Croix-Rouge française¹⁷². »

Elle ajoute qu'en fin de journée, un homme ayant eu une syncope, la Croix-Rouge réussit à le faire descendre de son wagon pour le conduire à Fresnes : portant ainsi selon elle à 36 le nombre de personnes libérées sur le quai.

Il a été possible d'identifier plusieurs des bénéficiaires de cette action¹⁷³. Notamment grâce au registre du fort de Romainville : pour les plus de 200 femmes qui prennent ce 15 août la direction de Pantin, cette date est tamponnée à côté de leur nom, dans la colonne de la « sortie » du camp. Mais toutes ne partent pas et seront finalement libérées quelques jours plus tard. Il est probable qu'elles aient effectué un aller-retour à Pantin¹⁷⁴ : parmi elles, sans doute Eloïse Brantsen, Joséphine Bringout, Paulette Bruel, Louise Fournaise, Georgette Gacoin, Yvonne Gilet, Marcelle Griffiths, Raymonde Mazot, Catherine Okhuysen (notée « Krank », « malade ») ou Marcelle Ravit. Madeleine d'Ivernois fait aussi probablement partie du nombre : malade, elle sera ramenée au fort et libérée avec les 47 derniers détenus le 19 août. Mais sa fille, comme elle arrêtée en Saône-et-Loire pour son appartenance au réseau

¹⁷⁰ Notamment dans une attestation pour le dossier de demande de titre d'Hélène Buyser. Celle-ci avait été amenée à Pantin depuis le fort de Romainville, avant d'être dirigée vers Fresnes et libérée le 17 août. Elle avait été arrêtée dans le Loiret le 26 juin 1944 pour avoir aidé des maquisards. SHD, BAVCC, dossier-statut.

¹⁷¹ Il s'agit très probablement d'Heinrich Illers, le responsable du service IV C au BdS, chargé des départs en déportation. D'autres récits détaillent sa présence et son intransigeance lors du départ du convoi du 17 août en forêt de Rethondes, le dernier transport parti du camp de Compiègne.

¹⁷² Elle ajoute : « Les SS, en voyant partir quelques uns des prisonniers devenaient de plus en plus mauvais et ne dissimulaient ni leur dépit ni leur mépris pour la "faiblesse" du commandant du train qui devait, d'ailleurs, devant les menaces de l'un d'entre eux, prendre peur et abandonner la direction du convoi aux environs de Châlons-sur-Marne. » Nous n'avons pu vérifier cette assertion. Témoignage cité.

¹⁷³ La recherche avait été lancée par Germaine Tillion.

¹⁷⁴ Pour des camarades libérées avec elles ensuite et n'ayant pas été notées sur la liste des partantes, le registre indique la seule date du 19 août.

Buckmaster, âgée de 17 ans seulement, est déportée ce 15 août¹⁷⁵. Daria Tschabrowa, d'origine polonaise, est elle ramenée de Pantin à Romainville parce qu'elle est enceinte de plusieurs mois.

À ce propos, il semble que les services allemands chargés de la déportation aient fixé une limite d'au moins cinq ou six mois au-dessus de laquelle les femmes enceintes ne partent pas, contrairement aux autres. Le registre du fort de Romainville indique cette mention « Schwanger » (« enceinte »). C'est le cas pour Jeanne Toussaint, qui avait été déportée à Ravensbrück fin janvier 1944, avant d'être ramenée en France pour accoucher au Val-de-Grâce de sa fille Annick, dont elle s'occupa ensuite au fort. Anne du Bouexic de la Driennais avait donné naissance à son fils Hubert le 9 avril 1944, après son arrestation à la fin du mois de janvier et avant d'être transférée au fort le 19 juin. L'administration du camp avait également indiqué à sa hiérarchie que certaines détenues étaient intransportables du fait de leur mauvais état de santé.

Sur ces libérations des wagons, nous disposons également du témoignage de Colette Bloch-Sellier, jusque-là détenue à Fresnes et qui en bénéficie :

« J'avais retrouvé une camarade, Denise Wassermann [...] et nous nous sommes "installées" (avec un bout de pain et quelques pruneaux, me semble-t-il) dans un coin du wagon. Je ne me rappelle pas du tout depuis combien de temps nous étions entassées dans le wagon immobile et surchauffé lorsque les cris et l'agitation se sont amplifiés sur le quai, on a entendu des portes glisser, une grande fille solide, une détenue qui servait d'interprète, est passée devant tous les wagons, en faisant descendre les femmes enceintes et les malades – lesquelles étaient connues des gardiennes, surtout les tuberculeuses, et c'était le cas pour Denise comme pour moi. Denise, qui ne voulait pas descendre, disant : "Ne bougeons pas, nous sommes bien, nous avons un coin." [Mais] j'ai entraîné Denise ; en descendant du wagon elle est littéralement tombée sur sa sœur Fanny qui avait accouché en prison, à Fresnes, peu de temps auparavant [...].

Nous nous sommes retrouvées, un trop petit nombre [...], assises par terre sur le quai avec notre très maigre baluchon [...]. La Croix-Rouge [...] nous a ramenées à Fresnes dans un mini-bus, en fin d'après-midi¹⁷⁶. »

Ces libérations de malades et de femmes enceintes favorisent donc aussi de rares évasions. Madeleine Riffaud rappelle comment elle a pu en profiter :

¹⁷⁵ Elle revient en 1945. SHD, BAVCC, dossiers-statut ; analyse du registre du camp de Romainville, AN F 9/5578.

¹⁷⁶ Colette Bloch-Sellier, *Souvenirs 1938-1945*, témoignage cité.

« Lorsque, tout à coup, les hauts parleurs de la Croix-Rouge ont dit "les femmes enceintes, les tuberculeuses, les syphilitiques, descendez !", je suis restée dans le wagon, je ne me sentais pas concernée, mais Anne-Marie m'a crié : "On va en profiter." Les autres femmes nous poussaient à nous évader. Je refusais, mais elles ont sorti des épingles à cheveux de leurs paquets. En un éclair elles ont changé ma coiffure, ont échangé avec l'une d'elles mon chemisier. Elles ont fait de même avec Anne-Marie. Elles nous ont littéralement jetées hors du train. Je suis tombée violemment, toute étourdie. Anne-Marie m'a récupérée et nous sommes allées vers les vingt femmes enceintes et d'autres descendues auparavant du wagon et regroupées plus loin¹⁷⁷. »

Germaine Huard, qui sera déportée, assiste à une autre évasion :

« Il y a [...] sous les yeux des Allemands une évasion remarquable de simplicité. Un représentant de la Croix-Rouge a passé un gobelet à une jeune fille ; elle le prend, ce gobelet contenait un brassard. La jeune fille n'a plus qu'à l'attacher sur elle et quelques instants après, elle sort tranquillement un broc à la main¹⁷⁸. »

Enfin, dernier rôle joué par la Croix-Rouge, simple mais important, ses membres récupèrent des mots que certains déportés laissent tomber sur le quai et les rails, à l'attention de leurs familles¹⁷⁹.

Le rôle de certains détenus choisis par l'escorte du convoi

C'est une habitude des escortes de convois de déportation de choisir des détenus connaissant l'allemand pour, notamment, servir d'interprète et indiquer à l'ensemble des personnes d'un wagon qu'elles ne doivent pas s'évader. Nicolas Obolensky, rédacteur au journal *Le Parisien Libéré*, et Jean Baillou, secrétaire général de l'École normale supérieure, jouent ce rôle¹⁸⁰. Ils répercutent les ordres des SS sur le quai même, avant la fermeture des portes des wagons. Il semble que Georgine Duvinage, qui décèdera en décembre 1944 à Ravenbrück, fasse de même dans les wagons de femmes¹⁸¹.

Le docteur Raphaël Ellenbogen, résistant arrêté début juin 1944, qui joue aussi ce rôle comme médecin du convoi, en profite pour aider certains détenus à s'évader. Sur le quai, il réussit à

¹⁷⁷ Témoignage de Madeleine Riffaud cité dans ANACR, *ouvrage cité*, p. 8.

¹⁷⁸ Témoignage de Germaine Huard au Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale, AN, 72 AJ 333. Autre récit d'une évasion dans la brochure de l'ANACR de Seine-et-Marne, *ouvrage cité*, p. 8.

¹⁷⁹ C'est ce que fait Richard Pouzet, *Dora. Propos d'un bagnard à ses enfants*, ouvrage cité, p. 27.

¹⁸⁰ AN, 72 AJ 321, chemise A.I., témoignage de Nicolas Obolensky, février 1952 ; 72 AJ 322, chemise B.I., témoignage de Jean Baillou, mai 1953.

¹⁸¹ MRDB, fonds Germaine Tillion, différents témoignages de déportées du convoi.

obtenir une trousse médicale de la Croix-Rouge et, ayant appris que les Allemands ne déporteraient pas les plus malades, il commença à faire des piqûres de caféines à plusieurs détenus, pour aggraver faussement leur état de santé. Il diagnostiqua aussi une congestion cérébrale à un détenu qui simula une crise¹⁸².

La présence de quelques rares familles

Autre présence exceptionnelle sur le quai, temporairement acceptée par les gardes allemands, celle de proches de déportés qui, ayant appris leur départ, se sont précipités pour tenter de les voir une dernière fois. C'est le cas de madame Guilhamon à la recherche de son fils Paul. Un cheminot de la gare de l'Est lui a dit de se rendre à Pantin, rue Cartier-Bresson :

« Voici enfin la rue, à droite un mur. Ils doivent être derrière. À gauche des curieux sont juchés sur un balcon et un petit mur. Je me hisse à côté d'eux et j'aperçois des toits de wagons de marchandises. Les wagons sont fermés – des SS arpentent le quai. [Des personnes lui indiquent qu'un peu plus loin] il y a une route inclinée qui monte jusqu'aux quais de la gare de marchandises. À l'extrémité de la route, il doit y avoir un poste de Croix-Rouge¹⁸³. »

Mais les gardes allemands refusent généralement de laisser des personnes entrer sur le quai. C'est le cas de la mère de Georgette Berthet, une résistante de l'Organisation civile et militaire (OCM) qui mourra à Ravensbrück en mars 1945. Lorsqu'elle demanda à voir sa fille, le garde allemand refusa et, lorsqu'elle se mit à genoux pour le prier de la laisser passer, il lui « donna un violent coup de pied dans la poitrine¹⁸⁴ ».

Germaine Huard évoque par contre la présence des parents d'une camarade de détention, qui réussissent à lui donner de l'argent pour le voyage¹⁸⁵. Geneviève Savreux, la fille de Robert, habitant Pantin, peut également le voir et lui apporter du pain et du chocolat¹⁸⁶. Marie-Hélène Lefauchaux, qui a suivi les autobus depuis Fresnes, n'a d'abord pas l'autorisation de pénétrer sur le quai. Mais elle est aidée par des cheminots, avant de « forcer » le passage :

¹⁸² AN, 72 AJ 322, chemise B.III.

¹⁸³ Témoignage de madame Guilhamon, dans 72 AJ 311, mai 1965, cité par Christian Bachelier, rapport cité. Avec deux autres femmes, mesdames Garreau et Bemberg, elles ont l'autorisation d'entrer sur le quai pour apporter des vivres.

¹⁸⁴ MRDB, fonds Germaine Tillion, témoignage de Berthe Thiriart sur Georgette Berthet.

¹⁸⁵ AN, 72 AJ 333, témoignage de Germaine Huard au Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale.

¹⁸⁶ Témoignage de Geneviève Savreux dans le dossier de Pierre Gernez, *Canal*, « Chronique des années de guerre », mai 1995, p. 24-33. Cf. aussi son témoignage audio déposé aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, fonds P. Gernez.

« Des cheminots m'emmenèrent chez eux, d'où je pouvais voir sous un ciel de plomb la file des wagons de marchandises hermétiquement fermés, à l'exception de deux minces ouvertures grillagées de barbelés. Vers la fin de l'après-midi, une amie m'ayant confectionné un colis de vivres, je passai le barrage de sentinelles et entrai sur le quai. Un soldat m'attrapa par le bras en criant qu'il allait tirer. Je me secouai, répondis que cela m'était "ganz égal" et j'avançai le long des wagons en disant le nom de mon mari. Un officier me suivait sans prendre de décision. Tout à coup une voix me répondit : "Lefauchaux, mais c'est Gildas, il est dans le wagon d'à côté." Je me tournai vers l'officier et lui dis : "Je veux donner ce paquet à mon mari." Il hésita une seconde et fit ouvrir le wagon par le soldat gesticulant. J'appelai Pierre, lui donnai le colis et l'embrassai. Puis je m'en allai sans regarder l'officier ni le soldat¹⁸⁷. »

Enfin, Dominique Lapierre et Larry Collins évoquent la présence d'Emil Bender, l'Allemand qui aide Nordling. Il aurait tenté « d'empêcher par un coup de bluff le départ du train », mais les SS braquèrent sur lui leurs mitraillettes¹⁸⁸.

Conclusion

Le train part dans la soirée du 15 août, entre 23 heures et 1 heure du matin selon les témoignages¹⁸⁹. Lorsque la locomotive se met en marche, la plupart des déportés ont déjà passé de longues heures, pour certains toute une journée, enfermés dans les wagons. Cette attente interminable est suivie d'un « voyage » très long et éprouvant vers le Reich et les camps nazis.

Le 18 août, un dernier convoi quittera également Compiègne, vidant le camp de Royallieu de l'essentiel de ses détenus, et mettant définitivement fin par la même occasion au rôle du « F 122 ». Ces 1 250 déportés arrivent à Buchenwald le 22 août, deux jours après ceux partis de Pantin le 15 août¹⁹⁰.

Aloïs Brunner quitte lui le camp de Drancy le 17 août, depuis la gare de Bobigny, en emmenant avec lui 51 derniers détenus : essentiellement des résistants juifs de l'Armée juive, de l'Organisation juive de Combat et des FTP-MOI ; ainsi que quelques personnalités « otages » (Marcel Bloch-Dassault, Armand Kohn, le directeur de l'hôpital Rothschild, et sa

¹⁸⁷ MRDB, fonds G. Tillion, témoignage cité.

¹⁸⁸ Dominique Lapierre et Larry Collins, *Paris brûle-t-il ?* ouvrage cité, p. 84.

¹⁸⁹ Lorsque M^{me} Guilhamon revient sur le quai le matin du 16 août, le chef de gare lui apprend que le train est parti « vers 1 h. du matin ». Témoignage de M^{me} Guilhamon, 72 AJ 311, mai 1965, cité par Christian Bachelier, rapport cité.

¹⁹⁰ Fondation pour la Mémoire de la Déportation, *Le Livre-Mémorial des déportés arrêtés par mesure de répression*, ouvrage cité, tome 3, p. 197-198.

famille, etc.). Ils sont embarqués dans un wagon d'un train plus important de la Luftwaffe. Si 27 des déportés du convoi réussissent à s'évader, les autres sont immatriculés à Buchenwald le 25 août¹⁹¹.

Tous ces transports, à commencer par celui de Pantin, même s'ils sont les derniers, même si les Allemands savent que le trajet sera heurté et plus long qu'à l'accoutumée, ont donc été préparés. En cela, l'évacuation des camps et des prisons de la région parisienne fut méthodique. Ce n'est que dans les toutes dernières heures de l'Occupation que les Allemands se livrèrent à des rafles aveugles pour constituer des convois « d'otages » devant protéger leur fuite. Comme le 25 août, jour de la libération de Paris, où une quarantaine de personnes, dont des sapeurs-pompiers présents pour éteindre un incendie et des membres de la Défense passive, sont arrêtés par une colonne motorisée de la SS à la suite de l'attaque d'une voiture allemande au Perreux, en Seine-et-Marne. Ils rejoignent Chelles à pied, où ils sont embarqués dans des camions. D'autres personnes seront arrêtées en route. Leur convoi n'arrive à Verdun que le 30 août. Le lendemain, il a franchi la frontière et les déportés arrivent au camp de Sarrebruck Neue Bremm, d'où ils sont transférés au camp de Sachsenhausen, près de Berlin. Ce sont 54 hommes qui y sont immatriculés le 4 septembre¹⁹².

Pour autant, nous l'avons dit, tous ces convois, dont celui de Pantin, ne sont pas au cœur des mémoires, et cela dès l'après-guerre. Ils ne marquent pas leurs contemporains, passant généralement inaperçus dans la population. Si *La Marseillaise* fut peut-être chantée par les déportés qui quittèrent le quai aux bestiaux le 15 août¹⁹³, la nuit l'étouffa vite. D'autres menaces planent alors déjà sur les Parisiens, d'autres espoirs aussi, et l'on n'évoqua pas les 2 200 détenus partis vers les camps du Reich. Il est temps de les présenter.

¹⁹¹ Cf. Jean-François Chaigneau, *Le Dernier Wagon*, Paris, Julliard, 1981.

¹⁹² Se reporter à la notice du *Livre-Mémorial des déportés arrêtés par mesure de répression*, ouvrage cité, tome 3, p. 253-254.

¹⁹³ Ce qu'avancent Dominique Lapierre et Larry Collins, *Paris brûle-t-il ?*, ouvrage cité, p. 89-90.

Chapitre 5

Un convoi de résistants La composition du convoi du 15 août

Nous l'avons vu en évoquant les récits qui ont été faits de la libération de Paris, beaucoup d'entre eux indiquent le chiffre de 2 453 déportés. Les recherches nominatives initiées par Germaine Tillion, poursuivies durant des années avec ses camarades de l'ADIR, reprises et développées par la FMD – qui a en outre recherché les noms des hommes déportés ce 15 août –, que nous avons pu affiner grâce aux archives du Service historique de la Défense et en étudiant dans le détail le registre du fort de Romainville, nous permettent de retenir le chiffre minimum et toujours provisoire de 2 216 personnes : 1 655 hommes et 561 femmes. Qui sont-elles ?

Sexes, âges et parentés

La structure par âges, rapidement analysée ici, montre la place dominante occupée par des jeunes dans ce convoi : 263 ne sont pas majeurs (ont donc moins de 21 ans, 11,9 %) ; la plus jeune, accusée d'avoir aidé la Résistance, n'a pas quinze ans¹⁹⁴. Près de 39 % n'ont pas trente ans.

À l'inverse, 18 % sont nés au XIX^e siècle et 5 % environ ont plus de 55 ans (tableau 1).

¹⁹⁴ Il s'agit de Fernande Duché-Perrot.

Tableau 1. Âges des déportés du convoi du 15 août 1944

Déportés nés entre :	Nombre	%
1870 et 1879	18	0,8
1880 et 1889	96	4,4
1890 et 1899	291	13,2
1900 et 1909	492	22,2
1910 et 1919	519	23,4
après 1920	616	27,8
?	182	8,2

Par ailleurs, c'est une particularité de ce convoi, du fait de sa mixité, des proches – couples, père-mère et enfants, membres d'une même famille – sont déportés ensemble, avant d'être séparés lors de l'arrêt à Buchenwald. À défaut de disposer encore de statistiques exhaustives, on citera le cas du professeur Henri Maspero et de sa femme Hélène, arrêtés le 28 juillet 1944.

Les départements d'arrestation : d'abord la région parisienne

La grande majorité des déportés de ce convoi sont arrêtés dans les trois départements de la région parisienne (la Seine surtout, la Seine-et-Oise et la Seine-et-Marne), soit au moins 820 personnes (37 %) ¹⁹⁵. Cela démontre le rôle des services du commandant de la Sipo-SD installé à Paris, ayant compétence sur cette région.

Mais la prison de Fresnes et le camp de Romainville jouant aussi un rôle national dans le dispositif de détention allemand, la première particulièrement pour les résistants hommes, le second depuis le début de l'année 1944 comme lieu de rassemblement des femmes à déporter, il est logique de retrouver dans ce convoi des personnes arrêtées dans toute la France. Toutes y arrivent en vue de l'instruction de leur dossier par les services policiers nazis, essentiellement, donc, pour être déportées. Ce sont les services centraux de la Gestapo, installés à Paris, qui se chargent de demander à Berlin les ordres individuels de « détention de sécurité » dans un camp de concentration.

Au total, les déportés du 15 août ont été arrêtés dans au moins soixante départements différents. Mais, là encore, les départements autour de Paris sont les mieux représentés : en l'état des recherches, plus de 80 personnes sont par exemple appréhendées dans le Loiret, plus de 60 en Normandie, près de 30 en Eure-et-Loir et une vingtaine dans l'Oise.

¹⁹⁵ Sur un total de 56,5 % de départements d'arrestation connus.

Les dates d'arrestation : des personnes arrêtées durant l'été 1944 surtout

En tenant compte toujours du nombre des dates inconnues, encore élevé (plus de 41 %), il est toutefois significatif de remarquer qu'au moins 42 % des déportés du 15 août ont été arrêtés après le débarquement allié en Normandie : dont 22 % en juillet et encore 9 % en août. Seuls 16 % l'ont été avant le débarquement, surtout depuis fin 1943 et durant les premiers mois de 1944.

Si l'on tient compte du nombre élevé de détenus déportés en 1944, ce constat est logique : le groupe formé par les déportés du 15 août est essentiellement le résultat des arrestations opérées durant les dernières semaines précédant le convoi. Les personnes appréhendées plus tôt ont pour beaucoup déjà été déportées. Sur ce point, dans sa composition, ce transport ne diffère donc pas de la plupart des convois massifs formés jusque-là en gare de Compiègne.

Les motifs d'arrestation : une majorité de résistants

Voici comment Richard Pouzet décrit la composition de son convoi, en insistant comme dans beaucoup de témoignages d'anciens déportés sur la césure entre résistants et « droit commun », deux groupes souvent présentés sans grandes nuances et à l'exclusion des autres, le second étant par ailleurs largement surestimé en nombre :

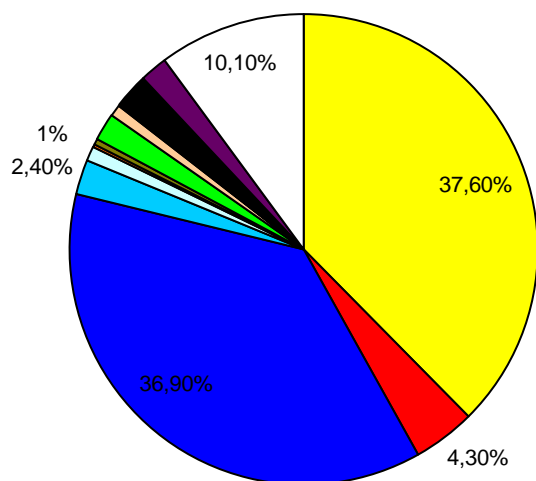
« Sous la dénomination générale de "détenus politiques", les Allemands ont englobé des éléments très disparates. Nous, les patriotes, ne tardons pas à le constater puis à en souffrir comme d'un véritable affront à notre honneur. Certes, les "Résistants" sont en grande majorité mais nous côtoyons des individus peu recommandables qui, sans nul doute, ont eu maille à partir avec l'Autorité occupante mais dont l'action n'a rien de commun avec la lutte antinazie, antiallemande, anticollaborationniste que nous avons menée. [...] Les uns sont membres de la L.V.F. (Légion des volontaires français) en rupture de ban, d'autres sont d'anciens auxiliaires de la Gestapo qui ont déçu ou trompé leurs maîtres, certains sont de faux policiers qui ont rançonné des familles israélites [...], plusieurs furent les auteurs de vols au détriment de l'armée allemande [...]. Il existe aussi des spécialistes du marché noir¹⁹⁶. »

Affinons ce premier regard.

¹⁹⁶ Richard Pouzet, ouvrage cité, p. 27.

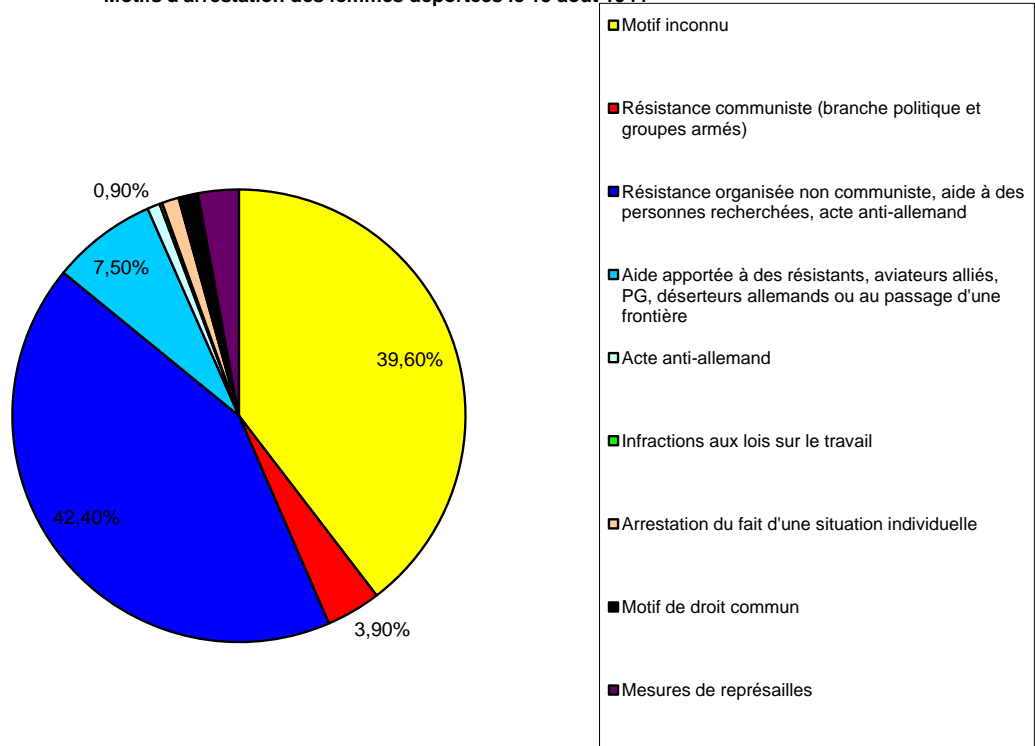
Du fait essentiellement de la présence parmi les hommes (fig. 15b) de près de 170 aviateurs alliés, en proportion le groupe des femmes apparaît comme plus résistant encore (fig. 15c) : près de 55 % des motifs d'arrestation (et plus de 90 % de ceux connus), contre 45 % dans le cas des hommes (72 % des connus).

Motifs d'arrestation des hommes déportés le 15 août 1944



- Motif inconnu
- Résistance communiste (branche politique et groupes armés)
- Résistance organisée non communiste, aide à des personnes recherchées, acte anti-allemand
- Aide apportée à des résistants, aviateurs alliés, PG, déserteurs allemands ou au passage d'une frontière
- Acte anti-allemand
- Passage illégal d'une frontière ou d'une ligne de démarcation
- Détention d'une arme
- Infractions aux lois sur le travail
- Arrestation du fait d'une situation individuelle
- Voies de fait sur un soldat allemand
- Motif de droit commun
- Mesures de représailles
- Aviateurs alliés

Motifs d'arrestation des femmes déportées le 15 août 1944



D'abord et surtout des membres d'organisations de résistance

Dans ce groupe des résistants, notons la très faible part des détenus communistes (4,2 %), mais rappelons que les précédents convois de déportation formés depuis Compiègne et Romainville comprenaient à l'inverse un grand nombre d'entre eux – notamment dans le convoi du 18 juin 1944 parti vers Dachau. Le 15 août 1944, il semble bien que la plupart des détenus communistes ont déjà été déportés.

Citons toutefois la présence dans ce convoi de Pierre Schotkosky, responsable du Front national pour Paris sud, arrêté le 11 juin 1944 à Issy-les-Moulineaux. D'importants cadres FTP sont aussi déportés ce 15 août, dont ceux de Paris nord : Robert Vignes, commissaire aux effectifs et Robert Vimont, le responsable militaire. On notera également les cas de groupes FTP qui auraient dû être jugés devant des tribunaux militaires, ou dont la sentence de ces mêmes tribunaux n'a pu être appliquée, faute de temps, et qui sont donc déportés¹⁹⁸.

Parmi les mouvements non communistes de la Résistance intérieure, notons le grand nombre de membres de Libération-Nord (plus d'une cinquantaine au moins), dont Henri Laire,

¹⁹⁸ Citons le cas d'un groupe d'Eure-et-Loir, avec notamment Serge et Roland Buthier, Guy Deseyne, Roger Detournay ; et d'un autre de Haute-Saône avec Lucien Dalaise, Robert Henry, André Levernier, Andrée et Louis Bertrand ou Aimé Daval.

membre du Comité directeur de la région parisienne, arrêté à Paris le 9 mai 1944 ; ou Jean Lauzet, l'agent de liaison de Louis Saillant, le représentant de la CGT au Conseil national de la Résistance. Les services allemands recherchant en priorité les auteurs des actions directes, notons l'arrestation à Clichy le 4 août d'Albert et d'Anna Le Moal, chargés de l'organisation des groupes de choc de Libération-Nord.

Les membres de l'OCM sont également nombreux dans ce convoi. Hippolyte Pinaud, le chef du secteur nord de la région parisienne et de la Seine-et-Oise, fondateur du journal *Les Lettres françaises*, arrêté le 6 juillet 1944, décèdera à Ellrich. Autre cadre important du mouvement déporté dans ce transport, Pierre Lefauchaux, chef OCM et chef d'état-major des Forces françaises de l'Intérieur (FFI) en région parisienne. On notera également la présence de Marie Girard, secrétaire nationale adjointe de la branche « jeunes » de l'OCM.

Au total, beaucoup de mouvements de la Résistance intérieure sont malheureusement représentés : Combat (dont Jacqueline Bernard, la secrétaire de rédaction du journal du mouvement, arrêtée à Paris le 11 juillet 1944), Défense de la France (dont Guy Flavien, qui aide beaucoup de réfractaires à échapper au travail obligatoire), Résistance, Ceux de la Libération, Ceux de la Résistance ou l'Organisation de résistance de l'Armée (ORA). On compte des dizaines de membres du mouvement Vengeance – dont plusieurs résistants au sein de ses corps francs. Notons enfin la présence d'Émile Mollard, le chef du CDM, « Camouflage du matériel » de l'ancienne armée d'armistice.

Parmi les arrestations des cadres de la Résistance intérieure ensuite déportés le 15 août, deux journées doivent être particulièrement évoquées. Celle du 2 mai 1944 d'abord, qui voit la capture de Pierre Dejussieu, chef de l'état-major national des FFI. Ce jour-là est également arrêté Louis Gaillard, le chef du Noyautage des administrations publiques (NAP) dans la région de Toulouse, un des responsables de Résistance-Fer. Autre journée tragique pour la Résistance, celle du 3 juin 1944, lorsque la Gestapo fait irruption dans une réunion de l'état-major FFI de la région parisienne : outre Pierre Lefauchaux, les Allemands arrêtent ce jour-là Pierre Bourlier (cadre du réseau Brutus), Noël Sorin (chef de secteur de Libération-Nord) et plusieurs responsables de l'ORA : dont Jean de Montangon (membre de l'état-major national du mouvement), Marc Garreau de la Méchenie (responsable parisien) et André Louvet, son agent de liaison.

Enfin, rappelons qu'Émile Bollaert, celui qui a succédé à Jean Moulin comme délégué général du Comité français de libération nationale, qui avait été arrêté le 3 février 1944 avec Pierre Brossolette alors qu'ils tentaient de rejoindre Londres, est déporté ce 15 août après plusieurs interrogatoires et de longs mois de détention à Fresnes.

Outre les mouvements, il faut aussi remarquer le très grand nombre de résistants des réseaux de la Résistance (intérieure ou extérieure) : près de 350 ont été recensés, un minimum qui correspond à plus d'un tiers des résistants connus.

Beaucoup dépendent du BCRA de la France Libre. Citons par exemple le cas des membres du réseau de renseignement militaire Darius, victimes d'une importante répression en juillet 1944 à Paris : près d'une trentaine sont déportés le 15 août, dont Louis Gentil, un des fondateurs du réseau. Le réseau Brutus est également frappé à partir du 4 juillet 1944 : une vingtaine de ses membres sont arrêtés et déportés, dont Gaston Vedel, le chef parisien. Cohors, né de Libération-Nord, perd une dizaine de membres au moins déportés dans ce transport : dont Charlotte Ruallem, qui opérait à la centrale parisienne, ou Henri Martin arrêté le 27 juillet 1944 en pleine émission radio. Citons aussi le cas de membres du réseau Confrérie Notre-Dame (CND), dont deux sœurs du colonel Rémy (Isabelle et May-Alice Renault), arrêtés depuis plusieurs mois et seulement déportés ce 15 août 1944.

Il faut, sinon, évidemment noter la présence importante de membres des réseaux liés au SOE britannique, chargé de la « guerre subversive ». C'est surtout la section « F » du SOE qui opère en France, dirigée à partir de novembre 1941 par le commandant Maurice Buckmaster, qui donne son nom à plusieurs groupes. Une quarantaine de résistants ont ainsi été recensés et ce chiffre est un minimum.

Autres réseaux proches des Britanniques, F2 subit des pertes importantes à partir de la mi-juillet 1944 à Paris ; ainsi qu'Alliance, qui n'en est malheureusement pas à sa première chute. Une vingtaine de membres au moins, de chacun de ces deux réseaux, sont déportés le 15 août. Ajoutons le cas du réseau d'évasion Comète (lié au MI9), qui récupère des aviateurs alliés dont l'appareil avait été abattu, et dont une dizaine d'agents figure dans ce convoi.

Notons enfin les réseaux issus des anciens services de renseignement de Vichy : une dizaine de membres de Marco Polo sont ainsi déportés ce 15 août.

Enfin, remarquons la présence significative, à l'heure où les actions armées se multiplient contre l'occupant, de plusieurs maquisards arrêtés à l'issue de combats perdus. Plusieurs membres du « maquis de Champignelles », dans l'Yonne, sont ainsi déportés dans ce convoi. Ajoutons quelques résistants des Glières, arrêtés depuis la fin mars 1944, dont Blaise Gavard et Noël Granger.

L'attribution à neuf déportés du convoi du titre de Compagnon de la Libération éclaire cette prédominance en nombre des résistants : à titre posthume dans le cas de Louis Gentil, chef du réseau Darius, décédé à Dora, et de Guy Flavien, qui meurt quelques jours avant la libération

de Buchenwald. Pour ceux qui ont la chance de revenir de déportation, le titre est attribué à Émile Bollaert, Pierre Dejussieu, Pierre Lefaucheu et Gaston Vedel, dont les parcours ont déjà été évoqués. Il l'est aussi à Jacques Brunschwig, cadre important de la Résistance, qui assura après son passage en zone nord en février 1943 les fonctions de délégué général intérimaire du mouvement Libération-Nord, en l'absence de Jean Cavallès, puis de représentant à l'assemblée consultative d'Alger. Parachuté en France le 31 mars 1944 comme chef de mission du BCRA, il est arrêté sous le nom de Bordier le 24 juin. Edmond Debeaumarché, arrêté le 3 août 1944, était lui une des chevilles ouvrières de l'organisation de résistance des PTT. Enfin, Marcelle Henry, haute fonctionnaire du ministère du Travail, agent de liaison du réseau Vic, reçoit cette distinction pour avoir hébergé des officiers alliés et des évadés d'Allemagne. Elle avait été arrêtée le 4 juillet 1944 à Paris.

Les auteurs d'actes anti-allemands

Nous l'avons souligné, pour évaluer la part des résistants, au sens large cette fois de la définition, il faut ajouter tous ceux qui ont aidé d'une manière ou d'une autre des résistants ou des personnes recherchées (en les cachant, en les aidant à fuir, en leur fournissant de la nourriture, etc.). Donnons les exemples d'Henriette Simonot arrêtée le 1^{er} août 1944 pour avoir secouru des maquisards blessés lors des combats de Leuzeuil, en Côte d'Or ; ou d'Yvonne Moreau, jeune employée du service du ravitaillement à Paris, qui fournissait des cartes d'alimentation à des résistants.

Il faut également ajouter toutes les personnes qui ont clairement montré leur hostilité à l'occupant par un geste significatif, une parole ou une simple attitude. Cas significatif, celui de plusieurs déportés du convoi arrêtés à Choisy-le-Roi (Seine) le 14 juillet 1944 lors d'une manifestation patriotique organisée à l'occasion de la fête nationale¹⁹⁹. Beaucoup d'entre eux portaient une cocarde tricolore dans les cheveux. Fernand Jaclain et Maurice Lachoque sont arrêtés le 19 juillet 1944 en Seine-et-Oise pour avoir récupéré les corps de deux aviateurs alliés et les avoir inhumés lors d'une cérémonie jugée « patriotique » et « anti-allemande » par l'occupant. Reine Laforges, elle, a regretté qu'Hitler ait échappé à l'attentat du 20 juillet 1944 : elle est déportée pour cela.

¹⁹⁹ Dont Henriette Arbelin, René Baudic, Henri Cacos, André Cougnoux, Lucien Fornasero, Georges Garcette, Paulyte Le Bechennec, Renée Leroux ou Gilbert Vignolles.

Les victimes des représailles allemandes

Mais tous les déportés du convoi ne sont pas des résistants. Parmi les autres motifs d'arrestation on trouve la détention d'armes (généralement un fusil de chasse), l'infraction à une loi sur le travail (des réfractaires au STO par exemple), une voie de fait sur un soldat allemand (lors d'une rixe par exemple), ou une situation individuelle particulière (on compte notamment quelques prostituées dans le convoi). Ces motifs, au total, pèsent peu dans la composition du convoi (7 %). Le cas des victimes de représailles mérite en revanche d'être évoqué.

On en compte au moins 3 % dans le convoi, dont Augustine Gueguen et sa fille Yvette, raflées le 29 juin 1944 à Trébivan, dans les Côtes du Nord, après des attaques du maquis local ; ou Yvonne Ferrier et sa fille Cécile, arrêtées le 8 juillet à Nohant en Graçay, dans le Cher.

Des femmes déportées le 15 août sont aussi arrêtées à la place de leur mari ou d'un membre de leur famille engagé dans la Résistance. C'est par exemple le cas de Geneviève Dominjon, dont l'époux était un résistant de Ceux de la Libération qui n'avait pas été capturé.

Peu de « droit commun »

Après Richard Pouzet, revenons sur le nombre de détenus de « droit commun », c'est-à-dire de délinquants, dans ce convoi : si les sources ne permettent pas facilement de les retrouver – les personnes concernées ouvrent par exemple peu de dossiers de demandes de titres –, nous n'en avons recensé qu'une cinquantaine, soit 2,2 %, un minimum. Mais les cas sont assez marquants, davantage révélateurs de la grande délinquance – souvent organisée – que des petits délits rencontrés généralement dans les autres convois. C'est donc sans doute une spécificité de ce transport de comprendre notamment des personnes accusées d'avoir endossé l'uniforme allemand pour se faire passer pour des forces de l'ordre et ainsi escroquer leurs victimes, ceux que les sources appellent généralement les « faux policiers ». Ajoutons la présence de plusieurs collaborateurs corrompus et remarquons que les services allemands ont sans doute souhaité se débarrasser de ces personnes avant d'évacuer le territoire.

La présence exceptionnelle d'aviateurs alliés

Il faut terminer cette présentation de la composition du convoi par l'évocation d'un groupe très particulier, que l'on ne retrouve dans aucun autre convoi de déportation. En effet, ce 15 août, sans doute parce qu'il s'agit là de la dernière possibilité de faire partir des détenus, les services allemands, au mépris des conventions internationales sur les prisonniers de guerre, font partir au moins 168 aviateurs alliés capturés (7,6 %) après la chute de leur avion et jusque-là détenus à la prison de Fresnes. On compte parmi eux 82 Américains et 48 Britanniques²⁰⁰.

John Harvie, un canadien, arrêté le 4 juillet en Eure-et-Loir, laisse ce graffiti dans sa cellule (fig. 16) :

« GOD SAVE THE KING !
LONG LIVE THE ALLIES !
OH TO BE IN CANADA²⁰¹ ! »

²⁰⁰ Cf. Agnès Triebel, « Des officiers alliés déportés à Buchenwald », *Le Serment*, n° 259(mai-juin 1998), p. 6-7. L'auteur donne l'exemple de Jim Stewart, officier du 609 *Squadron* de la RAF, pilote d'un *Typhoon* abattu le 13 mai 1944 au-dessus de Rouen. Caché par des résistants en Normandie puis à Paris, il est arrêté avec eux le 8 juillet.

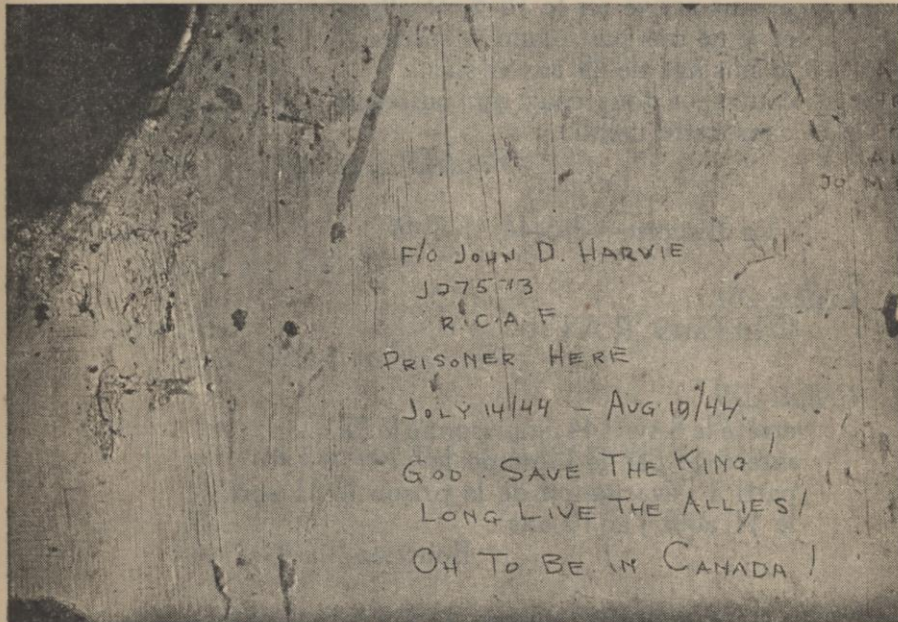
²⁰¹ Cf. Henri Calet, ouvrage cité, p. 59.

Petit Jean le 19-6-44 arrêté comme F T P
 1-7-44 pense à ma femme à mon fils
 15-7-44 attends la délivrance
 1-8-44 pas de changement

Cellule 244.

Entré 27-7-43, 140 jours détention et à suivre
 aucun regret c'est pour le pays la France
 Paul Luce et Jean sont l'objet de mon souci.

*Un grand Christ en relief et les initiales : M. P. 1942.
 Pour ceux qui croyaient en Dieu, malgré tout.*



Oh ! être au Canada !

Figure 16. Le graffiti laissé par John Harvie, soldat canadien déporté le 15 août 1944, sur le mur de sa cellule de Fresnes.

Source : Henri Calet, *Les Murs de Fresnes*, Paris, Éd. des Quatre Vents, 1945, cliché Henri Calet

Plusieurs semaines après leur déportation, ces aviateurs alliés seront finalement transférés dans des camps réservés aux prisonniers de guerre. Mais ils auront d'abord subi, comme tous les déportés du convoi, le « voyage » vers le Reich.

Chapitre 6

Le « voyage »

Le trajet chaotique du convoi parti le 15 août 1944

Nous l'avons vu, le « voyage » est l'expression choisie par Jorge Semprun comme titre de son premier livre sur la déportation²⁰². Rappelons que, dans nos représentations, du fait des conditions réservées aux déportés, le convoi ferroviaire, transportant au moins un millier de détenus dans des wagons de marchandises, matérialise et symbolise la déportation. C'est même déjà la première étape du système concentrationnaire. Dans les témoignages des anciens déportés, le « voyage » est une césure marquante, « entre deux mondes » selon l'expression de David Rousset pour décrire sa déportation de Compiègne à Buchenwald²⁰³. Des « scènes » successives sont au cœur de la plupart de ces récits, quel que soit leur style littéraire. Elles en constituent les noyaux essentiels qui, mis bout à bout, forment des *topoi*, des règles narratives communes. Un lieu de mémoire s'est même constitué à partir de ces récits des grands convois massifs. Il est ainsi significatif de constater que dans son témoignage très clair, avant de présenter les péripéties et les aspects spécifiques à ce transport du 15 août, marqué par de nombreux arrêts, Richard Pouzet reprend d'emblée ces scènes habituellement décrites, concernant plusieurs jours du « voyage » et sans respecter la chronologie des étapes du train :

« Nous sommes cent. C'est dire notre entassement. Déjà, la lassitude s'empare de nous, l'immobilité nous pèse, nous commençons à avoir des crampes – changer de position est tout un problème car la pose de chacun est conditionnée par celle de ses proches – nous sommes partis depuis quelques heures à peine et déjà, encaqués comme nous sommes, nous avons hâte de sortir de cette superprison [...]. Des îlots d'acrimonie ne tardent pas à apparaître dans ce cube enrobant cent êtres hétéroclites, issus de tous les milieux sociaux, de tous les horizons politiques, de toutes les confessions religieuses. Des jurons éclatent, des coups sont même échangés, la température monte... [...] La nuit, les rapports sont encore

²⁰² Jorge Semprun, *Le Grand Voyage*, ouvrage cité

²⁰³ David Rousset, *Les Jours de notre mort*, Paris, ouvrage cité, p. 22.

plus tendus, le wagon revêt des aspects de cabanon de fous. On sent parfois sa raison sombrer. Il faut se cramponner pour conserver sa maîtrise, son sang-froid.

[...] Quel que soit mon souci de vérité, je passerai sur des détails d'ordre physiologique dont la seule évocation me donne la nausée.

[...] Nous sommes restés trente-six heures sans boire. Je ne sais si vous vous figurez quel martyr cela peut constituer, aussi ai-je béni la pluie d'orage qui, certaine nuit, me permit d'humecter mes lèvres et ma langue desséchées en recueillant dans le creux de ma main l'eau de gouttière par la lucarne [...].

Le troisième jour de cette "croisière de misère", les marques de lassitude et d'abattement s'accroissent chez les détenus. Déjà plusieurs avaient perdu connaissance, d'autres manifestaient des dérangements cérébraux (sans qu'aucun heureusement ne se montrât fou furieux). Nombreux étaient ceux qui souffraient d'œdème des membres inférieurs. Tous nous étions exténués²⁰⁴. »

Les deux premiers convois partis de Pantin au printemps 1944 sont des convois massifs, de plusieurs centaines de détenues, qui, dans leur organisation et leur logistique, suivent le schéma et le trajet, habituels, mis en place par les services allemands. Ils prennent la direction de Berlin puis du camp de femmes de Ravensbrück. Ils y arrivent sans encombre quatre jours après leur départ de Pantin. Ils franchissent la frontière du Reich à Novéant, à la limite de la Moselle annexée. Mais, mi-août, la situation n'est plus la même.

Le convoi parti le 8 août avec plusieurs dizaines de résistants considérés comme dangereux est obligé de faire de fréquents arrêts à cause des bombardements aériens. À Verdun, après quelques heures de voyage seulement, les déportés sont descendus pour passer la nuit dans une grange. Ils repartent le lendemain et arrivent au camp de Sarrebruck Neue Bremm.

Le convoi parti le 11 août de la gare de Pantin, initialement formé le 8 août en gare de l'Est, qui aurait dû faire un arrêt le lendemain de son départ au camp de Sarrebruck Neue Bremm, met finalement six jours pour y parvenir. Du fait des bombardements, il n'avait atteint Châlons-sur-Marne que le 15 août. C'est déjà préciser que lorsque le dernier grand convoi de la région parisienne est formé à Pantin ce jour-là, avec plus de 2 200 détenus, les services allemands savent sans doute que le convoi précédent n'a toujours pas franchi la frontière du Reich. C'est donc insister une nouvelle fois sur leur volonté acharnée de faire partir la plupart de leurs derniers détenus.

²⁰⁴ Richard Pouzet, *Propos d'un bagnard à ses enfants*, ouvrage cité, p. 28-31. Sur ce « voyage », lire également les témoignages d'Étienne Lafond-Masurel, *Survie, Buchenwald-Dora-Ellrich-Oranienburg*, Louviers, 1945 (un livre écrit en mai-juin 1945 alors que l'auteur attendait son rapatriement au camp de Sachsenhausen), d'H. [Léon] Mazeaud, *Visages dans la tourmente, 1939-1945*, Paris, 1946, d'Yvonne Pagniez, *Évasion 44*, Paris, 1949 ou d'Andrée Carliez Lambert de Loulay, *Déportée 50440*, ouvrage cité. En revanche ceux de Jean de Montangon, *Un Saint-cyrien des années 40*, Paris, France-Empire, 1987 et de Georges-Henri Pescadère, *77023 F. Quarante-quatre ans après*, Paris, IMF Production, 1991, contiennent de nombreuses erreurs.

Ce contexte a pour seul avantage de favoriser les évasions durant le voyage : par exemple, avant que le convoi du 11 août n'atteigne Sarrebruck, le 17, Alice Fauré, résistante communiste d'Aubervilliers, dont le mari avait été fusillé par les Allemands, s'évade à Bar-le-Duc, dans la Meuse.

Sans surprise, ces conditions chaotiques sont celles rencontrées par le convoi formé le 15 août en gare de Pantin, qui part du quai aux bestiaux en fin de soirée. Son voyage est ponctué par de nombreux arrêts²⁰⁵. Il met deux jours et demi à franchir la frontière du Reich, et il ne passe pas par l'itinéraire de Novéant régulièrement suivi jusque-là.

L'épisode de Nanteuil-Saâcy du 16 août

Après son départ de Pantin, le train avance très lentement. Après Noisy-le-Sec, il prend la direction de Vaires-sur-Marne et de Meaux.

Cette marche très lente du train favorise les évasions. À une quinzaine de kilomètres de Paris, plus d'une dizaine de détenus en tentent une. Ils sautent à tour de rôle du plancher percé du wagon : « par malheur, en sautant, le dernier tomba sur une plaque de tôle et donna l'alarme aux boches. Le train s'arrêta, des projecteurs fouillèrent les alentours et des crépitements de mitraillettes se firent entendre » se rappelle Serge Buthier, un FTP de 17 ans arrêté début juillet à Mainvilliers (Eure-et-Loir), qui n'a pas eu le temps de sauter. Les occupants de son wagon sont ensuite descendus, doivent se déshabiller et sont embarqués dans d'autres wagons²⁰⁶.

Le train n'atteint la Ferté-sous-Jouarre, en Seine-et-Marne, que le matin du 16 août. Un arrêt y est effectué. Le docteur Raphaël Ellenbogen, qui fait office de responsable médical du convoi désigné par l'escorte allemande, obtient d'elle deux wagons « sanitaires » pour faire allonger les plus malades et les plus blessés : « l'un était pour les femmes, sous la surveillance de la doctresse [Denise] Fresnel ; l'autre pour les hommes, sous la surveillance du Dr [Henri] Parlange²⁰⁷. » Raphaël Ellenbogen explique aussi qu'en gare de la Ferté-sous-Jouarre, il

²⁰⁵ « Les arrêts étaient innombrables. Chacun d'eux s'accompagnait de multiples coups de freins qui se traduisaient pour nous en secousses et en chocs impitoyables. » Richard Pouzet, ouvrage cité, p. 30.

²⁰⁶ AN, 72 AJ 322, chemise B.I., témoignage de Serge Buthier.

²⁰⁷ AN, 72 AJ 322, chemise B.III., témoignage de Raphaël Ellenbogen de novembre 1953. Henri Parlange, qui avait fourni de faux certificats à des personnes en situation illégale, en lien avec Libération-Nord et Ceux de la Libération, revient en 1945 ; comme Denise Fresnel, résistante OCM arrêtée le 20 juillet 1944 dans l'Aisne.

réussit à faire libérer dix personnes du fait de leur état de santé, mais nous ne connaissons pas leurs noms. Le train repart ensuite.

Sans doute en fin de matinée du 16 août, quelques kilomètres seulement après la Ferté-sous-Jouarre, le convoi est bloqué devant un nouveau franchissement de la Marne. En effet, le pont ferroviaire situé juste avant la gare de Nanteuil-Saâcy, qui permet de traverser le fleuve, était détruit depuis le 8 août, à la suite d'un bombardement allié. Difficile de penser que l'escorte du convoi ne le savait pas. C'est souligner aussi que la voie suivie depuis Pantin était sans doute la moins endommagée – celle passant plus au Sud ayant semble-t-il été coupée après Coulommiers, à la Ferté-Gaucher notamment. Aussi, les événements qui se déroulent ensuite sur les communes de Nanteuil-sur-Marne, Luzancy, Méry-sur-Marne et Saâcy-sur-Marne avaient-ils sans doute été anticipés par les Allemands : le franchissement à pied de la Marne par les déportés, grâce aux ponts routiers encore en état, puis l'embarquement dans un nouveau train en gare de Nanteuil-Saâcy, qui prendra ensuite la direction de Château-Thierry. Les témoignages des habitants de ces communes indiquent ainsi que vers 11 heures « des Allemands installent des mitrailleuses à tous les carrefours »²⁰⁸. La Croix-Rouge de la Ferté-sous-Jouarre, prévenue par celle de Meaux de l'arrivée du convoi, a aussi prévu cet arrêt forcé sur la Marne : son responsable, M. Weinbach, passe ainsi la nuit dans la salle d'attente de la gare de Nanteuil-Saâcy²⁰⁹. Les équipes de la Croix-Rouge préviennent les habitants « que des prisonniers vont passer à pied et qu'il faut leur préparer le plus de ravitaillement possible »²¹⁰.

Les déportés sont descendus du train

Le train est stoppé dans un tunnel, juste devant le pont détruit par le bombardement allié. C'est dans ce tunnel, après un moment sans doute pris pour mettre en place un périmètre de sécurité, que l'escorte allemande fait descendre les déportés des wagons, pour les diriger à pied vers la gare de Nanteuil-Saâcy, où ils devront monter dans un autre train à quai.

Les déportés des premiers wagons – dont les noms commencent par les premières lettres de l'alphabet – sont privilégiés. Ils descendent les premiers et font le plus court chemin vers l'extérieur du tunnel puis vers la gare – un kilomètre environ. Henri Borrel aperçoit le pont

²⁰⁸ ANACR, *ouvrage cité*, p. 13.

²⁰⁹ *Ibid.*, témoignage de l'abbé Drion, curé de la Ferté-sous-Jouarre, p. 22.

²¹⁰ *Ibid.*, p. 13.

ferroviaire coupé devant lui. Sa colonne longe ensuite la Marne sur la droite, avant de pouvoir la franchir grâce au pont le plus proche de la gare de Nanteuil-Saâcy²¹¹.

Même s'ils sortent sans doute en premier du tunnel, ces déportés des premiers wagons comprennent que la fumée que la locomotive continuait de dégager risquait de provoquer « un début d'asphyxie » des occupants des autres wagons. « L'aération étant défectueuse et la locomotive continuant de déverser des flots de fumée, nous n'avons pas tardé à étouffer » note Richard Pouzet, situé dans un wagon plus éloigné dans le tunnel²¹².

« Les cons ! » s'écrie Solange de Vianney dans un des derniers wagons bloqués dans le tunnel²¹³. Mais, après de longues minutes, le train finit par reculer pour sortir du tunnel, et les hommes comme les femmes qui composaient la fin du convoi sont descendus à leur tour. Aux alentours de la voie, les gardes allemands forment des groupes et des colonnes de trois détenus, pour rejoindre à pied, sur plusieurs kilomètres, la gare de Nanteuil-Saâcy.

Ces détenus franchirent la Marne à deux reprises, grâce d'abord à un premier pont entre Luzancy et Méry-sur-Marne, puis à un second entre cette dernière commune et celle de Saâcy-sur-Marne. Là, les colonnes suivirent deux chemins différents pour arriver à la gare, sans doute pour assurer la sécurité du transfert.

Quelles que soient les colonnes semble-t-il, durant cette marche à pied, plusieurs déportés furent choisis pour porter des bagages de l'escorte SS et, peut-être, des civils français collaborateurs qui étaient montés dans le train à Pantin. « Les alcools et les apéritifs figuraient en bonne place à côté des fauteuils et des mobiliers » note Jean Baillou²¹⁴. G.Z. Schreve faisait partie d'une de ces équipes de « porteurs » désignés. Les Allemands avaient pour cela réquisitionné des charrettes et même des camions. Mais plusieurs voyages furent nécessaires pour tout transporter jusqu'au nouveau train, en gare de Nanteuil-Saâcy²¹⁵.

Lors du transfert à pied, des habitants tentent de venir en aide aux déportés

« Quand nous avons appris que les déportés devaient passer dans la ville, ma femme et moi sommes allés cueillir toutes les tomates mûres du jardin. Nous nous étions placés devant la boutique du coiffeur [...]. Les prisonniers semblaient heureux de prendre nos tomates. Le SS s'en est rendu compte. Il est

²¹¹ *Ibid.*, témoignage d'Henri Borrel, p. 16. Lire aussi les récits de Serge Bosak, de Jean Budan, de Jean Coupez, et d'Henri Barbier qui évoquent une dizaine de voyages.

²¹² Richard Pouzet, ouvrage cité, p. 31.

²¹³ ANACR, *ouvrage cité*, témoignage de Solange de Vianney, p. 18.

²¹⁴ AN, 72 AJ 322, chemise B.I., témoignage de mai 1953 de Jean Baillou.

²¹⁵ ANACR, *ouvrage cité*, témoignage de G.Z. Schreve, p. 15. ; ainsi que son récit conservé dans le fonds Germaine Tillion, au MRDB.

arrivé, nous a mis en joue avec son fusil, il a écarté les gens. Nous avons dû repartir avec nos paniers encore plein de tomates²¹⁶. »

Une autre habitante, Paulette Cochet, ayant appris l'arrivée du convoi, se rappelle qu'avec l'instituteur, M. Perrotin, mesdames Saulnier et Feret notamment, ils ont tenté d'emmener de la boisson et des vivres aux déportés :

« Comme je tenais une succursale de l'Union commerciale, j'ai emmené tous les sirops et tous les fromages que faisaient mes parents cultivateurs ; nous avons fait cuire des pommes de terre pour leur distribuer²¹⁷. »

Plusieurs déportés signalent dans leur récit cette aide que tentèrent de leur apporter la population lors du transfert de Nanteuil-Saâcy²¹⁸. Mais ils décrivent aussi la dureté des gardes allemands, qui avaient visiblement reçu l'ordre d'empêcher ce secours. Des années plus tard, Jean-Pierre Couture se rappelait encore ces grandes « tables nappées de blanc [qui] avaient été dressées » avec dessus « des boissons, des vivres, des gâteaux [qui] attendaient mêlés à de grands bouquets de fleurs », que personne ne reçut²¹⁹. Plusieurs habitants reçurent des coups de crosse pour s'être trop approchés des colonnes de détenus. Pour la plupart des déportés, c'est le fait de ne pouvoir recevoir de l'eau qui fut sans doute le plus douloureux.

Des évasions durant le transfert

Le faible nombre de gardiens allemands et cette présence de la population permettent quelques évasions. Ainsi, Janine Bétermin, âgée de 23 ans, s'évade peu après le départ de sa colonne. Alix d'Unienville, une résistante d'expérience des Forces françaises libres parachutée en France en mars 1944, arrêtée le jour du débarquement de Normandie et internée à Romainville, profite d'une cohue devant la fontaine de Méry-sur-Marne pour entrer dans la maison du garde-champêtre, qui la cache. Nicole de Witasse, qui tente de l'accompagner, est par contre reprise²²⁰. Une déportée se cache chez M. Nief, à Luzancy ; alors que trois hommes font de même chez les Royne, à Saâcy-sur-Marne : leurs noms nous sont restés inconnus²²¹. Selon Roger Imbert, lors d'une distribution d'eau par la population, un membre de sa colonne

²¹⁶ ANACR, *ouvrage cité*, témoignage de M. Dupont, habitant de Saâcy-sur-Marne, p. 20.

²¹⁷ *Ibid.*, témoignage de Paulette Cochet, p. 20.

²¹⁸ Par exemple par l'abbé Hénocque, *Les Antres de la bête*, ouvrage cité, p. 43.

²¹⁹ ANACR, *ouvrage cité*, témoignage de Jean-Pierre Couture, p. 19.

²²⁰ *Ibid.*, témoignage d'Alix d'Unienville, p. 25-26 et MRDB, fonds Germaine Tillion, témoignage d'Hélène Maspero.

²²¹ ANACR, *ouvrage cité*, p. 27.

réussit à en sortir pour se faire passer pour un habitant²²². Grâce à Paul Hazoubit, un habitant qui avait confectionné des brassards de la Croix-Rouge, Adrien Chaudier, membre du réseau Jade-Fitzroy arrêté fin février 1944 dans la Loire, s'évade à son tour²²³. Marguerite Ancel, qui avait été arrêtée en Côte d'or fin juin 1944, simule une crise d'épilepsie dans un champ, peu avant d'arriver à la gare de Nanteuil-Saâcy. Conduite dans une maison proche, avec l'aide de ses propriétaires, elle en profite pour s'y cacher dans la cave²²⁴. Enfin, Henri Borrel, qui avait été désigné pour transporter des bagages de l'escorte allemande, s'évade en passant par le bureau et le jardin du chef de la gare de Nanteuil-Saâcy²²⁵.

Mais, selon des témoignages de déportés, certaines de ces tentatives se finissent mal, les gardes allemands tirant et tuant des détenus qui tentèrent de fuir. Nous n'avons pas retrouvé de noms attestant ces récits.

Le rôle de la Croix-Rouge en gare de Nanteuil-Saâcy

C'est donc l'équipe de la Ferté-sous-Jouarre, dirigée par M. Weinbach, qui organise un ravitaillement en gare de Nanteuil-Saâcy, devant le nouveau train réquisitionné par les Allemands. « Nous nous étions procuré du pain, des seaux de confiture, des paquets de cigarettes, de l'eau. Le train était en gare lorsque nous sommes arrivés²²⁶. » Après négociations, la Croix-Rouge est autorisée à ravitailler les déportés, mais dans les wagons, une fois leur embarquement terminé :

« Nous montons dans le train sur la demande de la Croix-Rouge afin de recevoir nos vivres. Pendant deux heures [...] ils ont pu fournir à boire à tout le convoi assoiffé : broc de lait, café froid, fruits²²⁷. »

De plus, comme à Pantin, la Croix-Rouge, avec l'aide du docteur Brun de la Ferté-sous-Jouarre, réussit à obtenir la libération de quelques détenus, parmi les plus malades. Selon le bénévole Gabriel Berthaux, une quinzaine de personnes sont ainsi emmenées, dont une femme qui venait d'accoucher²²⁸. Raphaël Ellenbogen, le déporté nommé responsable sanitaire du convoi, évoque une dizaine de personnes conduites à l'hôpital de la Ferté-sous-

²²² *Ibid.*, témoignage de Roger Imbert, p. 27.

²²³ *Ibid.*, témoignage de Paul Hazoubit, p. 27. SHD, BAVCC, dossier-statut d'Adrien Chaudier.

²²⁴ MRDB, fonds Germaine Tillion, témoignage de Denise Côme et d'Andrée Donjon dans le dossier individuel de Marguerite Ancel.

²²⁵ ANACR, *ouvrage cité*, témoignage d'Henri Borrel, p. 22-24.

²²⁶ *Ibid.*, témoignage de Gabriel Berthaux, p. 21-22. Lire aussi celui de Roger Driot, autre membre de l'équipe Croix-Rouge, p. 22.

²²⁷ *Ibid.*, témoignage de Solange de Vianney, p. 20.

²²⁸ *Ibid.*, témoignage de Gabriel Berthaux, p. 21-22.

Jouarre²²⁹. Là encore, difficile de retrouver les noms de ces libérés, parmi lesquels figurait sans doute Chantal Leblanc du Choisy²³⁰.

Le nouveau train et le « deuxième » départ du convoi du 15 août

« Le wagon a transporté des chevaux. Il y a sur le sol [du] crottin frais. Les Allemands nous refusent une pelle ; nous obtenons une fourche. Le wagon sent le pissat de cheval, l'odeur est épouvantable²³¹. »

Hélène Maspéro décrit aussi ces wagons « très sales, souillés par du crottin de cheval et du charbon ; on les remplit de bottes de blé non battu²³² ». En dehors de cette description de l'intérieur des wagons, aucun témoignage n'indique leurs nombres, ni ne décrit précisément ce « nouveau train du 15 août ».

Cet arrêt et ce transfert à hauteur des communes de Nanteuil-sur-Marne, Luzancy, Méry-sur-Marne et Saâcy-sur-Marne, se prolongent durant toute la journée du 16 août. Marie-Hélène Lefauchaux, qui a suivi le convoi depuis Pantin, indique que ce n'est que vers 2 heures du matin, dans la nuit du 16 au 17 août, que le départ a lieu²³³. Il repart à « une lenteur désespérante »²³⁴. À cette allure, la frontière du Reich est encore loin.

Deux jours supplémentaires pour atteindre la frontière du Reich

Encore une fois, cette allure du train, ses arrêts fréquents sur une voie inhabituelle et souvent endommagée, facilitent évasions et négociations avec les responsables déportés nommés par l'escorte et les équipes de la Croix-Rouge qui se trouvent dans plusieurs gares sur la route.

Ainsi, durant cette nuit du 16 au 17 août, après un passage à Château-Thierry, René Theiller, un médecin parisien, est semble-t-il aidé dans son évasion par des cheminots de la gare de Mézy-Moulins²³⁵. Toujours durant cette deuxième nuit depuis le départ de Pantin, Jacques Grandcoin signale qu'ils sont plusieurs de son wagon à avoir tenté l'évasion : si les six premiers réussissent à sauter du train en marche, la septième donne malheureusement

²²⁹ AN, 72 AJ 322, chemise B.III., témoignage de Raphaël Ellenbogen.

²³⁰ MRDB, fonds de Germaine Tillion, dossier individuel de Chantal Leblanc du Choisy.

²³¹ ANACR, *ouvrage cité*, témoignage de Solange de Vianney, p. 20.

²³² MRDB, fonds Germaine Tillion, témoignage d'Hélène Maspéro.

²³³ *Ibid.*, témoignage de Marie-Hélène Lefauchaux.

²³⁴ Richard Pouzet, *ouvrage cité*, p. 32.

²³⁵ Cf. la carte postale envoyée par les cheminots qui l'ont aidé reproduite dans ANACR, *ouvrage cité*, p. 30. Mais nous n'avons pu retrouver plus d'informations sur cette personne.

involontairement l'alerte²³⁶. Si nous ne connaissons pas leurs noms, figurent peut-être dans ce groupe les trois hommes signalés dans ce journal d'une habitante :

« À l'aube du 17 août, trois hommes venaient demander asile à Monsieur et Madame Caillet qui habitaient en bordure de la route nationale à Mézy-Moulins. Le premier de ces hommes [...], attaché au BCRA à Londres, avait été envoyé en mission en France. [...] Le second, un lieutenant FFI de Gagny, le troisième était un jeune aviateur américain, le capitaine Joël Stevenson du Texas²³⁷. »

Entre Épernay et Châlons-sur-Marne, Richard Pouzet regonfle son moral en constatant que la route nationale parallèle à la voie ferrée « était sillonnée de cars, de camions conduits par des Allemands, chargés de matériel [...]. Des voitures militaires de tourisme chargées d'officiers boches les doublaient à vive allure. Tout ce beau monde se précipitait vers l'Est, fuyait donc. Certes, nous étions prisonniers mais les prisonniers des vaincus »²³⁸.

Ce n'est que vers midi, le 17 août 1944, que le train arrive en gare de Châlons-sur-Marne. G.Z. Schreve indique dans son témoignage que les portes des wagons ont été ouvertes pour vider les tinettes²³⁹. Marie-Hélène Lefauchaux a ainsi pu apercevoir son mari²⁴⁰. Richard Pouzet participe à « une corvée d'eau », lors de laquelle il peut glisser un mot à destination de sa famille aux membres de la Croix-Rouge présents²⁴¹. Raphaël Ellenbogen peut leur remettre un homme « intransportable »²⁴².

Le train passe ensuite par Vitry-le-François et Saint-Dizier. Avant cette gare, Jacques Grandcoin raconte comment un jeune homme qui avait posé ses mains sur les barbelés du vasistas a reçu une balle tirée par les gardes, qui crurent sans doute qu'il voulait les arracher : descendu du train, l'homme aurait été abattu, comme peut-être d'autres pris en représailles et emmenés plus loin²⁴³.

Ce 17 août, à 20 heures, le train fait un arrêt en gare de Revigny, dans la Meuse. Une nouvelle fois, la Croix-Rouge tente d'intervenir, demandant même l'arrêt du convoi. Mais le train repart en direction de Bar-le-Duc où il arrive en milieu de soirée.

²³⁶ ANACR, *Le Dernier Convoi*, témoignage de Jacques Grandcoin, p. 33-34.

²³⁷ *Ibid.*, journal d'Helen Grierson cité p. 33. Nous n'avons pas pu retrouver d'informations sur ces personnes.

²³⁸ Richard Pouzet, ouvrage cité, p. 32.

²³⁹ MRDB, fonds Germaine Tillion, témoignage de G.Z. Schreve.

²⁴⁰ *Ibid.*, témoignage de Marie-Hélène Lefauchaux.

²⁴¹ Richard Pouzet, ouvrage cité, p. 33.

²⁴² AN, 72 AJ 322, chemise B.III., témoignage de Raphaël Ellenbogen.

²⁴³ ANACR, *Le Dernier Convoi*, témoignage de Jacques Grandcoin : mais il ne voit pas directement les exécutions.

Cette fois le docteur Joyeux de la Croix-Rouge obtient la libération d'un prêtre malade, l'abbé Binoche (prieur des Lazaristes) selon le témoignage de Raphaël Ellenbogen, et celles de trois femmes, trois anciennes détenues de Romainville : Denise Bouvet, Marcelle Chapoutier et Madeleine Parat²⁴⁴. Selon cette dernière, le docteur Joyeux obtient leur libération en échange de son accord d'emmener à l'hôpital une jeune femme allemande de l'escorte du convoi, qui était en train de faire une fausse couche. Selon la déclaration d'un médecin de l'hôpital de Bar-le-Duc où elles sont ensuite hospitalisées, Denise Bouvet souffrait d'une « pleurite [...], d'anémie, avec état général des plus précaires » ; Madeleine Parat d'une crise d'appendicite ; Marcelle Chapoutier d'une crise d'urémie²⁴⁵.

Durant cette troisième nuit de voyage depuis Pantin le train reste sur une voie de la gare de marchandises de Bar-le-Duc. Grâce à l'aide de cheminots, Marie-Hélène Lefauchaux réussit à passer la nuit pas très loin des wagons, mais sans pouvoir voir son mari.

Tard dans la soirée ou tôt au petit matin, arrive la nouvelle d'un accord signé à Paris entre Raoul Nordling, le consul de Suède, et le représentant du MBF, que nous allons détailler ensuite, pour libérer les derniers détenus encore enfermés dans les prisons parisiennes, mais aussi ceux alors en route pour l'Allemagne :

« La dernière nuit et la dernière matinée [avant le passage de la frontière du Reich] furent marquées d'un espoir que partagèrent sans doute les familles restées à Paris. Une dépêche rédigée de façon assez confuse, émanant de la Croix-Rouge, signalait que le train de déportés devait stationner en France jusqu'à nouvel ordre par suite d'un accord entre le Consulat de Suède et les Allemands. J'étais dans la gare de Bar-le-Duc quand cette nouvelle arriva. Le chef de gare essaya de la communiquer au chef SS du convoi, qui le reçut avec des hurlements. Il était déjà fou de rage parce que les gares voisines se refusaient l'une après l'autre pour envoyer une machine de secours. Sa fureur venait de se traduire par un refus de faire ouvrir un wagon dans lequel des femmes s'étaient mises à crier. Cet énergumène voulait évidemment emmener son convoi coûte que coûte²⁴⁶. »

Nous verrons que les interventions téléphoniques de Nordling, celles peut-être de membres de responsables vichystes en fuite et présents à Nancy – Marie-Hélène Lefauchaux dit avoir rencontré Bichelonne et Laval notamment – ne donnent rien. Pire, à partir de ce moment et jusqu'à la frontière du Reich, le responsable de l'escorte du convoi refusera désormais toute

²⁴⁴ *Ibid.*, témoignage de Madeleine Parat, p. 34-35. Selon celui de Marcelle Chapoutier, les « SS revinrent les interroger ensuite à l'hôpital », ce qui indiquerait que ces « libérations » étaient sous conditions. SHD, BAVCC, dossier-statut de l'intéressée, témoignage de mars 1961.

²⁴⁵ SHD, BAVCC, dossiers-statut des trois déportées.

²⁴⁶ MRDB, fonds Germaine Tillion, témoignage de Marie-Hélène Lefauchaux.

discussion et toute intervention extérieure – y compris les distributions de vivres de la Croix-Rouge.

Le train quitte Bar-le-Duc le matin du 18 août. Il est à Toul vers 8 heures, avant d'arriver à Nancy trois heures plus tard. De nouveau, un très long arrêt, durant lequel les portes des wagons sont ouvertes, pour faire entrer de l'air²⁴⁷. « La Croix-Rouge est sur le quai avec des voitures pleines de merveilleux sandwiches faits en vrai pain bien doré. Les Allemands les éloignent et leur défendent d'approcher²⁴⁸. » Seuls des cheminots reçoivent l'autorisation de porter de l'eau aux déportés²⁴⁹. Selon Marcel Lemoing, un aviateur allié aurait profité de ce long arrêt pour s'évader²⁵⁰.

C'était sans doute une des rares dernières occasions de le faire. Peu après le départ de Nancy, deux femmes réussissent toutefois encore à sauter du wagon, dont une ancienne détenue de Romainville, Manu-Uva Ponomarenko. Car, une fois la frontière du Reich franchie, les évasions deviennent quasiment impossibles.

Mais le convoi met encore un peu de temps à arriver à la limite de l'Alsace-Moselle annexée. Solange de Vianney rend compte par exemple d'un nouvel arrêt juste après Nancy, dans un « minuscule village vert et propre », où de nouvelles scènes particulières à ce convoi d'évacuation atypique se déroulent : notamment le droit pour des détenus de descendre aller chercher de l'eau et de nettoyer le wagon²⁵¹. Jean-Pierre Couture jette sur la voie un nouveau message pour ses proches : retrouvé, il sera transmis²⁵². Deux malades sont aussi semble-t-il libérées avant que le convoi n'entre dans le Reich (à Avricourt) et peu de temps après (à Sarrebourg, il s'agit de Marie-Charlotte Mayaud).

C'est donc à Avricourt que la frontière du Reich est franchie, le 18 août, vers 14 heures, soit deux jours et demi après le départ du quai aux bestiaux de Pantin (fig. 17).

²⁴⁷ Récit de Jacqueline Fleury dans *Combats de femmes*, ouvrage cité, p. 146 ; témoignage de Françoise Marie Ethève dans le fonds de Germaine Tillion, MRDB.

²⁴⁸ ANACR, *ouvrage cité*, témoignage de Solange de Vianney, p. 36.

²⁴⁹ *Ibid.*, témoignage de Suzanne Mohn, p. 36.

²⁵⁰ *Ibid.*, témoignage de Marcel Lemoing, p. 37.

²⁵¹ *Ibid.*, témoignage de Solange de Vianney, p. 37.

²⁵² *Ibid.*, témoignage de Jean-Pierre Couture, p. 37.



Figure 17. Trajet reconstitué du convoi parti le 15 août 1944 de la gare de Pantin

Direction Buchenwald et Ravensbrück

Ce 18 août, un premier arrêt sur le territoire officiel du Reich allemand est sans doute opéré à Sarrebourg. L'administration allemande fait distribuer des colis : des boîtes de boudin, de la margarine et du pain noir, mais pas d'eau²⁵³. Selon certains témoignages, dont celui de Richard Pouzet, le train aurait ensuite pris la direction de Sarrebruck et donc suivi l'itinéraire habituel des convois de déportation, le tout dans la journée du 18 août.

Reparti sans doute le matin du 19 août, le train avance ensuite plus rapidement : vers 17 heures, il est à Francfort-sur-le-Main. Il atteint Weimar, *via* Erfurt, un peu avant minuit. C'est là que les wagons des hommes sont séparés de ceux des femmes. Deux déportées désignées

²⁵³ MRDB, fonds Germaine Tillion, témoignage d'Hélène Maspero.

peuvent passer devant tous les wagons pour faire passer des messages aux maris, frères, amis dont le voyage s'arrête ici. Il semble que le responsable sanitaire du convoi peut faire de même²⁵⁴.

Les wagons des hommes, attelés à une nouvelle locomotive, parcourent ensuite les quelques kilomètres de voie qui séparent la gare de Weimar du camp de Buchenwald, au bout desquels ils stationnent toute la nuit. Ce n'est que le lendemain matin, le 20 août, que les hommes sont descendus des wagons pour entrer dans le camp de concentration, où ils sont aussitôt immatriculés entre les numéros 76 900 et 78 400 (fig. 18).

²⁵⁴ *Ibid.*, témoignage de Marlyse Guthman.

A b s c r i p t

Politische Abteilung. Weimar-Buchenwald, 20 August 44.

Neuzugänge vom 20. August 1944

B D S Paris.

Politische Franzosen.

1.76971	Abadie	André	6. 6.10	Toulon	Autoingenieur
2.77660	Ach	Jean-Baptiste	23.10.05	Paris XII	Staatsbeamter
3.77790	Adam	Georges	25. 1.19	Lechiagat	Fischer
4.78053	Aelbrecht	Octave	11. 6.12	Gand	Mechaniker
5.77665	Agostini	Olivier	22. 2.22	Bastia	Student
6.77212	Aicardi	Jacques	27. 5.21	Toulon	Student
7.76978	Ailleret	Charles	26. 3.07	Cassicourt	Ingenieur
8.77217	Aitoff	Wladimir	5. 8.79	Paris VI	Arzt
9.78155	Alanic	Georges	4.12.20	Le Mans	Monteur
10.77388	Alaphilippe	Jean	5. 5.95	Paris XVII	Schneider
11.77209	Alb	Rodolphe	22. 7.03	Decin	Landwirt
12.76909	Alma	Gerard	9. 3.23	Paris	Student
13.76956	Altasserre	René	18. 4.11	Paris	Kaufmann
14.77877	Ambroise	Auguste	19. 6.27	Amiens	Arbeiter
15.77386	Amodru	Henri	23.10.98	Besancon	Postbeamter
16.77824	Andry	Alexandre	13. 7.21	Rambeuillet	Bauer
17.77326	Angelard	Lucien	20. 9.11	La Charité sur Loire	Pfleger
18.78103	Anger	Paul	13.12.22	Fontenay sous Bois	Buchhalter
19.77391	Angot	Pierre	25. 4.02	Montrejeau	Ingenieur
20.77323	L'Antoine	Marcel	22. 3.13	Paris	Kraftfahrer
21.77095	Arcambal	René	7.10.03	Bourron	Koch
22.77831	Ardault	Jacques	11. 1.23	Orleans	Holzarbeiter
23.77308	Aribaud	Paul	11. 4.22	Versailles	Kraftfahrer
24.78115	Atella	Pierre	30. 3.25	Aubervilliers	Mechaniker
25.77224	Aubut	Robert	15.12.25	Colombes	Student
26.77937	Auclair	Jacques	13.10.21	Poilly sur Serin	Student
27.77615	Auribault	Roger	6.10.13	Paris	Beamter
28.77773	Auvitu	Andre	26. 4.18	Le Havre	Koch
29.78021	Auvray	Gaston	21. 8.02	St.Pois	Chemie Ing.
30.76924	Auvray	Robert	16. 8.14	Sotteville les Rouen	Spengler
31.76933	Aylmer	Jean	27. 9.20	Paris	Gärtner
32.77190	Bachet	Gabriel	25.12.05	Villiers dous Grez	Landwirt
33.77967	Le Bail	Mathurin	27.11.99	Pontocorff	Maler
34.77359	Baillou	Jean	21.12.05	Augouleme	Universitätsprof.
35.77890	Bailly	René	31. 8.02	Gasville	Landarbeiter
36.77914	Baldet	Henri	18. 7.01	Thiais	Elektriker
37.77345	Balezeaux	Cahrlés	20.10.97	Donai	Sachverständiger
38.77314	Balous	Michel	17. 9.07	Eyres Aloncube	Gastwirt
39.77344	Baltzer	Jean	29. 9.13	Thaba Bosin	Postkontrolleur
40.78178	Banaigs	Jacques	30. 1.95	Ferpignan	Photograph
41.77440	Baranton	Jacques	2.11.03	Paris	Elektriker
42.78095	Baraquin	Henri	19.11.26	Antheuil Porte	Jockey
43.77887	Barbier	Henri	7. 6.16	Paris	Weinhändler
44.78151	Barbier	Lucien	9.12.02	Roanne	Mechaniker
45.77139	Barbier	René	10. 1.18	Paris	Feinmechaniker
46.77194	Barde	Marcel	11. 1.07	Cormery	Optiker
47.78192	Barikosky	Irene	28. 7.12	Chalmox	Feuerwehrmann
48.77681	Barillet	Victor	26. 6.22	Nancesy	Holzhauer
49.77316	Barremaecker	Andre	27. 3.00	Paris	Mechaniker
50.77193	Barril	Paul	5.10.02	Paris	Heizanlageunterneh.

Figure 18. Liste d'arrivée au camp de concentration de Buchenwald des détenus du convoi du 15 août 1944, première page.

Oltre la mention de leur état civil, on notera dans la deuxième colonne celle de leur matricule, qui est désormais leur « identité » dans le monde concentrationnaire.

Crédit : SHD

Mais le convoi du 15 août, désormais exclusivement composé de femmes, poursuit sa route pour conduire les déportées dans le camp de concentration de Ravensbrück, qui leur est réservé. Il atteint Halle vers 9 heures du matin le 20 août. Un dernier et long arrêt y est

effectué avant de reprendre la direction de Berlin. Les SS laissent même descendre les détenues « près des hangars de marchandises »²⁵⁵ : selon Jeannine Rousseau ou Wanda Carliez Lambert de Loulay, les Allemands auraient tenté de les photographier et de les filmer, peut-être pour les besoins de leur propagande²⁵⁶. Une femme malade, ayant une crise de délire, est hospitalisée dans un établissement de la ville²⁵⁷.

C'est à Fürstenberg que le convoi s'arrête définitivement, le matin du 21 août.

« Fürstenberg : arrêt plus long, très long. Notre wagon s'est arrêté près du premier quai, un Français qui nous dit être prisonnier nous cause sans s'approcher du wagon pour moins attirer l'attention. Il nous dit que nous sommes à côté de Ravensbrück [...]. Le train fait encore quelques centaines de mètres. Les portes sont tirées et les "Rauss" hargneux que nous entendrons si souvent retentissent. Nous avons déjà un air misérable²⁵⁸... »

« Enfin l'arrivée : vociférations, hurlements, aboiements, les portes s'ouvrent... À coups de crosse de fusil, nous avons été poussées hors des wagons. Il fallait sauter, et les pauvres éclopées, les malades et les très vieilles dames furent jetées à terre sans ménagement. Hagarées, apeurées, nous avons dû nous ranger cinq par cinq et, avec des chiens sur nos talons et encadrées par des SS solidement armés, nous sommes mises en marche [vers le camp de Ravensbrück]²⁵⁹. »

Comme les hommes la veille, brutalement et dans les cris, déshabillées, lavées et « désinfectées », puis vêtus de vêtements dépareillés, elles vont devenir des *Häftlinge*, des détenus de « l'univers concentrationnaire »²⁶⁰. Perdant leur identité, elles deviennent elles aussi des « numéros », de la série des « 57 000 ».

Si l'inquiétude régnait à Pantin, bien peu d'entre elles s'imaginaient ce qu'allait être le système concentrationnaire, *a fortiori* durant sa dernière phase chronologique, sans doute la plus terrible. Le long voyage vers Berlin n'ouvrit pas les yeux de toutes. Hélène Maspéro écrira à son retour de déportation :

« Pour donner la mesure de notre inconscience, je dirai seulement que j'ai changé de blouse le matin de notre arrivée [dans le wagon], pour être propre et convenable à l'arrivée au camp²⁶¹. »

²⁵⁵ *Ibid.*, témoignage de Françoise Marie Ethève.

²⁵⁶ *Ibid.*, témoignage de Jeannine Rousseau ; Wanda Andrée Carliez Lambert de Loulay, ouvrage cité, p. 65.

²⁵⁷ ANACR, *Le Dernier Convoi*, témoignage de Suzanne Mohn, p. 38 ; MRDB, fonds Germaine Tillion, témoignage d'Hélène Maspéro.

²⁵⁸ MRDB, fonds Germaine Tillion, récit de Françoise Marie Ethève.

²⁵⁹ Jacqueline Fleury, dans *Combats de femmes*, ouvrage cité, p. 146-147.

²⁶⁰ L'expression est de David Rousset, *L'Univers concentrationnaire*, Paris, Éditions de Minuit, rééd. 1989.

²⁶¹ MRDB, fonds Germaine Tillion, témoignage d'Hélène Maspéro.

L'accord passé avec le consul de Suède n'arrêta pas le train

Nous l'avons dit, l'opiniâtreté du consul de Suède, Raoul Nordling, permit le 17 août la signature d'un accord prévoyant la libération de « tous » les détenus emprisonnés dans des prisons ou en route vers le Reich. Mais les ordres reçus par l'escorte du dernier convoi parti de la région parisienne la rendirent inflexibles : le train devait arriver à destination. Revenons sur ces négociations qui auraient pu aboutir à l'arrêt du convoi et décrivons la situation dans les camps et prisons de la région parisienne après le départ de Pantin.

Au matin du 16 août, Nordling n'avait donc pas désarmé. La négociation avec la SS ayant échoué par l'intermédiaire de l'ambassade d'Allemagne, il décide de se tourner vers les militaires²⁶². Appuyé par le comte de Rohan-Chabot, le président de la Croix-Rouge, il rencontre le général von Choltitz, en charge des opérations à Paris, qui a peut-être alors entendu l'avertissement à la BBC du commandant des forces alliées, le général Eisenhower :

« Si des actes illégaux de violence sont commis contre des prisonniers, leurs auteurs seront poursuivis après les hostilités, y compris toutes les autorités qui les commandent, dont le commandant du Grand Paris²⁶³. »

Von Choltitz renvoie logiquement Nordling vers le MBF, responsable des lieux de détention, et lui fournit une lettre d'introduction pour le major Huhm, dorénavant en charge de services en plein départ. À l'hôtel Majestic, siège du MBF, Nordling arrive au milieu d'un « trafic incessant de camions », avec des rues aux alentours « obstruées par des barricades » et dans un air « plein de cendres », les Allemands étant en train de brûler une partie de leurs archives²⁶⁴. Malgré la demande d'une contrepartie par le major Huhm²⁶⁵, vers 12 h 30, l'accord est rapidement signé avec le MBF. Le point 1 en constitue le cœur :

²⁶² Cf. Abbé P. Hénin, aumônier FFI, *Monsieur R. Nordling, consul de Suède et son rôle pendant la Libération de Paris, août 1944*, Paris, Éd. du Foyer français, mars 1946.

²⁶³ Cité par Henri Michel, *Paris Résistant*, ouvrage cité, p. 311. Mais, selon l'historien, « il semble que von Choltitz ait pris sa décision sans avoir eu connaissance de ce "conseil" ».

²⁶⁴ Raoul Nordling, *Sauver Paris*, ouvrage cité, p. 101.

²⁶⁵ Le deuxième point de l'accord engage Nordling à obtenir l'échange de cinq prisonniers militaires allemands contre un prisonnier politique. Difficilement applicable, sans doute ajoutée pour sauver la face devant les SS, cette contrepartie est par contre renforcée par la promesse du consul d'apporter « son concours sans réserve pour que le meilleur traitement possible soit réservé aux blessés allemands actuellement à Paris ». Le texte de l'accord signé le 17 août peut notamment être consulté aux AN, F7 15314, 72 AJ 61 et 62, et en annexe du livre d'Adrien Dansette, *La Libération de Paris*, ouvrage cité Cf. dans les archives de la Justice militaire, procès dit « Oberg-Knochen », jugement du 9 octobre 1954, carton 3 chemise III/Ab, une copie du texte officiel de l'accord tapé à la machine, avec signatures et sceau.

« Dès la signature des présentes il est formellement entendu que M. le Consul général de Suède Nordling assisté de la Croix-Rouge française, prend la direction, la surveillance et la responsabilité de tous les détenus politiques, à quelques catégories qu'ils appartiennent, hommes ou femmes, qui sont à l'heure actuelle internés ou détenus dans les lieux suivants :

-prisons de Fresnes, du Cherche-Midi, de la Santé, de Villeneuve Saint-Georges, de Saint-Denis ;

-hôpitaux de la Pitié, du Val-de-Grâce, de Saint-Denis ;

-camps de Compiègne, de Drancy, de Romainville ;

et dans tous autres lieux de détention et tous les trains d'évacuation sans exception faisant route à l'heure actuelle vers toutes destinations.

Le convoi parti de Pantin le 15 août est donc compris dans l'accord. Au total, il s'agit, comme le texte l'indique, d'une « passation de pouvoirs » :

« Les autorités allemandes s'engagent à donner immédiatement et sans délai tous les ordres et instructions nécessaires à tous officiers responsables de tous grades et de toutes formations pour la remise des pouvoirs s'appliquant aux lieux de détention et aux trains ci-dessus, à M. le Consul général Nordling, qui en donnera décharge. Dès la réception des ordres s'appliquant à cette passation des pouvoirs, les autorités allemandes s'entendront avec la Croix-Rouge française pour faire arborer le drapeau de la Croix-Rouge sur tous les lieux et trains visés par le présent accord. »

Mais cette signature obtenue, rien n'était pour autant réglé, Nordling ayant bien conscience qu'il fallait malgré tout « obtenir la ratification des chefs SS »²⁶⁶, c'est-à-dire des services policiers nazis qui gèrent depuis plus de deux ans l'ensemble des dossiers personnels des détenus et qui, seuls, ont finalement pouvoir de les libérer ou non. Or, vu l'échec des négociations pour empêcher le départ du convoi du 15 août, l'affaire ne paraît pas gagnée d'avance. Quelques heures plus tôt, Nordling avait d'ailleurs appris de la bouche de von Choltitz qu'Oberg faisait peu de cas des détenus civils parisiens²⁶⁷. Une rencontre a toutefois lieu ce même jour, boulevard Lannes, dans les bureaux du général SS, entre ce dernier et un représentant de Nordling. Oberg approuve la convention et y ajoute un paragraphe, cité par Nordling dans ses mémoires, qui en dit long sur la portée réelle de l'accord passé : « Il n'y a plus de détenus civils à Paris, ni dans les environs, étant donné que l'ordre d'évacuation totale a été donné le 15 août²⁶⁸. » Même si cette phrase ne rend pas exactement compte de la réalité, elle traduit finalement bien toute l'ambiguïté d'un accord qui n'a pas pu éviter le tri puis le départ d'un grand nombre de détenus. Au moment de cette rencontre, le convoi d'évacuation

²⁶⁶ Raoul Nordling, *Sauver Paris*, ouvrage cité, p. 102.

²⁶⁷ « Je m'en fiche » aurait-il dit, selon le compte-rendu qu'en fait Nordling dans ses mémoires, *ibid.*, p. 100.

²⁶⁸ *Ibid.*, p. 103.

de la prison de Fresnes et du fort de Romainville, parti de Pantin, avait en effet quitté Pantin ; le dernier transport de Compiègne était en préparation.

Nordling connaît cette situation et, avec son équipe, « saisis d'appréhension »²⁶⁹, ils commencent à faire le tour des prisons parisiennes. Ils découvrent celle du Cherche-Midi « verrouillée » et « abandonnée ». À Fresnes en revanche, l'accord en main, ils obtiennent la remise des clés par le capitaine allemand en poste : le drapeau de la Croix-Rouge est hissé²⁷⁰. Toujours ce 17 août, ils prennent possession des Tourelles, un des centres de détention français. Puis ils se rendent à Romainville, qui contenait encore « environ soixante femmes et enfants » – en fait sans doute pas plus d'une cinquantaine de personnes –, c'est-à-dire peu de détenus par rapport à la situation antérieure au 15 août (moins de 20 %). « Le fort était un désert » précise même Choura Tveritina, qui y était alors enfermée. Mais le commandant du fort, que Nordling dénomme Achenbach au lieu de Bichenbach, lui pose problème, refusant d'abord d'appliquer l'accord, en invoquant le fait qu'il n'a pas reçu d'ordre précis des services de la Sipo-SD. Craignant que la situation ne se détériore rapidement dans le camp²⁷¹, Nordling obtient du commandant du camp que deux infirmières de la Croix-Rouge restent au fort pour s'occuper des bébés présents avec leurs mères.

Tard dans la soirée, il fait quelques kilomètres pour se rendre à Drancy, où les formalités de passation des pouvoirs avec les seules autorités françaises restées sur les lieux sont finalement remises au lendemain. Près de 1 400 détenus y sont libérés²⁷². Enfin, il effectue une plus longue route vers Compiègne, où les négociations échouent et laissent, au petit matin du 18 août, le convoi prévu partir vers Buchenwald.

²⁶⁹ *Ibid.*

²⁷⁰ Cf. le rapport de M. Barat de la Croix-Rouge française, service des internés et prisonniers civils, du 24 août 1944, SHD, BAVCC, carton 19, série des prisons françaises, Fresnes (ancienne cotation). Il précise que le jeudi 17, à 15 heures, une délégation de la Croix-Rouge menée par le consul de Suède avec le directeur général de la Croix-Rouge et le directeur du service des internés civils, a permis la « pose du fanion Croix-Rouge à l'entrée principale de la prison ainsi qu'à l'entrée du bâtiment des détenus politiques et à celle de l'infirmerie », qu'à 17 heures, 17 détenus étaient libérés de l'infirmerie allemande et hospitalisés à l'hôpital Cochin, qu'à 19 heures, de nouvelles libérations intervenaient dans la partie française de la prison, avant qu'à 20 h 30, 115 femmes détenues sous autorité allemande puissent être emmenées par la Croix-Rouge. Le vendredi 18 août, de 10 à 14 heures, 325 hommes étaient cette fois libérés. La mission se termina à 15 heures après une « visite des lieux, la récupération des denrées et du matériel de la Croix-Rouge ».

²⁷¹ En effet, lors de cette première visite, il découvre une garnison surtout composée de « Géorgiens », « ivres » et « très importuns », « qui ne comprenaient pas l'Allemand » et qui, visiblement, tentèrent à différentes reprises de violer certaines détenues. Raoul Nordling, *Sauver Paris*, ouvrage cité, p. 105. Cf. aussi le témoignage de Choura Tveritina, conservé à la FNDIRP, chemise individuelle : « Désormais, on ne nous enfermait plus. » « Dans la journée, les hommes de la garnison s'enivraient et mettaient à sac les automobiles qui passaient sur la route, et la nuit ils chantaient tristement, jouaient du piano ou se querellaient. »

²⁷² S. Klarsfeld, *Le Calendrier de la persécution des Juifs de France*, réédité dans la collection « La Shoah en France », Paris, Fayard, 2001, tome 3, p. 1897.

Nordling passe toute sa journée du vendredi « à conclure les négociations avec les commandants de camp et les directeurs de prison²⁷³ ». Finalement, seul le fort de Romainville pose encore problème, Bichenbach refusant de se soumettre aux termes de l'accord. Nordling doit revenir le matin du 19 août, accompagné du chef d'état-major de von Choltitz, le colonel Heigen : « Grâce à ce dernier, nous avons été autorisés à pénétrer à l'intérieur du camp où les détenus paraissaient en bonne santé. » Mais, malgré les menaces de son envoi sur le front de l'Est ou de Normandie, le commandant du camp de Romainville désire encore un accord écrit de von Choltitz. Nordling doit donc revenir une heure plus tard pour procéder, avec des voitures de la Croix-Rouge, à la libération des derniers détenus. Selon le registre du camp, complété pour la dernière fois ce 19 août 1944, au moins 47 détenus sont libérés du fort et remis à la Croix-Rouge et au consul de Suède²⁷⁴, dont le docteur Jeanne Le Guyon, une dizaine de malades, au moins onze femmes notées enceintes sur le registre et jugées « intransportables », et deux mères avec leurs bébés. La composition de ce groupe montre que les SS n'ont pas voulu déporter.

Cette attitude des services policiers nazis, qui ne comptent pas appliquer l'accord, qui ne laissent finalement sortir que les détenus parisiens dont ils n'avaient pas décidé le départ et qui font partir deux derniers convois de Bobigny et de Compiègne les 17 et 18 août, laisse mal augurer de la suite. Celle surtout de l'issue de la demande de Nordling d'arrêter le convoi parti de Pantin le 15, alors que celui-ci se trouve encore en France. « Le général von Choltitz me fit répondre que le commandant SS de Nancy et de Metz s'opposait à son arrêt²⁷⁵. » Il faut sans doute ajouter le refus de l'officier SS dirigeant le convoi, seul responsable une fois le train parti. Les interventions auprès du gouvernement de Vichy, qui se trouvait alors à Nancy, en passe de franchir la frontière vers Sigmaringen, ne donnent rien²⁷⁶.

Mais pouvait-il en être autrement ? Le cas de l'évacuation de Lille, qui relevait des autorités militaires installées à Bruxelles, confirme la très faible marge de manœuvre du diplomate, tout

²⁷³ Raoul Nordling, *Sauver Paris*, ouvrage cité, p. 108.

²⁷⁴ Des incertitudes dans la lecture du registre laissent l'hypothèse de quelques détenus supplémentaires. AN, F/9 5578.

²⁷⁵ Raoul Nordling, allocution de 1946, ouvrage cité, p. 15, et le témoignage d'Edouard Fievet, conseiller juridique au consulat de Suède à Paris, AN, F7 15314, audition du 31 janvier 1950 devant les Renseignements généraux.

²⁷⁶ Marie-Hélène Lefauchaux, présente à Nancy, raconte : « Vers 10 heures du matin, j'ai eu un rayon d'espoir : le gouvernement Pétain, en fuite, arrivait à Nancy dans un horrible mélange de voitures boches. Je vis Bichelonne, dans le grand café de la Place Stanislas, et lui demandai d'intervenir auprès des Allemands pour faire arrêter le train ; il ne chercha pas à me dissimuler que la question lui paraissait sans intérêt [...]. Je rencontrai aussi Laval, qui se promenait sur la place et me dit, plus poliment, qu'il ne pouvait rien. De son côté, Claire [son amie qui l'accompagne] essaya de voir Déat. Tout cela affreusement inutile. » MRDB, fonds Germaine Tillion.

en soulignant de nouveau la lucidité de sa démarche. Le consul de Suisse à Lille, informé le 20 août de l'accord signé par Nordling et conscient des risques d'une déportation massive des détenus de la région, entreprend en effet de négocier un texte du même type avec les autorités allemandes. Mais il n'empêche finalement pas, le 1^{er} septembre 1944, le départ de Loos-lès-Lille de près de 900 détenus triés et choisis dans les différentes prisons de la région²⁷⁷.

Le résultat de la démarche du consul est donc finalement limité, au moins quant au nombre d'internés libérés. Les SS ont déporté la plupart des détenus de la région parisienne. Ce constat s'explique surtout par le refus des services policiers nazis, seuls maîtres du devenir des détenus, de modifier pour des impératifs humanitaires leur transfert prévu vers le Reich.

Raoul Nordling connaissait les limites de ses démarches, davantage peut-être que la mémoire de son action ne le laisse percevoir, aujourd'hui comme au moment des faits. Cet article de l'époque en est un exemple significatif :

« Le sort des 250 fusillés de la prison de Caen, abattus à coups de mitrailleuses par les SS avant l'entrée des troupes alliées, l'exode lamentable de ces mille internés des prisons normandes traînés de Saint-Lô à Cherbourg, de Cherbourg à Jersey et Guernesey, sur des chaloupes, puis de Brest à Rennes, à Paris et de là vers l'Allemagne au cours d'un calvaire qui dura plus d'un mois²⁷⁸ a été épargné [...] aux détenus politiques qui se trouvaient encore dans les geôles allemandes de Paris en cette semaine qui a précédé le retour à la liberté de la grande ville frémissante.

Tous ceux, hommes et femmes, qui, depuis des mois et parfois des années, payaient à Fresnes, à la Santé, au Cherche-Midi, à la Roquette, à Romainville, leur attachement à la France et leur amour de la liberté ; et que les Allemands n'avaient pas encore eu le temps, dans l'affolement des derniers jours d'infortune d'entasser dans des trains, en direction de l'Est, ou de fusiller dans la cour des prisons, tous ont été libérés comme par miracle : le miracle de la décomposition du moral de leurs gardiens, prenant *in extremis* conscience de l'ampleur de leur désastre et du poids de leurs responsabilités.

Leur Libération ils la doivent avant tout à la rapidité de l'avance alliée vers Paris qui a affolé les Allemands et à l'action d'un homme de cœur, le consul général de Suède à Paris, appuyée par celle des organismes français qui, dans l'ombre, et au prix de risques toujours plus grands s'employaient à soulager les internés, les déportés et leurs familles²⁷⁹. »

Dans un message adressé à Londres, Roland Pré, l'adjoint d'Alexandre Parodi, fera également un commentaire « lyrique » de cet accord « qui a été arraché aux Allemands qui s'y étaient d'abord vigoureusement refusés ; nous estimons qu'il indique une profonde désorganisation

²⁷⁷ Yves Le Maner, *Le « Train de Loos »*, ouvrage cité, p. 48.

²⁷⁸ Il s'agit d'une partie des détenus évacués des îles anglo-normandes.

²⁷⁹ *Libération*, édition de Paris, lundi 21 août 1944 : « Les prisons de Paris se vident ! »

plutôt qu'un sentiment d'humanité. Il nous paraît particulièrement intéressant comme représentant la première capitulation nazie »²⁸⁰.

Mais, nous l'avons vu, la Gestapo n'a pas capitulé et, en tout cas, son organisation permit le dernier départ en déportation de la région parisienne de plus de 2 200 personnes. Celui du dernier convoi de Compiègne, le 18 août, fait écrire à Nordling, plus lucide, que l'« intervention des dirigeants SS avait notablement diminué l'effet de notre action »²⁸¹. L'historien Henri Michel, dans son histoire de la *Libération de Paris*, en aura conscience, précisant que « l'accord [avait été] appliqué avec un succès inégal, des SS refusant de l'exécuter ». Il ajoutait que « trois mille détenus lui [devaient] cependant de ne pas être déportés »²⁸². On sait aujourd'hui également que les onze derniers détenus du camp de Romainville, arrivés après la venue de la Croix-Rouge au fort, sans que Nordling ne le sache, furent massacrés par la garnison allemande avant son départ²⁸³.

Si ces démarches de Nordling accélèrent la libération des lieux de détention, sans que des massacres systématiques soient perpétrés, elles n'empêchent donc pas la déportation d'une très grande partie des détenus qui s'y trouvaient enfermés. Ces négociations se poursuivent ensuite avec von Choltitz, commandant du *Gross Paris*, jusqu'à l'établissement d'une trêve entre la Résistance et les Allemands lors des combats pour la libération de la capitale. Ce dernier résultat et celui souvent rappelé de milliers de détenus de la région parisienne libérés laissent dans l'ombre l'organisation des ultimes départs en déportation et la volonté implacable des nazis de déporter leurs derniers détenus. La plupart des détenus importants aux yeux des services policiers nazis sont partis le 15 août du quai aux bestiaux de la gare de Pantin. Beaucoup d'entre eux ne reviendront pas des camps nazis où, dès leur arrivée, d'autres « voyages » débutent rapidement, au sein du très vaste système concentrationnaire.

²⁸⁰ Cité par Pierre Bourget, « La trêve », dans Christine Levisse-Touzé (dir.), *Paris 1944. Les enjeux de la Libération*, ouvrage cité, p. 243-244.

²⁸¹ Raoul Nordling, *Sauver Paris*, ouvrage cité, p. 103 et 109.

²⁸² Henri Michel, *La Libération de Paris*, Bruxelles, Complexe, 1980, p. 48. Dans sa présentation des mémoires de Raoul Nordling, Fabrice Virgili indique qu'au moins 3 245 internés sont libérés grâce à l'intervention du consul, sur un total plutôt estimé à 8 000 personnes. Mais il ne détaille pas ce bilan par lieux de détention, et nos propres recherches ne nous ont pas permis d'avancer un chiffre aussi élevé. Les exemples de Fresnes, de Drancy et de Romainville ici évoqués amènent plutôt à retenir une hypothèse basse.

²⁸³ Thomas Fontaine, Sylvie Zaidman, Joël Clesse, *Graffiti de résistants*, ouvrage cité

Chapitre 7

Les parcours concentrationnaires des déportés de Pantin 1944-1945

Tous les déportés de répression partis de France à partir de 1943 furent employés comme main-d'œuvre esclave dans différents *Kommando* du système concentrationnaire de la SS, dorénavant mis au service de la guerre totale (fig. 19).

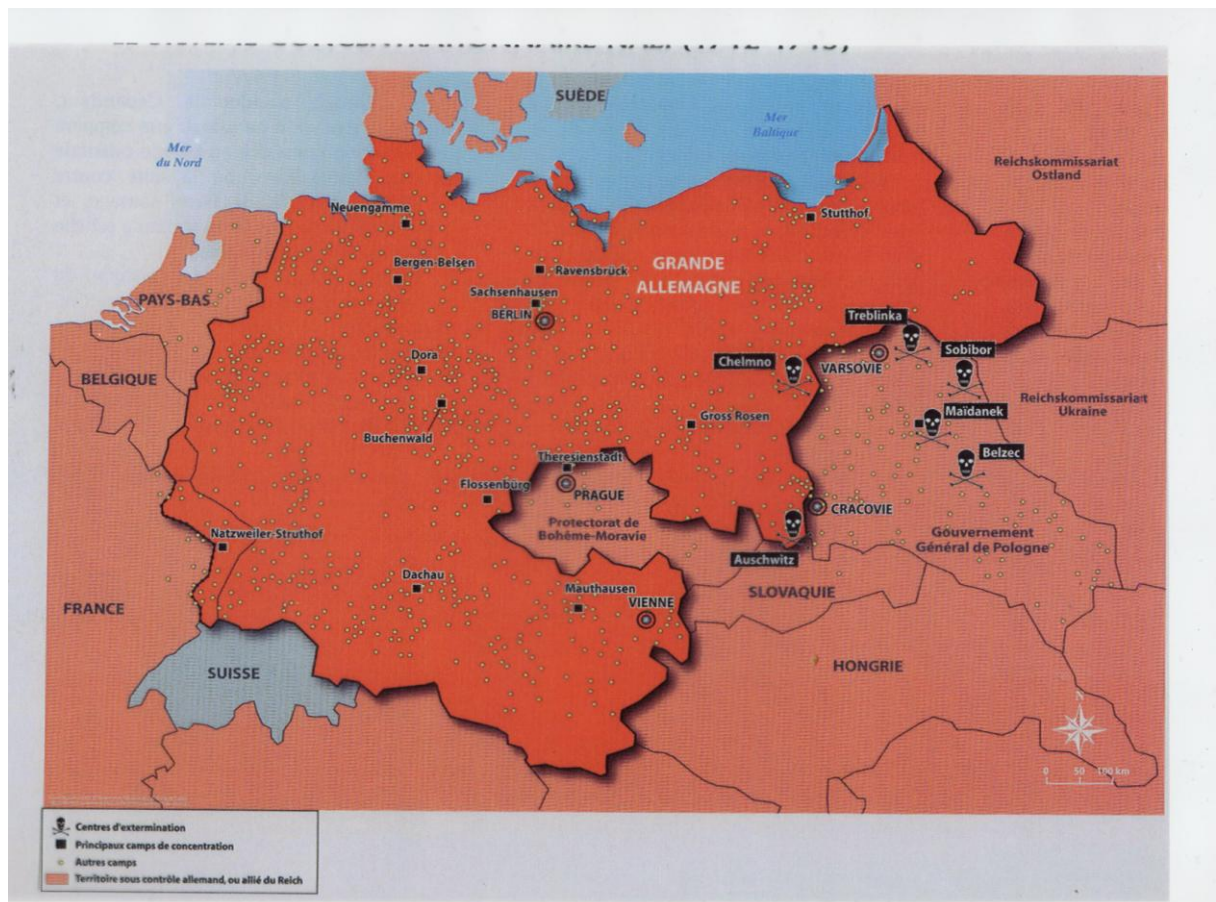


Figure 19. Le système concentrationnaire au moment de son extension maximum, avec notamment les trois camps principaux où sont envoyés les détenus partis de Pantin : Ravensbrück, Buchenwald et Dora.
Crédit : La Coupole, centre de mémoire et d'histoire du Nord-Pas-de-Calais

Dans l'horreur, les conditions purent varier sensiblement selon les lieux du système. Les parcours des déportés partis de Pantin l'illustrent, leurs taux de mortalité et de survie également. Les différences de conditions entre les hommes et les femmes (moins nombreuses à mourir), entre les chantiers extérieurs (où la majorité des premiers sont envoyés) et les *Kommando* d'usine (où les secondes bénéficient de conditions meilleures) sont nettes. Il faut aussi prendre en considération les périodes de cet enfermement, les taux de mortalité augmentant avec les mois et plus particulièrement durant les dernières semaines du système concentrationnaire, les plus meurtrières (celles des gazages à Ravensbrück et des évacuations).

Esquissons ici un premier tableau, qui devra être précisé dans une large mesure²⁸⁴. Mais, au préalable, rappelons la situation globale du système concentrationnaire à l'heure où arrivent en Allemagne les déportés partis de Pantin, entre le printemps et l'été 1944. Dans cette période, les camps nazis sont depuis plusieurs mois déjà un rouage de la guerre totale.

Les « esclaves » de la guerre totale

Albert Speer, ministre de l'Armement et des Munitions depuis février 1942, contrôlait en 1944 la plupart des domaines de l'économie de guerre du Reich. La question de la main-d'œuvre était sans doute la plus cruciale, alors que la plupart des Allemands étaient mobilisés sur les différents fronts et que les travailleurs forcés polonais ou les prisonniers de guerre soviétiques avaient été en grande partie exterminés²⁸⁵. Dès mars 1942, un système de travail forcé fut décidé à l'échelle de toute l'Europe occupée. C'est Fritz Sauckel, le Gauleiter de Thuringe – Speer aurait préféré un autre choix que celui de ce protégé de Martin Bormann – qui fut nommé délégué général au Travail (*Generalbevollmächtigter für den Arbeitseinsatz*). En utilisant des méthodes brutales à l'Est et avec l'aide des gouvernements en place à l'Ouest, il fit venir plus de 8 millions de travailleurs civils dans le Reich²⁸⁶. Une partie des prisonniers

²⁸⁴ Nous sommes repartis des premières études réalisées dans le cadre du *Livre-Mémorial des déportés arrêtés par mesure de répression*, ouvrage cité, dont nous avons dirigé le travail. Mais il faudrait aussi détailler les parcours complexes effectués dans les dernières semaines du système concentrationnaire, lors de l'évacuation des camps et des tragiques « marches de la mort ». Sur ceux des déportés de Buchenwald, se référer à l'excellente étude d'André Sellier, *Histoire du camp de Dora*, Paris, La Découverte, 1998.

²⁸⁵ Au début de février 1942, sur les 3,3 millions de prisonniers de guerre soviétiques que l'on aurait pu mettre au travail, deux millions sont déjà morts (plus de 60 %).

²⁸⁶ 8,2 millions fin 1944, dont 375 000 Belges, 475 000 Hollandais, 960 000 Italiens, 1 050 000 Français, 1 600 000 Polonais, 2 775 000 Russes. La France est donc le troisième pays fournisseur du Reich en main-d'œuvre et le premier pour la main-d'œuvre qualifiée. Cf. Ulrich Herbert (dir.), *Europa und die "Reichseinsatz", Ausländische Zivilarbeiter, Kriegsgefangene und KZ Häftlinge in Deutschland, 1938-1945*, Essen, 1991, et

de guerre français furent aussi mis au travail. Mais Speer put également compter sur la main-d'œuvre proposée par Himmler, celle des camps de concentration.

En effet, Himmler, qui en tant que *Reichsführer SS* avait la main sur les camps, souhaitait que la SS réponde aux enjeux nouveaux, dans lesquels il voyait la source d'un pouvoir accru et la possibilité de s'approprier une partie de la production militaire. Dès 1942, il « offrit » la main-d'œuvre esclave de « ses » camps de concentration à la machine de guerre allemande. À partir de ce moment, il fallait donc régulièrement approvisionner en détenus un système concentrationnaire où la mortalité s'aggrava du fait des conditions de travail. C'est Oswald Pohl, *SS-Gruppenführer* et général des *Waffen-SS*, qui fut chargé par Himmler de mettre en œuvre les transformations nécessaires. Le 1^{er} février 1942, il crée d'abord une nouvelle structure centrale réunissant tous les bureaux de la SS concernés, dont l'administration du système de travail concentrationnaire, l'*Arbeitseinsatz* chargée dans chaque camp de l'organisation du travail des détenus, ainsi que les offices de construction et les directions de la dizaine d'entreprises SS : l'Office principal d'administration et d'économie de la SS (le *Wirtschafts-und Verwaltungshauptamt*, WVHA) est né. Pohl exposa les changements dans une note adressée à Himmler le 30 avril 1942, à la suite d'une importante réunion de tous les responsables des camps tenue une semaine plus tôt. Son préambule était un exemple supplémentaire de l'esprit qui allait régner sur cette nouvelle époque qui s'ouvrait dans l'histoire du système concentrationnaire :

« La guerre a amené un changement marqué dans la structure des camps de concentration et a considérablement modifié leur rôle en ce qui concerne l'emploi des prisonniers. L'internement des prisonniers pour les seules raisons de sécurité, d'éducation ou de prévention, n'est plus la condition essentielle : l'accent est à porter maintenant sur le côté économique. Ce qui est désormais au premier plan et le devient de plus en plus, c'est la mobilisation de tous les prisonniers capables de travailler²⁸⁷. »

Le point 5 de cette note précisait qu'il n'y avait pas de limite à la durée journalière de travail, alors que le 6 indiquait que tout ce qui pouvait raccourcir celle-ci (repas, appels, pauses, etc.) devait être ramené au strict minimum. On mesure les conséquences de tels ordres.

Mais la gestion des aptitudes professionnelles des détenus ne fut pas codifiée, les SS puisant sans grande cohérence dans leur vivier, sauf pour certains emplois (médecins, électriciens ou techniciens radio par exemple). Sans compter que les SS firent travailler des détenus affaiblis,

Ulrich Herbert, *Fremdarbeiter. Politik und Praxis des « Ausländer-Einsatzes » in der Kriegswirtschaft des Dritten Reiches*, Berlin, Verlag Dietz, 1985 (*Hitler's foreign workers*, Cambridge University Press, 1997).

²⁸⁷ Texte cité de nombreuses fois, dès le procès de Nuremberg. Cf. Joseph Billig, *Les Camps de concentration dans l'économie du Reich hitlérien*, Paris, PUF, 1973, p. 152-153.

peu nourris, surveillés par des *Kapo* utilisant souvent la violence pour se faire obéir. Enfin, comme le rappelèrent des directives ultérieures, demeuraient les objectifs politiques et idéologiques des KL²⁸⁸, contradictoires parfois avec une mise au travail des détenus. Dans ces conditions, la productivité des « concentrationnaires » resta très faible et leur mortalité élevée.

L'autre conséquence visible de cette évolution fut l'explosion du nombre de camps et l'extrême dilatation géographique du système concentrationnaire. En effet, maître des circuits de production, Speer entendait décider des lieux et de la manière dont les détenus des camps principaux seraient mobilisés. Il jugeait avec raison peu efficace du point de vue économique le souhait de la SS de voir venir à elle des entreprises, dès lors censées s'installer dans les camps, avec ingénieurs et contremaîtres. Speer impose le choix inverse à la SS. Lors d'une conférence au sommet au quartier général du Führer, du 20 au 22 septembre 1942, il fut décidé que la SS louerait ses détenus aux entreprises qui en avaient besoin, celles-ci faisant connaître leurs souhaits au ministère de Speer, qui restait donc maître des affectations. À l'inverse de ce qui se passa lors des premiers accords entre la SS et des entreprises, lorsque des chaînes de production furent installées à l'intérieur même des enceintes des KL, cette fois c'est donc le camp qui est créé à côté de l'usine : d'où la multiplication à partir de cette date des *Kommando* extérieurs, où les détenus travaillent aux côtés de civils allemands et de travailleurs étrangers, volontaires ou forcés. La quasi-totalité des grandes firmes allemandes bénéficièrent de cette main-d'œuvre d'esclaves : Krupp dans la sidérurgie, IG-Farben en chimie, Siemens pour l'électricité, les firmes automobiles (BMW, Volkswagen, Daimler-Benz, etc.), les industries aéronautiques (Junkers, Heinkel ou Messerschmitt), etc. Les *Kommando* extérieurs des grands camps (Neuengamme, Sachsenhausen, Ravensbrück, Buchenwald, Dachau, Flossenbürg, Mauthausen ou Auschwitz) essaimèrent partout dans le Reich. D'environ 80 en décembre 1942, leur nombre passe à près de 200 un an plus tard, à 340 en juin 1944 et à plus de 660 en janvier 1945. Durant la dernière année de la guerre, les effectifs sont plus nombreux dans ces satellites extérieurs que dans les camps principaux. Cela multiplia les différences de conditions de vie d'un camp à l'autre, les détenus étant affectés à des travaux pouvant varier à l'extrême : les uns se retrouvaient par exemple sur des chaînes de production, alors que d'autres étaient affectés à de meurtriers travaux de terrassement à

²⁸⁸ Le 29 mai, Himmler écrit à Pohl, en réponse à sa note du 30 avril : « Dans l'ensemble, je suis tout à fait d'accord [...]. Je crois seulement qu'il faudrait quand même souligner d'une manière quelconque que la question de la révision des cas d'internement et le but éducatif pour les éducables dans les KL sont restés intacts. Autrement, on susciterait l'idée que c'est pour avoir des travailleurs que nous arrêtons des personnes ou les gardons [...]. Donc accentuer et exprimer clairement que l'examen des cas d'internement [...] reste inchangé et ne dépend pas de l'affectation économique. [...] Je suis d'avis que tout en établissant la prédominance à 100 % du travail que nous devons obtenir, les commandants de camp ont à prendre soin de l'éducation des éducables. » *Ibid.*, p. 154.

l'extérieur. Cela venait s'ajouter aux conditions déjà inégalitaires créées par la hiérarchie nationale et raciale des SS.

Les bombardements alliés sur l'Allemagne accélérèrent malheureusement cette utilisation de la main-d'œuvre concentrationnaire. En effet, en mars 1944, le *SS-Brigadenführer* Hans Kammler, ingénieur et architecte de formation, responsable de l'*Amt C* au WVHA, qui contrôlait depuis Oranienburg les travaux dans l'ensemble des camps²⁸⁹, se fit confier un nouveau projet : celui d'enterrer une partie de l'industrie allemande, en particulier aéronautique, pour éviter les destructions causées par les bombes alliées. En utilisant de nouveau la main-d'œuvre concentrationnaire, il fit ouvrir de très nombreux chantiers dans les zones montagneuses de l'Allemagne dépendants des camps de Buchenwald et de Dora²⁹⁰, de Flossenbürg, de Dachau et de Mauthausen. La rentabilité y fut très inégale, la mortalité des détenus utilisés très grande.

Les déportés partis de Pantin travaillèrent sur ces chantiers de construction, derniers avatars meurtriers d'un système concentrationnaire qu'il faut donc évoquer en tenant compte de ces périodes successives.

Les transferts des déportées partis de Pantin en avril et mai 1944

Toutefois, les femmes, près de mille au total, des deux premiers convois partis de Pantin sont surtout transférées dans des usines produisant des armes de guerre, même si certaines commencent déjà à travailler sur des chantiers d'enfouissement d'usines.

Les déportées du convoi parti le 18 avril 1944

Pour la majorité des 401 femmes arrivées le 22 avril 1944 à Ravensbrück et immatriculées dans la série des 35 000, ce camp n'est qu'une étape. Une fois la quarantaine terminée, la plupart sont affectées à des *Kommando* de travail, parfois très éloignés du camp principal. Un peu plus d'un cinquième d'entre elles sont toutefois affectées à Ravensbrück même²⁹¹.

²⁸⁹ C'est par exemple lui qui avait dirigé à Auschwitz l'édification des chambres à gaz et des fours crématoires.

²⁹⁰ Un nouveau camp installé à l'été 1943 pour, déjà, enterrer dans une ancienne exploitation minière la production des « armes secrètes » : les V1 et V2. Il était constitué de deux tunnels principaux et de plusieurs galeries transversales, située sur la colline du Kohnstein au sud du Harz, près de Nordhausen, dans le nord de la Thuringe, à une trentaine de kilomètres de Buchenwald.

²⁹¹ Nous ne connaissons pas les parcours de 22 % des déportées de ce convoi du 18 avril 1944.

Le plus important transfert, de près de 150 femmes, est organisé le 4 juin vers le *Kommando* d'Holleischen, situé à trois cents kilomètres de Ravensbrück, dépendant du KL Flossenbürg, qui abrite une usine de munitions Skoda. Ces déportées y rejoignent d'autres Françaises, parties en janvier de Compiègne.

En juillet, au moins une trentaine de déportées de ce transport prennent la direction du *Kommando* de Leipzig dépendant du KL Buchenwald. En août, autant sont transférées vers les mines de sel de Beendorf, au nord-est de Helmstedt, dépendant du KL Neuengamme, où les Allemands veulent installer une usine souterraine.

Un peu plus de 80 % des femmes de ce convoi reviennent de déportation à la libération des camps, signe des conditions plus favorables dont elles ont bénéficié dans les *Kommando* d'usine où elles furent principalement affectées. Mais 55 au moins sont mortes dans les camps nazis, dont une vingtaine gazées à Ravensbrück au début de 1945²⁹².

Les déportées du convoi parti le 13 mai 1944

Au moins deux tiers des 534 femmes de ce convoi ne restent pas non plus très longtemps dans le camp de concentration de Ravensbrück, où elles sont arrivées le 18 mai et immatriculées dans les séries 38-39 000²⁹³. Comme leurs camarades du transport précédent, elles sont surtout utilisées sur des chaînes de production.

Ainsi, dès juin 1944, au moins 140 d'entre elles sont dirigées vers le nord de l'Allemagne, dans des *Kommando* dépendants du KL Neuengamme, à Hanovre surtout, mais aussi à Watenstedt, où les détenues travaillent pour les aciéries Stahlwerke Braunschweig à la fabrication de munitions. Avec d'autres déportées parties de Pantin dans le convoi précédent, quelques-unes rejoignent également en juillet le *Kommando* de Leipzig et, en août, celui de Beendorf, où une usine souterraine est installée.

Dès juin 1944 toujours, mais surtout début octobre, elles sont plus de 150 à rejoindre le *Kommando* de Zwickau, dépendant du KL Flossenbürg, qui travaille pour la firme Auto-Union AG et son usine « Horch », située à 35 km de Chemnitz.

Au total, elles sont au moins 85 à demeurer au camp central de Ravensbrück jusqu'aux premières semaines de 1945, avant les mouvements tragiques provoqués par l'avancée des troupes alliées.

²⁹² Nous ne connaissons pas le devenir de 6 % des femmes de ce convoi.

²⁹³ Nous ne connaissons pas les parcours de près de 15 % des déportés de ce convoi du 13 mai 1944.

Du fait d'affectations similaires dans des *Kommando* d'usines, la grande majorité (79 %) des déportées du convoi du 13 mai 1944 revient en 1945. Mais 93 au moins sont mortes dans les camps nazis, dont une vingtaine gazées à Ravensbrück au début de 1945²⁹⁴.

Les transferts des déportées du convoi du 11 août 1944

Après un court transit au camp de Sarrebruck Neue Bremm, les femmes de ce convoi sont transférées en deux fois au KL Ravensbrück. Un premier groupe, d'une quarantaine de femmes, y entre le 26 août 1944. Elles reçoivent des matricules dans la série des 52 000. Le deuxième groupe arrive au camp le 2 septembre : elles sont près de 60 à être immatriculées dans la série des 61 000. Comme leurs camarades déportées précédemment de France, la plupart sont ensuite rapidement affectées à des *Kommando* de travail.

Au moins 40 femmes sont transférées en septembre 1944 au *Kommando* d'Holleischen, dépendant du KL Flossenbürg, où elles rejoignent des femmes déportées de Pantin en avril. Elles y restent jusqu'à la Libération.

Un autre transfert, avec au moins 14 déportées de ce transport, part pour Torgau, dépendant du KL Buchenwald, où sont fabriquées des armes anti-chars. Elles sont transférées à nouveau vers Abteroda, puis, pour certaines d'entre elles, vers Markkleeberg, en février 1945, où elles doivent travailler dans des carrières. Ce parcours particulièrement chaotique est également celui de beaucoup de femmes parties de Pantin le 15 août 1944.

Parmi les femmes encore présentes au KL Ravensbrück en avril 1945, 8 sont libérées sur intervention de la Croix-Rouge, un peu avant la date officielle du 30 avril 1945.

75 % des femmes de ce convoi reviennent de déportation en 1945 ; 20 au moins sont mortes dans les camps nazis.

²⁹⁴ Nous ne connaissons pas le devenir de 3,6 % des déportées de ce convoi.

Les transferts des déportés du convoi du 15 août 1944

Les hommes et les femmes de ce convoi sont séparés lorsque les premiers sont forcés de descendre du train lors de l'arrivée près du camp de concentration de Buchenwald, le 20 août. Les femmes arrivent le lendemain à Ravensbrück. Depuis ces deux camps centraux, leurs parcours diffèrent donc.

Les femmes

À Ravensbrück, selon les reconstitutions qui ont pu être faites, au moins 551 femmes du convoi sont immatriculées dans la série des 57 000. Leurs parcours concentrationnaires sont associés à ceux des centaines de femmes déportées durant le mois d'août 1944, au début du mois depuis la gare de l'Est, le 11 depuis celle de Pantin, le même jour depuis Lyon (64 femmes au moins). Ils ont fait l'objet d'un premier travail de recherche de Germaine Tillion, sur lequel nous nous appuyons²⁹⁵.

Celles parties le 15 août forment la grande majorité de l'important groupe de 500 femmes dirigé le 2 septembre 1944 vers le *Kommando* de Torgau, déjà évoqué : en effet, elles sont au moins 435 à rejoindre cette usine (79 %). Le témoignage de Marguerite Guffroy nous indique que ce transfert est de nouveau effectué en wagons de marchandises, durant deux jours²⁹⁶.

« À Torgau se trouvait une poudrière où nous devons travailler pour le grand Reich : travailler douze heures par jour à nettoyer des obus dans des bacs d'acide ; travail malsain, épuisant²⁹⁷. »

À l'arrivée, une partie des femmes de ce groupe rédige une pétition pour refuser le travail demandé par l'encadrement allemand du *Kommando*²⁹⁸. Notons que la liste des 500 femmes transférées de Ravensbrück à Torgau fut également copiée clandestinement et transmises à des prisonniers de guerre travaillant dans des chantiers proches. Elle sera transmise à la Croix-Rouge début janvier 1945²⁹⁹.

²⁹⁵ MRDB, fonds Germaine Tillion, fiches et nombreuses notes.

²⁹⁶ *Ibid.*, témoignage de Marguerite Guffroy.

²⁹⁷ Jacqueline Fleury, *1939-1945 : Combats de femmes*, ouvrage cité, p. 150.

²⁹⁸ Selon notamment les témoignages de Reine Claude et de Marguerite Guffroy, MRDB, fonds Germaine Tillion.

²⁹⁹ Copie dans le fonds Germaine Tillion, *ibid.*, boîte II, chemise X.

La moitié de l'effectif arrivé à Torgau n'est en fait là qu'en transit et, début octobre, 249 femmes repartent pour le *Kommando* d'Abteroda en Thuringe, près de la ville d'Eisenach, dépendant du camp de Buchenwald, où elles doivent fabriquer des pièces de l'arme secrète V2. Les survivantes y restent jusqu'en février 1945, date à laquelle elles sont transférées à Markleeberg, près de Leipzig. Elles y travaillent dans des carrières. C'est de ce dernier *Kommando* que commence leur évacuation, le 13 avril 1945, devant l'avance alliée. Beaucoup ne seront libérées que le 9 mai, à la frontière tchèque.

L'autre moitié de l'effectif transféré à Torgau le 2 septembre 1944 (247 personnes) retourne quelques semaines plus tard à Ravensbück. Yvonne Pagniez en profite pour s'évader – avant d'être finalement reprise un mois plus tard et internée en prison³⁰⁰. Mais ces femmes sont vite inscrites sur d'autres listes de transports vers d'autres *Kommando*. Ainsi, 203 repartent à Königsberg-in-Neumark, où les survivantes travaillent jusqu'en février 1945 au nivellement d'un terrain d'aviation³⁰¹. Là encore, une liste des Françaises est établie clandestinement (fig. 20)³⁰².

³⁰⁰ Lire son récit dans le fonds Germaine Tillion, *ibid.*

³⁰¹ *Ibid.*, témoignage de Germaine Hommel.

³⁰² *Ibid.*, boîte III, chemise XII, « Liste des 244 femmes françaises prisonnières politiques, détenues dans ce camp au 20 novembre 1944 ».

	Nom de la prisonnière	Personne à prévenir	Adresse
DF 414.275	Petit Marguerite	Madame Beauvallet	Saintet par la Pécote (Gironde)
DF 411.016	Dragot Marie Louise	" Dragot	Le Jardou par St Genis Terre Noire (Loire)
DF 414.262	Tiquand Renée	Monsieur Pernet Entrepreneur	St. Michel de Maurienne (Savoie)
DF 414.212	Ducoux Alice	Madame E. Stuckow	Maïsoy forestier - Sauvrey par Mesnil la Tour (M. et M.)
DF 414.242	Selaine Germaine	Madame Nicod	9. allée Jean Nicod Luy-les-Maulineaux (Seine)
DF 411.063	Bonnecaze Marguerite	Madame Julian	7. Rue Godin Nîmes (Gard)
DF 411.177	Grandjean Gabrielle	Madame Vidal chez M ^{re} Seylan	Neynes (Gard)
DF 414.161	Hazard Annie	M ^{re} Carivel	20. Rue Jean Macé Angas (Maine et Loire)
DF 414.274	Williamne Jeanne Marie	M ^{re} J. Arnould	46. Rue de Bunkowau Paris. IX ^e
	Vincent Marie	M ^{lle} Vincent	2. Rue Rouget de Lisle Sous-le-Saurin (Sura)
	Garthel		
	Marie Antoinette		Lyon 1 ^{er} (Rhône)
DF 414.055	Halleville Elizabeth	M ^{re} Halleville	5. Rue des Marais Chartres
DF 414.211	St. Guilly Jacques	M ^{re} Pugliesi Conti	43. Rue de Courcelles Paris VIII ^e
DF 414.210	Dauvergne Jeanne	M ^{re} Niquard	26. Rue du Col Charcot Eyon - St Just (Rhône)
DF 414.216	Fayt Jeanne	M ^{re} Collomb	1 allée du Barillon Fassin (Rhône)
DF 414.248	Martin Jeanne	M ^{re} Martin Bernard Shcier	Villandraut (Gironde)
DF 414.292	Scholler Pauline	M ^{re} Echallier	Saint-Amour Bellesme 27. 28. 29. (Loire et Loire)

Figure 20. Liste clandestine établie par les détenues françaises au Kommando de Königsberg-in-Neumark, avec, pour chacune d'elle, leur nom et celui d'une personne à prévenir. Crédit : Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon

À cette date, plusieurs sont transférées au petit Kommando de Rechlin, à 40 km au nord-ouest de Ravensbrück, qui s'avère particulièrement terrible : dans cette ancienne base de la Luftwaffe, elles doivent aménager de nouveaux hangars devant accueillir la production du

nouveau chasseur à réaction, le Messerschmidt ME 262³⁰³. Mais la majorité des détenues de Königsberg-in-Neumark retourne à Ravensbrück : certaines, malades et épuisées, y sont gazées à partir de mars 1945.

D'autres femmes parties de Pantin le 15 août sont à leur arrivée à Ravensbrück rapidement dirigées vers d'autres *Kommando* : comme celui de Leipzig dès le 5 septembre pour une trentaine d'entre elles – dont les noms commencent d'ailleurs par les deux premières lettres de l'alphabet, signe que l'administration du camp voulait d'abord transférer un « nombre » de détenues.

Pour toutes les autres femmes du convoi du 15 août – quelques dizaines seulement –, c'est la vie au camp central de Ravensbrück qui commence. Elles travaillent pour la plupart dans les ateliers Siemens ou dans les différents *Kommando* intérieurs du camp³⁰⁴. Certaines se cachent, les « Verfügbar » dont Germaine Tillion narre la condition dans sa magnifique opérette écrite durant sa déportation³⁰⁵.

Après de multiples transferts ou non, beaucoup de femmes du convoi du 15 août de Pantin se retrouvent finalement au camp central de Ravensbrück au début de 1945. Certaines sont désignées pour partir dans le transport dirigé le 3 mars 1945 vers le camp de Mauthausen, en Autriche. Si la plupart des survivantes seront ensuite remises à la Croix-Rouge, certaines sont encore dirigées le 17 mars depuis Mauthausen vers le camp de Bergen-Belsen : le dernier symbole de ces transferts invraisemblables et meurtriers qui caractérisent le fonctionnement du système concentrationnaire. Beaucoup des femmes parties de Pantin ont ainsi connu plusieurs lieux de déportation.

Si 68 % des femmes de ce convoi reviennent de déportation en 1945, 157 au moins sont mortes dans les camps nazis.

Les hommes

À Buchenwald, les hommes sont immatriculés dans les séries matriculaires allant de 76 800 à 78 500. Après la quarantaine, et comme c'est le cas depuis plusieurs mois dans les différents camps du système concentrationnaire, la plupart sont affectés à des *Kommando* extérieurs de

³⁰³ Germaine Tillion, Ariane Le Douaron et Anise Postel-Vinay, « Le petit camp d'extermination », *Voix et Visages*, n° 208 (janvier-février 1988).

³⁰⁴ Bernhard Strebel, *Ravensbrück. Un complexe concentrationnaire*, Paris, Fayard, 2005.

³⁰⁵ Germaine Tillion, *Une Opérette de Ravensbrück : le Verfügbar aux enfers*, Paris, La Martinière, 2005.

travail. Au moins 65 hommes sont dirigés vers le *Kommando* de Wansleben et une cinquantaine d'autres vers celui de Leipzig.

Mais la très grande majorité d'entre eux, plus de 900, sont transférés dès le 3 septembre au camp de Dora puis, pour la plupart, dans son nouveau *Kommando* d'Ellrich quatre jours plus tard³⁰⁶. L'installation sur ce dernier site avait donc été décidée par le *SS-Brigadenführer* Hans Kammler, responsable de l'*Amt C* au WVHA qui, en mars 1944, s'était vu confier le projet d'enterrer une partie de l'industrie allemande. C'est près de Dora qu'il était le plus facile de trouver des sites souterrains à aménager. Il suffisait de creuser dans la même couche d'anhydride que celle du Tunnel. Trois chantiers furent ainsi ouverts, appelés B 3, B 11 et B 12. Le plus important fut celui d'Ellrich, installé près de la gare de cette localité. Les premiers détenus choisis furent recrutés parmi les détenus rendus libres par l'achèvement des travaux dans le Tunnel de Dora et par ceux du camp construit à l'extérieur. Mais ils provinrent surtout des transports arrivés à Buchenwald : des convois partis de Compiègne le 27 janvier et le 12 mai 1944, et donc celui parti de la gare de Pantin le 15 août.

À Ellrich, les conditions de vie furent rapidement dramatiques, venant s'ajouter à la fatigue au travail de creusement et à la longueur du trajet entre Ellrich et les chantiers. Les déportés de Pantin y arrivent alors que les chances de survie y sont déjà très mauvaises. À partir de décembre 1944, la mortalité s'accroît fortement et les taux de mortalité atteignent vite des niveaux effrayants. En mars 1945, la formation d'un convoi de mourants dirigés vers la *Boelcke Kaserne* de Nordhausen, près de Dora, où ils sont littéralement « entreposés », illustre l'enfer vécu par les détenus d'Ellrich (fig. 21).

³⁰⁶ Sur le complexe de Dora, cf. André Sellier, ouvrage cité.



Figure 21. Photographie prise par les troupes américaines du camp-mouroir de la Boelcke Kaserne de Nordhausen, où furent envoyés dans les dernières semaines du système concentrationnaire les détenus mourants du complexe de Dora.

Crédit : FNDIRP

Au moins 620 déportés partis le 15 août décèdent à Ellrich, dans ce camp annexe mis en place par les SS pour enterrer une usine aéronautique, soit plus de 85 % de ceux dirigés vers ce camp.

Les 168 aviateurs alliés, un cas particulier, sont d'abord parqués dans une partie du camp central de Buchenwald. La plupart sont transférés à la fin de l'année 1944 vers différents *Oflag* et *Stalag*, les lieux de détention « habituels » des prisonniers de guerre, où ils restent jusqu'en mai 1945. Si nous ne connaissons pas dans le détail le sort de chacun des soldats alliés déportés le 15 août, il semble que la grande majorité a survécu.

En tenant compte de ces aviateurs dont les devenir sont restés largement inconnus, au moins 55 % des hommes partis le 15 août sont morts en déportation³⁰⁷.

Enfin, ajoutons qu'au total, hommes et femmes réunis, au moins 48,3 % des déportés de ce dernier convoi ne sont pas revenus.

³⁰⁷ Le devenir de 91 personnes est demeuré inconnu.

Conclusion

Nous espérons avoir montré que ces convois, qui tiennent peu de place dans les mémoires, sont riches d'histoires, individuelles et collectives.

Cette étude devait d'abord confirmer les événements qui se déroulent lors de la constitution et le trajet du convoi du 15 août, des éléments partiellement connus, narrés dans quelques livres importants (Dansette, Lapierre et Collins notamment), inscrits dans la pierre commémorative sur le « quai aux bestiaux » à Pantin et dans le wagon de Nanteuil-Saâcy.

Mais, une fois leurs convois mis au jour, cette recherche devait aussi éclairer l'histoire collective méconnue des déportés partis de Pantin le 18 avril, le 13 mai et le 11 août 1944.

Au total, au moins 3 250 déportés partirent de la gare de Pantin, dont près d'une moitié de femmes, et 38 % ne revinrent pas des camps nazis. La grande majorité était des résistants. Leurs parcours concentrationnaires éclairent des destins différents, entre ceux des premiers convois du printemps (les déportées sont près de 80 % à revenir en 1945) et ceux d'août (seulement 53 %) ; et entre les parcours des femmes – davantage mises au travail sur des chaînes de montage, où la mortalité est plus faible (20 % d'entre elles au total décèdent dans les camps) – et ceux des hommes – surtout envoyés sur des chantiers d'enfouissement et de construction très meurtriers (où plus de 55 % meurent).

Ces convois illustrent aussi des étapes bien précises de l'histoire des déportations au départ de la France. « Pantin marchandises », d'abord gare de déportation des femmes détenues au fort de Romainville, au printemps 1944, devient au moment de l'évacuation de Paris, mi-août, le point de départ du dernier grand convoi d'évacuation de la région parisienne, le plus important de toute l'Occupation par le nombre de ses déportés. Intégrée d'abord ponctuellement au réseau des lieux d'internement et de déportation du dispositif allemand, la gare de Pantin joue donc finalement un rôle très important à l'heure où celui-ci s'arrête de fonctionner.

Du même coup, cette histoire éclaire la place de la gare de Pantin marchandises dans le réseau des lieux principaux de l'internement et de la déportation en France occupée, aujourd'hui largement centré sur le territoire de la Seine-Saint-Denis et de la grande région parisienne.

Les résultats de cette étude peuvent ainsi éclairer quelques-unes des questions posées par l'aménagement du site et l'importance de l'enjeu. Bientôt lieu d'habitation, le site de l'ancien « quai aux bestiaux » fut donc aussi, en 1944, un point important de départ en déportation, pour au moins quatre convois. Les lieux et les cérémonies de demain devront sans doute intégrer ce fait, éclairé encore par sa place dans un territoire riche en sites évoquant également cette histoire des déportations au départ de France.

Sources principales et bibliographie

Principaux fonds et archives consultés

Archives nationales (AN)

- 72 AJ 333 et 334 : témoignages d'anciennes déportées de Ravensbrück récoltés par le Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale (CH2GM).
- 72 AJ 321-322 : témoignages d'anciens déportés de Buchenwald récoltés par le CH2GM.
- F 9 5578 : registre du camp allemand du fort de Romainville.

Archives départementales de la Seine-Saint-Denis (AD 93)

- Fonds Pierre Gernez : enregistrements audio de témoins de l'histoire de Pantin.

Archives municipales de Pantin (AMP)

- J 032, cérémonies.
- H 027, comptes-rendus des cérémonies à Pantin.

Ministère de la Défense, Service historique de la Défense (SHD)

- Bureau des Archives des Victimes des conflits contemporains (Caen) :
 - dossiers-statuts (déportés et internés résistants, déportés et internés politiques) des déportés partis de Pantin,
 - série des « prisons françaises » et camps allemands.
- Archives de la Justice militaire (AJM), (Le Blanc) : procès dit « Oberg-Knochen », jugement du 9 octobre 1954.

Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon (MRDB)

- Fonds Germaine Tillion : plusieurs dizaines de témoignages d'anciennes déportées, des notes de recherche sur les déportations des femmes.

Fondation pour la mémoire de la Déportation (FMD)

- Témoignage de Germaine Bonnafon, enregistré du 12 au 14 avril 2000.
- Témoignage de Madeleine Moreau-Tourrette, 2000.

Musée de la Résistance Nationale (MRN), Champigny-sur-Marne

- La série Déportation.

Témoignages édités d'anciens déportés partis de Pantin

D'ALBERT LAKE Virginia, avec Catherine Rothman-Le Dret, *L'Amérique déportée, Virginia d'Albert-Lake, de la Résistance à Ravensbrück*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1994.

AYLMER-ROUBENNE Madeleine, *J'ai donné la vie dans un camp de la mort. Le douloureux secret d'une naissance à Ravensbrück*, Paris, Jean-Claude Lattès, 1997.

BLONDE Roselyne, *Les Jurassiens dans les camps de concentration*, FNDIRP, Lons-le-Saunier, Éd. Marque-Maillard, 1988.

BRUN Maurice, « Le dernier convoi pour Buchenwald », *Le Monde*, 2 septembre 1994.

CARLIEZ LAMBERT de LOULAY Wanda, *Déportée 50440*, Paris, André Bonne, 1945.

EBERENTZ Marguerite, témoignage dans G. Morquin, *La Dordogne sous l'occupation allemande, 1940-1944, Déportations - fusillades*, CHDGM, p. 31-36.

FLEURY Jacqueline, née Marié, dans *1939-1945 : Combats de femmes. Françaises et Allemandes, les oubliées de la guerre*, Paris, Autrement, 2001.

HENOCQUE, abbé, *Les Antres de la bête*, Paris, Durassié et Cie, 1947.

LAFOND-MASUREL Étienne, *Survie, Buchenwald-Dora-Ellrich-Oranienburg*, Louviers, 1945.

MAZEAUD H. [Léon], *Visages dans la tourmente, 1939-1945*, Paris, 1946.

PAGNIEZ Yvonne, *Évasion 44*, Paris, 1949.

POUZET Richard, *Propos d'un bagnard à ses enfants*, Paris, A. Castet imprimeur, s.d. [écrit en 1945].

RENAULT Maisie, *La Grande Misère*, 1948 (?), réédition en 1987, Pontivy, Imprimerie Auffret et le Noheh.

ROHNER Simone, *En enfer, 9 février 1944 - 8 mai 1945*, Édité par l'association nationale des Croix de guerre et des Croix de la valeur militaire, Nice, Michel El Baze, 1988 (rédigé en 1945, au retour).

ROUX Catherine, *Triangle rouge*, Paris, Éditions France-Empire, 1968.

Témoignages et récits publiés d'acteurs de la période

BARDOUX Jacques, *La Délivrance de Paris. Séances secrètes et négociations clandestines*, Paris, Fayard, 1958.

CAZAUX Yves, *Journal secret de la Libération. 6 juin 1944 - 17 novembre 1944*, Paris, Albin Michel, 1975.

- DUNAN René, *Ceux de Paris. Août 1944*, Paris, Éditions du Milieu du Monde, 1945.
- HENIN Abbé P., *M. Raoul Nordling, consul de Suède et son rôle pendant la libération de Paris. Août 1944*, Paris, Le Foyer français, 1946.
- La Libération de Paris (19-26 août 1944). Récits de combattants et de témoins réunis par S. Campaux*, Paris, Payot, 1945.
- LE FEVRE Georges, « ... et Paris se libéra », Paris, Hachette, 1945.
- MASSIET Raymond, *La Préparation de l'insurrection et la bataille de Paris (avec les documents officiels de l'état-major clandestin des FFI)*, Paris, Payot, 1945.
- MAUDRU Pierre, *Les Six Glorieuses de Paris*, Paris, Société parisienne d'édition, 1945.
- MONOD Dr. Robert, *Les Heures décisives de la libération de Paris*, Paris, Éd. Gilbert, 1947.
- NAVILLE René, *Heures vécues pendant la libération de Paris en août 1944*, Genève, 1950.
- NORDLING Raoul, « Allocution devant l'Académie de Versailles », dans André Desfeuilles, *Le Consul général de Suède. Raoul Nordling et la Libération de Paris (août 1944)*, Paris, Institut Tessin, 1946.
- NORDLING Raoul, avec la collaboration de Victor Vinde, *Sauver Paris. Mémoires du consul de Suède (1905-1944)*, édition présentée et annotée par Fabrice Virgili, IHTP-CNRS, Complexe, Paris, 2002.
- Paris les heures glorieuses. Août 1944. Le CPL prépare et dirige l'insurrection*, Paris, 1945.
- TAITTINGER Pierre, *...Et Paris ne fut pas détruit*, Paris, L'Élan, 1948.
- THOMAS Edith, *La Libération de Paris*, Paris, Mellottée, 1945.

Bibliographie

Occupation, résistance, répression

- AZEMA Jean-Pierre, *De Munich à la libération, 1938-1944*, Paris, Points Seuil, 2002.
- BROCHE François, CAÏTUCOLI Georges et MURACCIOLE Jean-François, *Dictionnaire de la France Libre*, Paris, Robert Laffont, 2010.
- EISMANN Gaël, *Hôtel Majestic*, Paris, Tallandier, 2010.
- FONTAINE Thomas, « Chronology of Repression and Persecution in Occupied France, 1940-44 » / « Répression et persécution en France occupée. Chronologie, 1940-1944 », *Online encyclopedia of mass violence*, www.massviolence.org, 2008.

LAMBAUER Barbara, *Otto Abetz et les Français ou l'envers de la collaboration*, Paris, Fayard, 2001.

MARCOT François (dir.), *Dictionnaire historique de la Résistance*, Paris, Robert Laffont, 2006.

MIANNAY Patrice, *Dictionnaire des agents doubles dans la Résistance*, Paris, Le Cherche Midi, 2005.

PAXTON Robert, *La France de Vichy, 1940-1944*, Paris, Seuil, 1973.

THIERY Laurent, « La répression allemande dans le Nord – Pas-de-Calais, "zone rattachée" au *Militärbefehlshaber in Belgien und Nordfrankreich* (1940-1944) », thèse de doctorat Lille Nord de France, 2011.

Les camps d'internement

CALET Henri, *Les Murs de Fresnes*, Paris, Éd. des Quatre Vents, 1945.

DELAGE Christian (textes et documents réunis par), *Le Camp de Royallieu (1941-1944). De l'histoire au Mémorial*, Le Mémorial de l'internement et de la Déportation, Camp de Royallieu, Compiègne, 2008.

FONTAINE Thomas, *Les Oubliés de Romainville, un camp allemand en France (1940-1944)*, Paris, Tallandier, 2005.

FONTAINE Thomas, ZAIDMAN Sylvie, CLESSE Joël, *Graffiti de résistants. Sur les murs du fort de Romainville, 1940-1944*, Lyon, Libel, 2012.

HUSSER Beate, BESSE Jean-Pierre et LECLERE-ROSENZWEIG Françoise, *Frontstalag 122, Compiègne-Royallieu. Un camp d'internement allemand dans l'Oise, 1941-1944*, Beauvais, Archives départementales de l'Oise, 2008.

PESCHANSKI Denis, *La France des camps. L'internement 1938-1946*, Paris, Gallimard, 2002.

Les déportations depuis la France occupée et le système concentrationnaire

BILLIG Joseph, *Les Camps de concentration dans l'économie du Reich hitlérien*, Paris, PUF, 1973.

DURAND Pierre, *La Résistance des Français à Buchenwald et à Dora*, Messidor, 1991.

Fondation pour la Mémoire de la Déportation (FMD), *Livre-Mémorial des déportés arrêtés par mesure de répression*, Paris, Tirésias, 2004, 4 tomes.

SELLIER André, *Histoire du camp de Dora*, Paris, La Découverte, 1998.

STREBEL Bernhard, *Ravensbrück. Un complexe concentrationnaire*, Paris, Fayard, 2005.

TILLION Germaine, *Ravensbrück*, Paris, Seuil, 1988.

TILLION Germaine, *Une Opérette de Ravensbrück : le Verfügbar aux enfers*, Paris, La Martinière, 2005.

TILLION Germaine, LE DOUARON Ariane et POSTEL-VINAY Anise, « Le petit camp d'extermination », *Voix et Visages*, n° 208 (janvier-février 1988).

Monographies de convois de répression

ALTWEGG Jürg, *L'Odyssée du train fantôme*, Paris, Robert Laffond, 2003.

BERNADAC Christian, *Le Train de la mort*, Paris, France-Empire, 1970.

CARDON-HAMET Claudine, *Mille otages pour Auschwitz. Le convoi du 6 juillet 1942 dit des « 45 000 »*, Paris, Fondation pour la mémoire de la déportation-Graphein, 1997, 2000.

CHAIGNEAU Jean-François, *Le Dernier Wagon*, Paris, Julliard, 1981.

DELBO Charlotte, *Le Convoi du 24 janvier*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1965.

LE MANER Yves, *Le « Train de Loos », le grand drame de la déportation dans le Nord-Pas-de-Calais*, édité à compte d'auteur, 2003.

LUTAUD Laurent, DISCALA Patricia, *Les Naufragés et les rescapés du « Train fantôme »*, Condé-sur-Noireau, L'Harmattan, 2002.

Sur le convoi du 15 août 1944

L'Association nationale des anciens combattants de la Résistance (ANACR) de Seine-et-Marne, « Le dernier convoi », *Les Cahiers de la Résistance Seine-et-Marnaise*, n° 1, s.d.

FONTAINE Thomas, *Les Oubliés de Romainville*, Paris, Tallandier, 2005.

TRIEBEL Agnès, « Des officiers alliés déportés à Buchenwald », *Le Serment*, n° 259 (mai-juin 1998), p. 6-7.

Paris : occupation et libération

ARON Robert, *Histoire de la libération de la France, juin 1944 - mai 1945*, Paris, Fayard, 1957.

BRETON Philippe (dir.), *La Libération de Paris*, Paris, Denoël, coll. « La Résistance par ceux qui l'ont faite », 1964.

BOURGET Pierre, *Paris année 44. Occupation, libération, épuration*, Paris, Plon, 1984.

BUTON Philippe, *La Joie douloureuse. La Libération de la France*, Bruxelles, Complexe, 2004.

COINTET Jean-Paul, *Paris 40-44*, Paris, Perrin, 2001.

Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale (CH2GM), *La Libération de la France. Actes du colloque international tenu à Paris du 28 au 31 octobre 1974*, Paris, Éditions du CNRS, 1976.

DANSETTE Adrien, *Histoire de la Libération de Paris*, Paris, Fayard, 1946.

KASPI André, *La Libération de la France, juin 1944 - janvier 1946*, Paris, Perrin, Tempus, 2004.

LAPIERRE Dominique et COLLINS Larry, *Paris brûle-t-il ? Histoire de la libération de Paris*, Paris, Robert Laffont, 1964.

LEVISSE-TOUZE Christine, *Paris libéré, Paris retrouvé*, Paris, Gallimard, « Découvertes », 1994.

MICHEL Henri, *Paris Résistant*, Paris, Albin Michel, 1982.

MICHEL Henri, *La Libération de Paris*, Bruxelles, Complexe, 1980.

Paris 1944. Les enjeux de la libération, Paris, Albin Michel-Paris musées, 1994.

Paris insurgé, Paris libéré, Paris, Paris musées, 2006.

De THEZY Marie, GUNTHER Thomas Michael, *Images de la libération de Paris*, Paris, Paris musées, 1994.

Histoire de Pantin et de son site ferroviaire

BELLANGER Emmanuel et MICHEL Geneviève, *Pantin mémoire de ville, mémoires de communaux, 19^e-20^e siècle*, Pantin, Archives municipales, 2001.

GERNEZ Pierre, dossier sur la libération de Pantin, *Canal*, septembre 1994.

GERNEZ Pierre, « Chronique des années de guerre », *Canal*, mai 1995, p. 24-33.

KOZUBSKI Guillaume, « Les emprises ferroviaires de la gare de marchandises de Pantin : histoire et patrimoine industriels du site, mémoire ouvrière », AHICF/Ville de Pantin, 2010.

POURTEAU Roger, *Pantin, deux mille ans d'histoire*, Temps actuels, 1982.

La SNCF durant la guerre

AHICF, *Une entreprise publique dans la guerre. La SNCF, 1939-1945*, Actes du 8^e colloque de l'AHICF (Paris, Assemblée nationale, 21-22 juin 2000), Paris, PUF, 2001.

BACHELIER Christian, « La SNCF sous l'Occupation allemande, 1940-1944 », rapport documentaire, 1996, 914 p., en ligne, www.ahicf.com

CHEVANDIER Christian, *Cheminots en grève ou la construction d'une identité (1848-2001)*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2002.

DURAND Paul, *La SNCF pendant la guerre. Sa résistance à l'Occupant*, Paris, PUF, coll. « Mémoire et espoir de la Résistance », 1968.

Sur la mémoire des déportations depuis la gare de Pantin

FONTAINE Thomas, « Fonctions et mémoires d'un camp allemand : les "Forts de Romainville" », dans Béatrice Fleury et Jacques Walter (dir.), *Qualifier des lieux de détention et de massacre, Questions de communication*, série Actes, 5, 2008, p. 163-181.

« Terminus Nanteuil-Saâcy pour le wagon du dernier train de déportés », *La Vie du Rail*, juillet 2012, p. 21-22.

Liste des documents reproduits

Figure 1. Le « Rail du souvenir », monument apposé en 2000 au « quai aux bestiaux ».

Cl. Benoît Pouvreau / département de Seine-Saint-Denis.

Figure 2, a et b.

Une cérémonie sur le « quai aux bestiaux » à la fin des années 2000.

Cl. Benoît Pouvreau / département de Seine-Saint-Denis

Figure 3. Affiche « Commémoration 1955 »

L’affiche annonçant la commémoration du X^e anniversaire de la libération de Pantin et la pause au « quai aux bestiaux » d’une plaque en hommage aux victimes du convoi du 15 août 1944, en présence de Richard Pouzet, ancien déporté de ce transport devenu préfet de la Seine.

Coll. Archives municipales de Pantin, cliché auteur

Figure 4. Les acteurs de la répression et de la persécution, juin 1940-été 1944. ©Topographie de la Mémoire

Figure 5. Carte de la Grande ceinture ferroviaire de la région parisienne, durant les années 1930

Figure 6. Politiques de déportation depuis le ressort du MBF (1940-1944). Graphique auteur

Figure 7. Les lieux de la persécution et de la répression en Île-de-France, été 1942-été 1944
©Topographie de la Mémoire

Figure 8. Géographie de l’internement et de la déportation dans le Nord-Est parisien
©Topographie de la Mémoire

Figure 9. Motifs d’arrestation des déportées du 18 avril 1944. Graphique de l’auteur.

Figure 10. Motifs d'arrestation des déportées du 13 mai 1944. Graphique de l'auteur.

Figure 11. L'entrée du fort de Romainville sous l'Occupation.

Coll. et cliché MRN

Figure 12. La prison de Fresnes.

Coll. et cliché FNDIRP

Figure 13. Les graffiti laissés par Louis Jaconelli dans sa cellule de la prison de Fresnes, avant son départ en déportation, le 15 août 1944.

Source : Henri Calet, *Les Murs de Fresnes*, Paris, Éd. des Quatre Vents, 1945, cliché Henri Calet

Figure 14. Le graffiti laissé par Angèle Lamanthe sur un des murs de la casemate n°17 du fort de Romainville, quelques heures avant son départ en déportation, le 15 août 1944.

Coll. et cliché Archives départementales de la Seine-Saint-Denis

Figure 15. Le graffiti laissé par John Harvie, soldat canadien déporté le 15 août 1944, sur le mur de sa cellule de Fresnes.

Source : Henri Calet, *Les Murs de Fresnes*, Paris, Éd. des Quatre Vents, 1945, cliché Henri Calet

Figure 16. Motifs d'arrestation des déportés du 15 août 1944. Graphique auteur.

Figure 17. Trajet reconstitué du convoi parti le 15 août 1944 de la gare de Pantin. Carte de l'auteur

Figure 18. Liste d'arrivée au camp de concentration de Buchenwald des détenus du convoi du 15 août 1944, première page.

Outre la mention de leur état civil, on notera dans la deuxième colonne celle de leur matricule, qui est désormais leur « identité » dans le monde concentrationnaire.

Coll. et cliché SHD

Figure 19. Le système concentrationnaire au moment de son extension maximum, avec notamment les trois camps principaux où sont envoyés les détenus partis de Pantin : Ravensbrück, Buchenwald et Dora.

© La Coupole, centre de mémoire et d'histoire du Nord-Pas-de-Calais

Figure 20. Liste clandestine établie par les détenues françaises au *Kommando* de Königsberg-in-Neumark, avec, pour chacune d'elle, leur nom et celui d'une personne à prévenir.

Coll. et cliché *Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon*

Figure 21. Photographie prise par les troupes américaines du camp-mouroir de la *Boelcke Kaserne* de Nordhausen, où furent envoyés dans les dernières semaines du système concentrationnaire les détenus mourants du complexe de Dora.

Coll. et cliché FNDIRP
